

LE CRAPOUILLOT



LES CRIMES POLITIQUES

Le spécialiste du livre dont on ne parle pas.

Nous aimons mieux vous parler d'un livre que personne ne connaît, que mettre en vitrine les livres dont tout le monde parle.

Nous aimons mieux vendre un livre qui tire à 300 exemplaires, que 300 exemplaires d'un livre qui tire à 300.000.

Nous aimons mieux vendre certains livres d'art que d'avoir l'art de vendre tous les livres.

Nous préférons un mauvais client qui nous achète un bon livre à un bon client qui nous demande 40 mauvais livres.

Si vous pensez que le libraire du coin de votre rue a tous les livres que vous cherchez, venez quand même au Palimugre. Nous vous ferons découvrir les livres que vous ne cherchiez pas.

Le Palimugre
20, rue Dauphine Paris 6^e

insolite érotisme sexologie

LIVRES TABOUS,
REVUES HORS COMMERCE,
FILMS, DIAPOS, DISQUES.

**ARTISTES DE PARIS
TRUONG DISTRIBUTION
91 - LINAS**

vente par correspondance
envoi immédiat
important catalogue (CR)
illustré de 1600 titres
contre 4 timbres

LE CRAPOUILLOT

Nouvelle série n° 13

Société d'Éditions Parisiennes Associées
R.C. Seine 63 B 5039

Direction - Rédaction - Administration - Publicité
49, avenue Marceau, Paris (16^e). Tél. : 553-65-09

CONSEIL DE DIRECTION

Jean BOIZEAU
Jean-François DEVAY
Roland LAUDENBACH

REDACTEUR EN CHEF

Michel EBERHARDT

REALISATION TECHNIQUE

Guy PIAULT
Pierre GATINIOL

Abonnements

5 numéros : FRANCE 32 F
ETRANGER .. 35 F (Taxes aériennes en sus)

C.C.P. : SEPA, Paris 25-391-74

(Pour changement d'adresse, joindre 1 F et la dernière bande)

Imprimerie Lang Grandemange
36 à 42, avenue Marc-Sangnier
92 - VILLENEUVE-LA-GARENNE



Le directeur de la publication : J.-F. DEVAY
Dépôt légal : 4^e trimestre 1970



LES CRIMES POLITIQUES

- **L'assassinat politique à travers l'Histoire,**
par Jean-François CHIAPPE.
- **Un crime des barbouzes : le meurtre de l'ingénieur Petitjean,**
par P.-H. RENSON.
- **Guépéou contre trotskystes : la disparition de Rudolf Klément,**
par Léo MALET.
- **La fin mystérieuse du général Delgado,**
par Rinaldo ROCHA.
- **Conjuration à Alger pour supprimer Darlan,**
par Roland BERTRY.
- **Un tueur du « Smersh » liquide Bandera,**
par Roland GAUCHER.
- **« Main Rouge » et indépendance : l'exécution de Lemaigre-Dubreuil,**
par Jean R. GROISON.
- **L'espion Philby et la mort de Sikorski.**
- **Tshombé devait être enlevé,**
par Henri RENAUD.



Avertissement

au lecteur

PAR une coïncidence involontaire, ce numéro du “Crapouillot” correspond presque jour pour jour à un anniversaire.

Il y a cinq ans, à quelques pas de la brasserie Lipp, carrefour des rumeurs de la capitale, un homme était enlevé par deux personnages exhibant des cartes de police. L'affaire Ben Barka commençait. Elle allait faire apparaître, dans un nauséabond parfum de barbouzières, d'agents secrets et de raison d'Etat — “pour l'honneur du navire”, dira de Gaulle — les troubles complicités du régime de la Grandeur avec les spadassins de ses basses œuvres.

On s'étonnera sans doute de ne pas voir figurer l'affaire Ben Barka au sommaire de ces “Crimes politiques”. C'est que le temps n'en est pas encore venu. Nous n'aurions rien à dire qui n'ait été déjà abondamment exposé dans la presse. Et tel n'est pas notre propos.

Les récits que nous publions ont été choisis, non seulement pour leur caractère exemplaire, mais parce que le “Crapouillot” était en mesure d'apporter un éclairage inédit, des précisions nouvelles sur des affaires demeurées longtemps mystérieuses.

Des ténèbres de la Légende nous nous sommes efforcés d'extraire les certitudes de l'Histoire.

Ce numéro ne prétend donc pas être une anthologie. Il est seulement un panorama limité à des cas-types, où les motifs et les circonstances ne se rejoignent que dans l'horreur.

Que le lecteur veuille bien prendre patience. Tôt ou tard, les secrets les mieux dissimulés finissent par crever la gangue qui les recouvre. Cette première série de “Crimes politiques” sera suivie d'une autre. Avec d'autres vérités.



De Jules César au président Kennedy

L'ASSASSINAT POLITIQUE A TRAVERS L'HISTOIRE

par Jean-François CHIAPPE

LES Anglais nous étonneront toujours ; réputés hypocrites, ils ont pourtant affûté une formule — pressentie par tous les politiques depuis le meurtre de César, mais jamais précisée — *Killing is no murder* : Tuer n'est pas assassiner.

Ce texte, dû au niveleur (1) Sexby, passa très vite la Manche. Publié à Londres en 1657, il trouvait un éditeur dès l'année suivante, non point à Paris mais à Lyon.

A la vérité, l'homme aux rubans verts — c'était la couleur des niveleurs — n'expose point là une idée neuve. S'appuyant sur les Ecritures Saintes, suprême recours des Britanniques lorsqu'ils veulent avoir raison, il nous explique qu'il est non seulement licite mais encore conseillé d'abattre les tyrans. On ne sait trop si les colonels aviateurs Stauffenberg et Bastien-Thiry — candidats au *tyrannicide* sur les personnes respectives des chefs d'Etat : Hitler et de Gaulle — s'étaient, précédemment, armés par la lecture de *Killing is no murder*.

(On objectera que l'Allemand jeta une bombe alors que le Français tentait seulement d'enlever son adversaire ? Cela ne saurait être mis en doute, mais il reste, qu'à son procès, le colonel Bastien-Thiry admit qu'il aurait pris le risque de tuer son prisonnier *par erreur* si une mêlée avait empêché le rapt).

Si les lignes vengeresses de notre pamphlétaire ne visaient que le Lord-Protecteur : Olivier Cromwell, d'autres excités allaient, très vite, allonger la liste des tyrans et — pour des raisons de convenances personnelles — étendre cette notion de « tyran » à des particuliers.

Le niveleur Sexby passa sur le continent. Après s'être paradoxalement lié à l'entourage du roi en exil : Charles II, il revint en Angleterre. La police du Protecteur fonctionnait bien ; elle appréhenda l'opposant, le rendit fou en le brusquant un peu, et le laissa mourir à la Tour de Londres.

Pauvre Sexby ! Sa destinée posthume devait l'emporter en tristesse sur son existence. Quand les Jacobites un moment revenus en Angleterre en furent chassés par Guillaume d'Orange, Jacques II serra dans son porte-manteau

le précieux *Killing is no murder*. Hébergé à Saint-Germain, le Stuart ne manqua point d'en parler à Louis XIV, Louis XIV à Madame de Maintenon et Madame de Maintenon à Racine.

Le résultat apparaît comme évident mais contradictoire : Racine donne d'abord « Esther » — où Mardochée obtient la considération en dénonçant les tueurs prêts à frapper Assuérus — puis il nous offre « Athalie », où Joad et ses amis sont présentés sous un jour favorable quand ils font tuer la Reine.

Si l'on songe que les oiselles de Saint-Cyr remuèrent ces idées explosives en présence du Roi, on admettra que le Siècle n'avait point froid aux yeux !

*

Louis XIV était alors très au fait des activités de cette nature, car il ne pouvait ignorer que le grand Louvois avait chargé un certain capitaine Grandval de supprimer Guillaume d'Orange. Dans le même temps, le ministre déjouait une tentative d'enlèvement organisée par le chevalier de Rohan en liaison avec l'Angleterre et la Hollande. Ce gentilhomme avait rêvé d'une république. Ancien compagnon de jeu du Roi, il pouvait espérer la vie sauve. Louis le laissa périr, en dépit de cette amitié ancienne. « Quand on s'est mépris, déclara le Soleil, il faut réparer la faute le plus tôt qu'il est possible, et que nulle considération en empêche, pas même la bonté ».

Dès lors se pose le problème de la grâce. Sous l'Ancien Régime, le caractère sacrilège du régicide empêchait le souverain — l'eût-il voulu, tel Louis XV pour Damiens — d'épargner son aspirant-meurtrier. Avec Bonaparte, il n'existe aucun espoir de voir commuer la peine. Tous les auteurs de complots, pourtant non suivis d'exécution : Chevalier, créateur de la première machine infernale, Aréna, Ceracchi, le charmant Démerville, tout juste coupable de propos d'estaminet, gravissent l'escalier de Sanson. Le chevalier de Saint-Régeant et François Carbon sont menés, eux aussi, à l'« abbaye de Monte-à-Regret ». Frédéric Staaps sera fusillé... Au vrai, les coupables ne sont pas dépêchés pour avoir voulu tuer le Consul ou l'Empereur mais pour avoir envisagé sa suppression.

(1) On appelait « niveleurs », en Angleterre, pendant la guerre civile, les républicains les plus résolus.

La Restauration n'aura guère à souffrir des tueurs politiques. Un seul meurtre : celui du bon et brave duc de Berry, par Louvel. A l'agonie, le prince implorait son oncle Louis XVIII de grâcier le coupable déjà aux mains de Decazes. Le Roi feignit de ne pas entendre, et Louvel eut la tête tranchée. La rigueur du Souverain s'explique : en frappant Berry, seul descendant de la branche aînée, Louvel avait voulu éteindre la dynastie.

Avec Louis-Philippe, se multiplient les tentatives pour supprimer le Roi. On jette sur lui un cabriolet, afin de l'écraser ; on le tire avec une canne-épée. Essayer de supprimer le gros homme devient, chez quelques carlistes et dans les milieux républicains, le sport à la mode.

Le chef de la Maison d'Orléans, s'il se grime en rentier du faubourg du Temple, demeure l'arrière-petit-neveu de Louis XIV ; passablement de fanatiques désarment quand ils apprennent que leur future victime s'est fait enseigner un salut spécial par un maître à danser : un coup de chapeau très bas accompagné d'une légère flexion du torse, réservé à l'instant où il vient d'échapper à un attentat.

Le Roi inaugure son salut après la mitraille d'enfer déchainée par Fieschi.

L'homme apparaît comme un maniaque, « intoxiqué » par un groupe de Républicains prêts à marcher sur l'Hôtel de Ville, dès la disparition du gros Philippe. Après l'inévitable verdict de la Chambre des Pairs, constituée en Haute-Cour, le Roi voudrait faire grâce :

— Je n'oublierai jamais, dit-il, que mon père est mort sur l'échafaud.

Mais les ministres se récrient ; si le Souverain a, par miracle, échappé aux projectiles lancés par les vingt-quatre canons de fusils réunis par Fieschi, l'attentat a fait de nombreux morts parmi l'escorte, dont le maréchal Mortier, duc de Trévise.

Louis-Philippe voudrait, pourtant, sauver les régicides. La femme de l'un d'eux nommé Pépin parvient jusqu'au duc d'Orléans. L'héritier du Trône, navré, lui déclare :

— Si l'un de nous (les princes) avait été frappé, le Roi pourrait faire grâce, mais la demande ne peut venir que des parents des victimes.

Comme celle-ci ne vint pas, Fieschi, Pépin et leur complice Morey furent décapités. A la vérité, Louis-Philippe venait de créer un principe : épargner les coupables s'ils n'ont point fait de victimes, laisser la justice suivre son cours dans le cas contraire.

Bonaparte eût-il connu cette règle que, seuls, M. de Saint-Régeant et François Carbon auraient été guillotins. De nos jours, en application du même principe, le colonel Bastien-Thiry vivrait encore.

Pourtant, il faut compter avec les gardes et les services de protection. Leur zèle se refroidirait dangereusement si les boute-feux étaient toujours épargnés. Louis-Philippe lui-même, sur l'avis formel de ses ministres, devra, quelquefois, laisser passer la justice : Alibaud, Darmes, Lecomte, Henry laisseront leurs têtes brûlées dans le panier de « Monsieur de Paris ».

Fieschi, le plus pittoresque de ces *basilophages*, est généralement considéré comme un criminel assez vulgaire. Pourtant, il recevra, plus d'un siècle après sa mort, d'étranges honneurs funèbres. L'inventeur des canons-multitubes soviétiques se vit donner une belle dotation en argent par Staline, dont ces orgues nouvelles allaient porter le nom. Le gaillard était très pieux. Quand il eut distrahit une par-

tie de sa récompense pour s'acheter une pelisse, il donna le reste à l'Eglise d'Etat, afin que fussent célébrées de nombreuses messes pour le repos du « patriote Fieschi ». Les vingt-quatre fusils accouplés lui avaient inspiré la création des orgues de Staline.

*

Sans doute s'agit-il là d'un cas limite, mais les régicides et les auteurs d'attentats politiques provoquent toujours, en fonction de leurs tendances, l'aversion des uns et la sympathie plus ou moins avouée des autres. Lamartine possède le rare mérite de la franchise lorsqu'il nomme Made-moiselle Corday : « l'archange de l'assassinat ». Jacques Chabannes a retrouvé, sous la plume de Paul Adam, cette justification des meurtres anarchistes : « Ravachol n'est pas plus coupable que la société — qui tue plus que les assassins. Ravachol reste bien le propagateur de la grande idée des religions anciennes qui préconisèrent la recherche de la mort individuelle pour le bien du monde ».

Son aspect apologétique mis à part, cette déclaration résume-t-elle véritablement toutes les données de l'attentat politique ? Apparemment oui, en réalité non, car il importe de considérer les mobiles.

Il en existe de déraisonnables. Ceux-ci s'ancrent dans des cervelles fêlées : Gorguloff tire sur le président Doumer pour se donner les violons d'offrir au monde un nouveau catéchisme, et Roderic Mac Lean tente de revolveriser la reine Victoria « parce qu'elle porte du bleu pour l'en-nuyer ». Ces maniaques apparaissent moins désireux de supprimer un être nuisible ou un ennemi que de s'affirmer personnellement.

Hors ces cas pathologiques, les meurtriers politiques obéissent à deux mobiles — tantôt distincts, tantôt confondus : le premier conduit à la nécessité d'éliminer un adversaire parce que son action porte préjudice à la cause servie par l'aspirant-pistolero ; le second crée le devoir de rayer des vivants un homme dont il importe, par honneur, de tirer vengeance.

Si l'on se penche sur la première catégorie, tout semble d'une aveuglante clarté :

Brutus dépêche César pour sauvegarder la liberté.

Marius tue les amis de Sylla au nom du même principe.

Sylla fait (ou laisse) occire les marianistes pour restaurer l'ordre.

Jacques Clément poignarde Henri III parce que l'intérêt de la Catholicité ne permet pas de laisser sur le Trône un souverain plus soucieux de l'Unité française que des intérêts du Pape.

Ravaillac estoque Henri IV pour empêcher cet ancien huguenot de revenir à la religion de ses pères et, partant, d'embraser l'Occident en attaquant la Maison d'Autriche.

Voilà pour les souverains et les autorités suprêmes ; mais, à l'étage en-dessous, les motifs peuvent s'avérer les mêmes :

Coligny s'applique à organiser le meurtre (ou, en tout cas, applaudit au décès) de François de Lorraine parce que le Guise veut imposer une France catholique.

Le duc d'Anjou, futur Henri III, et la reine Catherine, chargent Maurevert, le « tueur du Roy », puis Boëhm, d'expédier *ad patres* M. de Coligny, parce qu'en incitant Charles IX à une expédition aux Pays-Bas, l'amiral met le royaume en péril de mort, nous attirant, alors que nous contenons mal le péril espagnol, les foudres de l'Angleterre.

De la même manière, le chevalier de Saint-Régeant, tout petit homme (il mesurait un mètre cinquante) mais grand Chouan, magnifique soldat de la lande, veut faire « sauter Bonaparte » sans nourrir la moindre aversion personnelle contre le Corse. Il entend simplement montrer à son chef, le général Cadoudal, qu'un attentat réussi peut mettre fin à une guerre civile : dès l'instant qu'un homme incarne, à lui seul, une mauvaise idéologie, il faut l'abattre puisqu'on peut éviter, du même coup, mille complications. C'est le calcul du colonel Stauffenberg dynamitant le chancelier Hitler, et du colonel Bastien-Thiry mitraillant le président de Gaulle. C'est encore le thème chanté par le revolver de Planeta sur le chancelier Dollfuss, et celui des « Justes » décrits par Albert Camus. Leur volonté destructrice ne s'accompagne d'aucune animosité d'individu à individu.

L'ancien pornographe Saint-Just, idole d'une génération aussi ignorante que fatiguée, pousse jusqu'au délire le raisonnement : pour supprimer Louis XVI, il dépasse le souverain, attaque sa fonction et déclare : « On ne peut régner innocemment ».

Les « purs » ne sont pas les seuls à s'illustrer dans le meurtre politique ; il faut compter avec les adeptes de la vendetta. Curieusement, celle-ci ne vient ni de Corse, ni d'Italie ; elle se fait jour en Angleterre où l'appareil, à peine légal, de l'incarcération à la Tour ne dissimule guère le caractère criminel des éliminations pratiquées, tantôt par la Rose Blanche, tantôt par la Rose Rouge. L'intérêt supérieur de la nation ne couvre plus les strangulations et décollations dont les murs de la vieille forteresse construite par Guillaume le Conquérant sont les témoins. York et Lancaster rouent et dépècent, tuent pour la teinte d'une fleur ! L'habitude prise, les Tudor ne s'en départiront point et leurs monstrueux excès (souvenez-vous ! Thomas Moore, Lady Boylen, Lady Homard, Edouard Seymour, tant d'autres) ne seront pas étrangers à la rédaction, par Sexby, du *Killing is no murder*.

En France, deux vendettas vont, longtemps, endeuiller le royaume : celle des Armagnacs et des Bourguignons, celle des Chatillon-Coligny et des Guise. On voudrait croire que ces puissantes familles, dépositaires d'idéaux opposés, s'en-



L'anarchiste Caserio poignarde Sadi Carnot (Gravure de l'époque).

Dans tout cela, on ne relève aucune trace de règlement de compte. Les idées seules font tomber le couperet, crépiter les mitrailleuses ou exploser les machines infernales. L'attentat politique prend même dans ce sens un aspect cultuel ; on sacrifie sur les autels de telle ou telle bonne ou mauvaise idée la bonne ou mauvaise idée opposée. Le colonel Bastien-Thiry ne veut pas tuer Charles de Gaulle, mais le naufrageur de l'Empire ; le colonel Stauffenberg ne cherche point à abattre Adolf Hitler mais l'homme de la guerre à outrance ; le chevalier de Saint-Régeant n'allume pas le feu d'artifice de Nivôse pour volatiliser Napoléon Bonaparte, mais pour faire disparaître l'obstacle à la Restauration de Louis XVIII et au retour des libérés.

Pour illustrer ce propos — presque déconcertant à force de simplicité —, la Providence a voulu que l'assassin du Kronprinz impérial d'Autriche-Hongrie s'appelât Gavrilo Princip. Celui-là a tué, *par principe*, un archiduc — et huit millions d'hommes. C'est le plus joli coup de feu de l'Histoire occidentale. On pourrait croire que cet incendiaire de la Vieille Europe, que cet Erostrate demeure voué à l'exécration ? Erreur ! La Yougoslavie lui rend hommage et l'empreinte de ses pas a été coulée dans le béton sur le port de Sarajevo !

treuvent, elles aussi, au nom des principes. En réalité, il n'en est rien, sinon lors du premier coup. Passé celui-ci, l'honneur seul dicte les suivants.

La mort de Jean sans Peur au pont de Montereau n'est que la réplique au meurtre de la porte Barbette, et les mésaventures de Coligny vengent le « giboyage » de Poltrot de Méré sur la personne de François de Guise. Si le duc d'Anjou et Madame Catherine ne nourrissent aucune aversion pour l'Amiral, ils savent les Guise assoiffés de sang, et ils les utilisent pour supprimer le chef des réformés.

Le moignon Jacques Clément se trouve pris dans la même toile d'araignée : s'il veut tuer Henri III pour servir la Catholicité, ce n'est point par un décret de la Providence. En réalité, la duchesse de Montpensier, sœur d'Henri de Guise, dépêché par les Quarante-Cinq Ordinaires, l'avant-veille de Noël 1588, veut venger son frère. Lorsque Henri III tient la Ligue enserrée dans Paris, son ultime boulevard, la dame se décide. Elle sait fragile la tête du petit frocard. Avec la complicité de son supérieur, le Père Bourgoing, elle organise des apparitions pour faire éclore chez Clément la vocation du régicide. Couverte d'un drap de lit, servie par la pénombre, elle se déguise en Sainte-Vierge, enjôle le moine, se laisse embrasser, et promet de se don-

ner au gamin s'il tue « Henri le Sodomite ». L'autre, transporté, prend un petit couteau — avec lequel il taillera benoîtement son pain avant de percer au flanc le dernier des Valois.

L'affaire de Ravallac n'est pas moins trouble. Ce solitaire a été mis en condition par Henriette de Balzac d'Entraigues, maîtresse délaissée du Béarnais. L'atrabilaire personne a-t-elle voulu simplement faire expier l'infidèle ? Rien n'est moins sûr. Pour le prestigieux historien qu'est Philippe Erlanger, Henriette n'agit pas seule, elle est *manipulée* par le duc d'Épernon, nain fougueux (comme M. de Saint-Régeant) dont l'orgueil féodal n'admet point la dictature d'Henri IV. Et le petit duc lui-même prend-il seul sa détermination ? Non point. Il agit pour le compte de l'Espagne et de la Papauté avec la connivence de la reine. Contes bleus ? Probablement pas. Sinon, comment expliquer que plusieurs gazettes d'Europe annoncent la mort d'Henri IV avant que Ravallac n'ait frappé ?

Le coup de couteau de Damiens n'est pas, non plus, porté par un seul homme. Le détraqué a servi chez plusieurs parlementaires, et l'on sait combien ces gens en veulent à Louis XV d'avoir méprisé leurs robes longues pour remettre de l'ordre dans la maison. Là encore, le serviteur du principe n'est probablement pas un isolé. On a travaillé dans l'ombre.

Pour autant, n'allons pas croire que tous les meurtriers politiques aient été *téléguidés*. Charlotte Corday agit seule, la petite Cécile Renault, candidate au meurtre de Robespierre, le chevalier de Saint-Régeant, Louvel, Stauffenberg, Bastien-Thiry, peuvent posséder des complices, ils n'ont point d'inspirateurs. La part faite aux *purs* et aux *intoxiqués*, restent les mercenaires. En période troublée, la vie est souvent dure, mais, contre un peu de sang, il est possible d'obtenir du pain.

Hélas ! l'assassin stipendié rate souvent son coup ; il est trop soucieux d'organiser sa propre fuite. Si vous voulez abattre votre adversaire, n'allez pas louer des services, le travail sera mal exécuté. Pourquoi ? La réponse est aisée. Elle a été donnée par Louis XVIII ; après qu'il eut été « raté » dans une auberge allemande, le monarque dit simplement :

— Aura ma peau celui qui fera le sacrifice de la sienne !

Or, vous ne pouvez attendre ce sacrifice d'un mercenaire, et voilà pourquoi tant d'attentats ont échoué. Est-ce pour cela que le général Giraud échappa aux sicaires que dépêchait contre lui les serviteurs de son fameux antagoniste ? Est-ce pour cela qu'échoua l'attentat de Munich contre Adolf Hitler ? Ces questions n'ont pas été élucidées.

L'attentat politique, réussi ou non, se retourne, dans la plupart des cas, contre ses auteurs. Un exemple : celui de

l'acteur shakespearien Booth abattant Abraham Lincoln. Le président du Nord s'apprêtait à inaugurer une politique généreuse à l'égard des confédérés vaincus. Lincoln disparu, le faible Johnson (car il s'appela Johnson, comme le successeur de Kennedy) installé à la place de l'honnête Abraham, laissa torturer le Sud par les Carpett-baggers ; le président de la défunte confédération : Jefferson Davis, entrevit l'abîme dès qu'il connut l'attentat :

— C'est le dernier malheur qui pouvait arriver au Sud !

*

Pour nous, n'en déplaise à Sexby, tuer c'est toujours assassiner, encore que ce dernier verbe n'exclue pas les circonstances atténuantes. Si le colonel Stauffenberg était parvenu à ses fins, l'Allemagne eût-elle réussi à éviter la capitulation sans conditions ? Si le colonel Bastien-Thiry avait mené à bien son entreprise et à mal le président de Gaulle, la France aurait-elle évité les convulsions de ces dernières années ? Ces questions-là demeurent trop actuelles pour que l'historien puisse tenter — ne serait-ce qu'approximativement — d'y trouver la réponse.

Certains procédés viennent à vicier les causes les plus pures. Au demeurant, tuer l'homme que l'on considère comme un tyran, c'est, en fin de compte, lui rendre service. Ne convient-il pas de lui laisser voir jusqu'au bout son œuvre se dégrader ?

Si M. de Saint-Régeant avait abattu Bonaparte, celui-ci n'aurait pas eu le loisir de méditer après l'incendie de Moscou. Quant aux miliciens de la guerre des toits, appliqués à mitrailler MM. Le Troquer, de Gaulle, Parodi et quelques moindres seigneurs de la Résistance, il eût été bien regrettable pour eux qu'ils réussissent leur coup. Aujourd'hui, la presque unanimité des Français vénérerait les hommes du gouvernement provisoire comme des martyrs.

Pour la même raison, il ne fallait abattre ni Philippe Henriot ni Georges Mandel, car il importe de ne point donner de martyrs à la cause adverse. Rochefort (que le mauvais goût n'effrayait point) l'avait bien dit : « Si le Christ avait fini dans une petite voiture, il n'y aurait plus de Christianisme ». Irions-nous, chaque vingt et un janvier, à la messe de Louis XVI, si ce faible monarque n'avait été assassiné, légalement et c'est pire, par quelque trois cents individus que la haine empêchait d'être lucides ?

Killing is murder : Tuer, c'est assassiner !

Jean-François CHIAPPE.



Un crime politique pendant la guerre d'Algérie :

L'AFFAIRE PETITJEAN

Les “barbouzes” aux
abois se sont
trompées de tête



Le cadavre de l'ingénieur Petitjean tel qu'il fut retrouvé dans un ravin d'Orléansville. Une tragique méprise !

ROUTE de Rouiba à Alger, le 27 février 1962. Il est exactement 13 h 45. Trois hommes descendent d'une fourgonnette Peugeot 403 de couleur grise. Un quatrième homme, armé d'une mitraillette, reste à l'intérieur du véhicule...

Ainsi débute l'une des affaires les plus mystérieuses de la guerre d'Algérie.

En ce mois de février 1962, on approche du dénouement. C'est l'heure où se mêlent l'espoir et la résignation, l'illusion entretenue par le sentiment et le réalisme commandé par la politique. Avec, en toile de fond, des éclats de haine qui déchirent des chairs françaises sous le regard surpris — et ravi — des chefs du Front de Libération Nationale algérien.

L'espoir pour des centaines de milliers de Français d'Algérie, c'est l'existence d'une Organisation de l'Armée Secrète (OAS), issue de l'échec du putsch militaire d'avril 1961, A sa tête deux généraux qui n'ont pas renoncé : Salan, le symbole du 13 Mai 1958, et Jouhaud, l'enfant du pays.

Si ce dernier demeure discret, Salan, en revanche, n'hésite pas à sortir de la clandestinité. Le 6 novembre 1961, il accorde une interview à la puissante chaîne de télévision américaine C.B.S. Vingt jours plus tard, la télévision belge reprend, sur ses antennes, les principaux passages de cet entretien, provoquant une énergique protestation du gouvernement français. Enfin, suprême injure : à l'heure où le général de Gaulle, chef de l'Etat, adresse son message de *Nouvel An* aux Françaises et Français, Salan l'imité sur les ondes de *Radio-France*, un émetteur clandestin désormais capté par toutes les populations d'Algérie. Les vœux diffèrent, on le devine !

Décidément, il faut arrêter ce Salan. Le 5 janvier 1962, dans un petit douar à deux cents kilomètres d'Alger, on croit bien le tenir : les renseignements sont précis, les forces engagées dans l'opération considérables, mais tout ce branle-bas n'aboutit à rien. Caché dans un silo, le chef de l'OAS entendra, dans la soirée, décroître au loin le « bruit sourd des légions »... déconfites.

M. Morin n'ose plus mettre le nez dehors

En ce début d'année 1962, ce ne sera pas la seule déception gouvernementale. M. Morin, délégué général de France en Algérie, s'isole de plus en plus dans la forteresse administrative de Rocher Noir : sa mésaventure d'avril 1961, où il fut capturé par les parachutistes du commandant de Saint-Marc, l'a rendu prudent. Il aurait même tendance à abandonner certaines « besognes » de maintien de l'ordre à son chef de cabinet, M. Vieillecaze, qui ambitionne, dans l'ombre, une carrière préfectorale (1).

Car, malgré l'énergie du colonel Debrosse, la gendarmerie a quelque répugnance à sortir des sentiers du droit commun. Du côté de la police, les exécutions des commis-

(1) M. Vieillecaze sera déçu dans ses espoirs : il ne sera nommé que sous-préfet d'Amiens.

saires Gavoury et Goldenberg ont singulièrement refroidi le zèle des commissaires venus de la métropole. Il a même fallu que le directeur de la Sûreté Nationale, M. Michel Hacq, crée un corps spécial de policiers — la mission C — dont la permanence a été maintenue à Paris, afin d'éviter la contagion « Algérie Française » qui semble affecter tous les corps de police établis en Algérie.

L'Armée, elle, vit son drame entre ses « officiers perdus » et ceux qui ont encore du mal à distinguer les chemins du devoir. Entre le contingent qui a, certes, précipité la faillite du putsch de 1961, mais qui maintenant aspire surtout à repasser la Méditerranée, et les bataillons musulmans ou les harkis, hantés par des visions de gorges tranchées.

Restent les « barbouzes ». Ou, plus précisément, ce qu'il en subsiste. Cette police parallèle, conçue dans l'euphorie d'un « Mouvement pour la Communauté », a sensiblement dévié des objectifs que lui avait assignés le gaulliste gauchisant Jacques Dauer. Sous l'impulsion d'un avocat ambitieux, Pierre Lemarchand, elle a troqué l'affiche et le pinceau contre le pistolet et le plastic. Œil pour œil, dent pour dent, « chrtounga » contre « chrtounga », elle est devenue la brigade du contre-contre-terrorisme.

L'ambiance de l'époque aidant, il faut croire que ces « hommes à tout faire » ont assez bien réussi et méritent l'argent que leur distribue généreusement M. Vieillecaze, puisque l'OAS et ses sympathisants ont nettement tendance à surestimer leur nombre et à les voir partout. Pourtant, lorsqu'au mois de janvier 1962 une machine infernale, livrée à leur quartier général de la villa d'El Biar, en expédiera quatorze dans l'Au-delà, il ne restera en tout et pour tout que douze « barbouzes » pour l'ensemble de l'Algérie (2).

Une tête à tout prix pour sauver les leurs

En fait, ces douze hommes sont pratiquement « relevés de leur mission ». C'est ce qu'on leur a fait savoir à l'hôtel *Rajah*, où ils ont trouvé refuge après l'explosion d'El Biar. Bien sûr, s'ils se signalaient par quelque coup d'éclat, leurs protecteurs parisiens — Jacques Foccart et Dominique Ponchardier — pourraient obtenir un sursis en leur faveur. Ou, du moins, retarder l'envoi en Algérie de « liquidateurs » chargés d'effacer toute trace de leur activité et de leur présence physique.

— Ah ! si, à défaut de Salan ou de Jouhaud, vous pouviez nous livrer l'un des responsables de l'ORO, vous vous en tireriez avec les honneurs et seriez bien récompensés, leur laisse entendre une « personnalité haut placée » (3).

Qu'est-ce que l'ORO ? C'est tout simplement une branche de l'OAS : celle qui est chargée de l'Organisation, du Renseignement et des Opérations. En termes de Deuxième Bureau, on nommerait cette branche le *Service Action* (4).

(2) Huit à Alger, trois à Orléansville et un à Oran.

(3) La récompense en question était une affectation de commissaire de police à Paris.

(4) Avant Perez à sa tête, l'ORO se subdivisait en deux Bureaux : BCR ou Bureau Central Renseignements et BAO ou Bureau Action Opérationnelle (Dequeldre était le patron du BAO).



Raoul Salan ("Soleil" en code O.A.S.) lorsqu'il vivait à l'ombre de la clandestinité. Le général s'était laissé pousser les moustaches.

En bref, le dernier carré des « barbouzes » est invité à s'emparer de l'un de ces hommes qui ne doivent recevoir d'ordre que du sommet, autrement dit de Salan ou de Jouhaud. S'ils ne réussissent pas, ce sera la « liquidation » (5).

Inquiets pour eux-mêmes, pressés par leurs « protecteurs » qui n'en mènent pas large chaque fois que l'Elysée ou Matignon réclament la tête de Salan ou de Jouhaud, les « barbouzes » du *Rajah* ont le dos au mur. Virtuoses du plastic, spécialistes de la perquisition, techniciens du coffre-fort, ils ont toutefois de sérieuses lacunes dans le domaine du renseignement. A leur décharge, il faut reconnaître que le fait de les avoir mis en caserne — notamment à la villa d'El Biar — n'a pas été une idée très lumineuse : repérés, photographiés, identifiés, ils avaient bien du mal à se faufiler parmi les populations. Ce détail d'indiscipline fut d'ailleurs l'une des principales erreurs qui provoquèrent l'anéantissement de la villa d'El Biar (6).

Quoi qu'il en soit, voici ces hommes condamnés à réussir : il leur faut absolument capturer un des responsables de l'ORO. Et le plus rapidement possible, car, assez diaboliquement, Paris n'a fixé aucun délai à leur sursis ; l'Ange Exterminateur peut surgir du jour au lendemain. Dans ces conditions, on prendrait n'importe quelle tête pour sauver la sienne.

*

Le hasard veut que l'une de ces « barbouzes » ait réussi à séduire une assistante sociale, jeune métropolitaine transplantée en Algérie depuis quelques mois, consciente de la gravité de la situation, mais surtout préoccupée des

(5) « Liquidation » physique comprise, comme ce fut le cas pour certains d'entre eux, à leur retour en France. Notamment Favier, « suicidé » rue de Douai, à Paris.

(6) Le rassemblement en caserne d'hommes qui devaient passer inaperçus permit non seulement de les repérer mais de s'en débarrasser « en bloc ».

droits du personnel musulman des usines Berliet-Algérie face aux lois du Travail. Bref, une militante engagée, pied-rouge avant l'heure, mais qui n'en dédaigne pas pour autant les plaisirs moins idéologiques de l'amour.

Pour l'heure, elle « coopère » avec un beau garçon, figurant de cinéma assez connu pour exciter l'imagination d'une jeune personne, fût-elle assistante sociale. Romance sans histoire jusqu'au jour où, entre deux draps, l'homme lui avoue que le cinéma n'est qu'une couverture et qu'il appartient en réalité aux services secrets français sous le pseudonyme de « colonel Bob » (7). Il ajoute qu'il est en Algérie pour « localiser » un chef de l'OAS.

La jeune femme — peut-être par amour ou par conviction politique — se transforme en indicatrice : deux jours plus tard, le colonel Bob tient un suspect. En fait, le renseignement n'est pas très précis. L'assistante sociale a parlé d'un contremaître de chez Berliet. Or, les « barbouzes » de l'hôtel *Rajah* fixeront leur choix sur un ingénieur de cette même firme. Ont-ils obtenu des informations supplémentaires ? Ou bien pensent-ils qu'aux yeux de leurs « protecteurs parisiens », jamais un contremaître ne pourra passer pour un chef de l'ORO ?

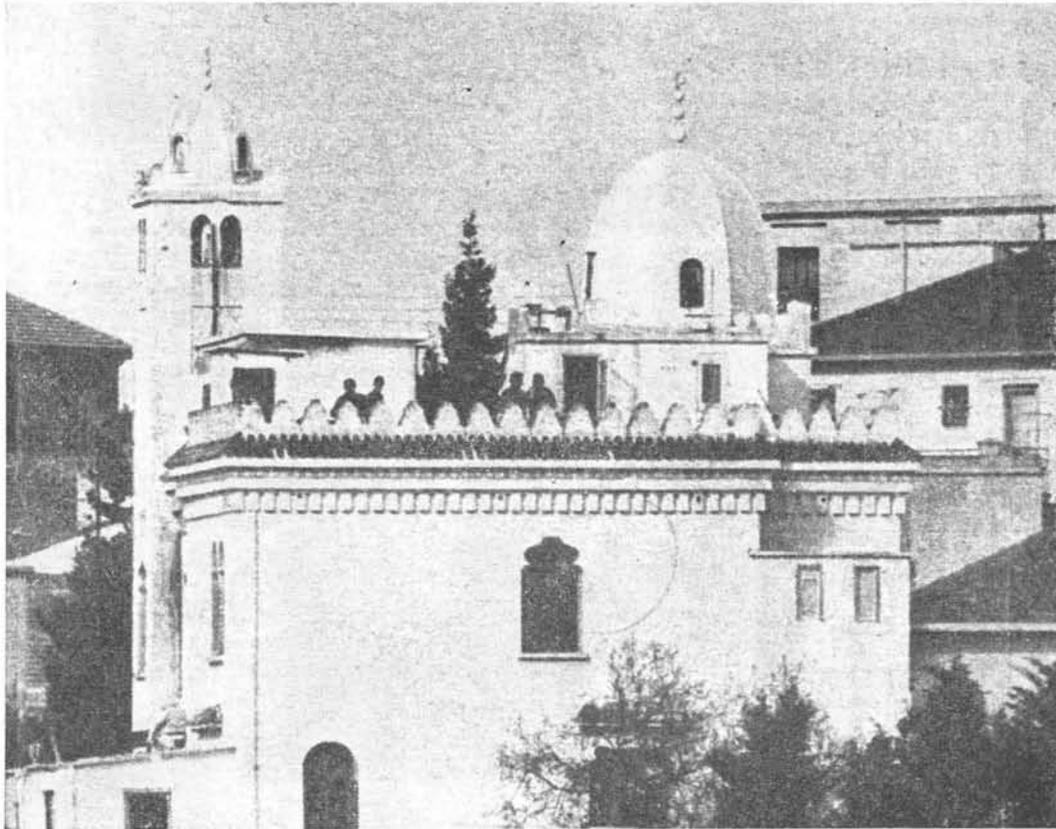
Ne l'oublions pas : le temps presse. Harcelés de tous côtés — Paris exige et l'OAS arrose leur refuge de roquettes — les « barbouzes » n'ont plus le loisir de fignoler... (8).

*

Il est donc 13 h 45, ce 27 février 1962, lorsque les trois hommes de la 403 grise se dirigent vers l'entrée de l'usine Berliet, route de Rouiba, à Alger.

(7) Il s'agit de Robert M..., ancien figurant de cinéma, actuellement conseiller municipal U.D.R. dans la banlieue parisienne.

(8) Depuis le 19 février, les huit « barbouzes » d'Alger ne sont déjà plus que cinq. En effet, ce jour-là, une de leurs voitures est tombée dans une embuscade tendue par le célèbre Jésus de Bab El-Oued : trois hommes criblés de balles ont brûlé dans le véhicule.



Repaire de "barbouzes", la villa d'El Biar, avant et après l'explosion de janvier 1962. Les services spéciaux français sont passés par là.



Sans hésiter, ils gagnent les bureaux de la Direction et entrent sans frapper.

— Police ! Nous voulons parler au directeur, déclare l'un d'eux à la secrétaire interloquée par cette intrusion intempestive.

Le directeur, M. Camatte, est occupé. C'est le chef du personnel, M. Angeli, qui les reçoit dans son bureau. Très calmement, il leur demande :

— Messieurs, puis-je voir vos cartes de police ? Vous comprendrez que par les temps qui courent...

M. Angeli n'a pas le temps d'achever. Les trois hommes plongent leurs mains dans la poche intérieure de leurs vestes et en ressortent... trois cartes barrées de tricolore, pliantes, bilingues (français-arabe), et portant chacune une photographie — très récente, remarque M. Angeli — de leurs détenteurs. Cette formalité achevée, le chef du personnel s'enquiert de la mission des trois « policiers ».

— Nous voudrions voir un de vos ingénieurs, M. Camille Petitjean. Mais, avant tout, une question : est-ce bien lui qui possède une voiture 404 de couleur grise, immatriculée 470 KR 9A ?

L'une des clés du drame est dans cette question. Car il semble bien qu'à cet instant les trois hommes aient pour seul suspect... une voiture, dont il a été facile de retrouver le propriétaire, grâce aux services d'immatriculation des véhicules. Voilà qui apporte également une réponse à l'énigme posée plus haut : l'assistante sociale avait désigné un contremaître de chez Berliet mais une voiture immatriculée 470 KR 9A a orienté les « barbouzes » vers l'ingénieur Camille Petitjean. Ce véhicule va d'ailleurs jouer un rôle important dans les journées suivantes.

Mais revenons à l'usine. Les trois hommes, accompagnés de M. Angeli, pénètrent dans le bureau où travaille M.

Petitjean. Ce dernier paraît surpris, bien que la présence du chef du personnel le rassure. Une sécurité toute relative qui ne va pas durer bien longtemps. Sous les yeux de Mme Astier, la secrétaire de l'ingénieur, et de M. Angeli, qui commence à regretter de s'être montré aussi coopératif, deux des trois hommes se saisissent de M. Petitjean et le fouillent minutieusement. Le troisième ouvre déjà les tiroirs du bureau de l'ingénieur. Ils ne trouvent rien. En tout cas, pas d'arme.

M. Petitjean proteste. Personne ne répond. Les « policiers » sont trop occupés à vider les armoires et les classeurs, répandant pêle-mêle sur le sol des dossiers éventrés. Toujours rien. Aucun document compromettant pour l'ingénieur.

Malgré cela, et sans accorder la moindre attention aux questions de M. Angeli, les trois hommes poussent M. Petitjean hors de son bureau, l'entraînent par les couloirs, franchissent la sortie et débouchent sur la route de Rouiba.

Pendant qu'ils fouillaient le bureau de l'ingénieur, une seconde 403 fourgonnette est venue se ranger derrière la première. Elle aussi transportait quatre hommes. L'un d'eux est descendu, a gagné le parking de l'usine et s'est arrêté devant une voiture en stationnement : une 404 immatriculée 470 KR 9A. Celle de M. Petitjean.

Lorsque l'ingénieur, encadré par ses trois anges gardiens, arrive auprès de la première fourgonnette, où il va être embarqué, l'un d'eux lui demande les clés de sa voiture. M. Petitjean les lui donne. Et tandis qu'il est poussé à l'intérieur du véhicule, le « policier » va remettre ces clés à son collègue en poste sur le parking.

Les deux fourgonnettes et la 404 de M. Petitjean démarrent en même temps. Destination ?

— Préfecture de Police pour interrogatoire, a jeté l'un des hommes à M. Angeli.



En réalité, le convoi se séparera en deux. La fourgonnette où se trouve M. Petitjean gagnera la rue Anatole-France, dans le quartier de la Redoute, et stoppera devant l'hôtel *Rajah*. Les deux autres voitures se dirigeront vers le boulevard du Telemly et s'arrêteront devant le n° 138, domicile de M. Petitjean.

L'ingénieur y vit seul depuis qu'il est séparé de son épouse Huguette. Agé de 51 ans, il mène une existence paisible de cadre supérieur. L'appartement de cet ancien commandant d'artillerie — il s'est recyclé à la fin de la guerre — laisse deviner une certaine rigueur. Entre des trophées de yachting, son sport favori, les visiteurs vont découvrir deux décorations : la Croix de chevalier de la Légion d'honneur et la Croix de Guerre 1939-45 avec palme.

Mais les hommes qui sont là ont bien autre chose à faire que de saluer un combattant. En quelques minutes, c'est la curée : vestiaire, bibliothèque, literie, placards, tout est mis sens dessus dessous. Toute la correspondance est saisie.

Il semble toutefois que cette fouille au domicile de M. Petitjean n'ait rien apporté de plus que celle qui avait été effectuée à son bureau. Un seul indice « intéressant » a été recueilli, que les « barbouzes » vont exploiter dans l'heure qui suit. On va voir à quel point il est léger.

Les surprenants effets d'un verre de lakmi

Cependant, à l'hôtel *Rajah*, l'interrogatoire de M. Petitjean a commencé. Mais laissons la parole à Georges L..., l'une des « barbouzes » qui y a participé :

« Dès notre arrivée, nous l'avons conduit dans une pièce sommairement meublée d'un lit et d'un placard. Il n'y avait pas d'instrument de torture. Simplement, l'ambiance de cette chambre sombre, exigüe, était assez impressionnante. Le colonel Bob, qui avait pris le commandement de notre groupe, a voulu mener l'interrogatoire, un rôle qu'il connaissait bien pour l'avoir déjà tenu comme figurant au cinéma. Petitjean a déclaré ne rien savoir de l'ORO à titre personnel. Nous l'entourions, pas plus menaçants que ça... Entre nous, nous n'étions pas très convaincus d'avoir en face de nous cette « tête » de l'OAS dont dépendait notre sort. Seul Bob, qui s'attribuait le mérite de la découverte, grâce à la fille, prenait l'affaire au sérieux. Et, ma foi, en Maigret d'occasion, il avait une certaine gueule ! Mais nous n'étions pas au cinéma, et tous les effets de Bob, tous ses pièges tombaient à plat. Petitjean s'en tenait à son personnage d'ingénieur tranquille, pris par son travail et passionné de yachting. Pour vous dire à quel point nous étions peu persuadés de son appartenance à l'OAS, sachez qu'aucun de nous quatre n'a songé aux coups. Pourtant, à défaut de Bob, d'une carrure assez impressionnante, il y avait parmi nous un gars qui était un peu spécialiste de la matraque... ».

En fait, c'est un autre « spécialiste » qui va décider de la conduite à suivre pour faire parler Petitjean. Il se nomme Cl... M... et a gardé de ses origines asiatiques un surnom (Vien) et un faible pour les supplices qui ne laissent pas de traces. Ecoutons Georges :

« C'est alors que Vien a proposé de préparer un verre de lakmi à l'intention de Petitjean. Le lakmi, plus connu sous le nom de vin de palmier, est une boisson qui, une heure ou deux après son absorption, provoque un certain nombre de réactions assez désagréables. Notamment des sueurs froides, accompagnées de claquements de dents incoercibles. En même temps, le sujet ressent un grand désordre cérébral, comme si toutes ses idées se confon-

daient. Il ne peut plus en fixer une et son grand soulagement, c'est de les débiter à la suite, d'une manière plus ou moins intelligible. Ce procédé fait d'ailleurs partie du fameux lavage de cerveau que connaissent bien ceux qui ont été prisonniers des Viets ».

Il est environ 17 h à l'hôtel *Rajah* lorsque M. Petitjean est contraint d'ingurgiter son verre de lakmi. Selon son degré de résistance, les premiers effets se feront sentir dans une heure ou deux.

Mais, entre-temps, l'équipe qui a perquisitionné au domicile de l'ingénieur, boulevard du Telemly, est revenue à l'hôtel *Rajah*. Son rapport n'a pas manqué de doucher les espoirs que les « barbouzes » mettaient dans la capture d'un responsable de l'ORO.

On décide cependant d'exploiter le seul indice découvert dans l'appartement de M. Petitjean : deux lettres prêtes à être envoyées à Mlle Jacqueline Arnal, professeur de Lettres au lycée de garçons de Maison-Carrée et membre du Yacht Club d'Alger.

Trois « barbouzes » montent dans la voiture de M. Petitjean — est-ce pour tendre un piège ? — et filent vers Maison-Carrée. Au fond du véhicule, une mitrailleuse allemande. L'un des trois occupants est « Pierrot », qui a participé à l'arrestation de l'ingénieur à l'usine Berliet. On reparlera de lui.

Il est 16 h à la grande horloge du lycée de garçons de Maison-Carrée. Mlle Jacqueline Arnal vient de terminer son cours. Un employé du secrétariat de l'établissement lui remet une note l'invitant à passer immédiatement chez le censeur. Elle s'y rend... Laissons-lui la parole. (Procès-verbal de déposition de témoin, en date du 8 mars 1962).

« J'ai aperçu un monsieur qui sortait du bureau du Proviseur et qui m'a abordée, me demandant si je connaissais M. Petitjean Camille. Je ne lui ai pas caché que je le connaissais, car nous sommes tous les deux membres du Yacht Club. Il m'a alors sorti une carte barrée d'un ruban tricolore et m'a déclaré qu'il appartenait à la Sûreté Nationale et m'a indiqué qu'il devait me conduire à Hussein Dey (9), afin de répondre à certaines questions relatives à M. Petitjean. Je lui ai répondu qu'avant de m'y rendre je désirais conduire à leur domicile mon frère et trois collègues, comme j'en ai l'habitude à cette heure-là. Le monsieur m'a donné son accord. En sortant j'ai constaté que ce monsieur montait dans une voiture 404 grise que j'ai reconnue par son numéro 470 KR 9A comme étant celle de M. Petitjean. Le monsieur m'a dit d'ailleurs que c'était bien la voiture de M. Petitjean et que celui-ci avait eu un accident. Il y avait deux autres hommes dans cette voiture... ».

Mlle Arnal gagne sa voiture, où sont déjà installés son frère et ses trois collègues. Elle démarre, suivie de la 404 grise. Elle compte déposer ses quatre passagers à leur domicile, mais...

(9) C'est là que se trouvait l'Ecole de Police où avaient lieu les interrogatoires des suspects (N.D.L.R.).

COUR D'APPEL D'ALGER	PROCÈS-VERBAL DE DÉPOSITION DE TÉMOIN
TRIBUNAL D'ALGER	Le Huit Mars, mil neuf cent soixante-deux,
CABINET de M. _____	à _____ heure _____,
JUGE D'INSTRUCTION N° _____	Devant Nous Bernard CONNEX , suppléant Mr. CAITUCOLI Juge d'Instruction au Tribunal de Grande Instance d'Alger empêché ; assisté de Ms. COHEN STORA Félix , greffier assermenté étant en notre cabinet au Palais de Justice,
T A X E	Instruisant sur les faits reprochés à _____ inculpé de _____
	A comparu, séparément et hors de la présence de l'inculpé, le témoin ci-après nommé, lequel nous a remis l'avertissement qui le convoque.
	Après lui avoir fait prêter serment de dire la vérité, rien que la vérité, nous l'avons requis de déclarer ses nom, prénoms, âge, état, profession, demeure et s'il est domestique, parent ou allié des parties et à quel degré.
	Le témoin a répondu : Je ne suis ni domestique ni parent ni allié des parties
	Je me nomme ARNAL Jacqueline, Danielle ; âgé e de 22 ans . — Profession : Professeur de Lettres au Lycée de garçons, de Maison-Carrée. — Demeurant à Alger, 5^e, Rue Desfontaines . —
	S.I. : Ayant appris que Madame PETITJEAN avait porté plainte à la suite de la disparition de son mari survenue le 27 Février 1962, vers quatorze heures, aux Etablissements BERLIET où il est Ingénieur, je crois de mon devoir de porter à votre connaissance les faits suivants : Ce même 27 Février, alors que je terminais mon cours au Lycée de garçons de Maison-Carrée, j'ai reçu un mot du Secrétariat m'invitant à passer chez le censeur à 16 heures. — Je m'y suis rendue et, j'ai aperçu un monsieur qui sortait du bureau du Proviseur et qui m'a abordée, me demandant si je connaissais Mr. PETITJEAN Camille. — Je ne lui ai pas caché que je le

Fac-similé du procès-verbal de déposition du témoin Jacqueline Arnal : des accusations bien embarrassantes.

« En cours de route, cette voiture nous a dépassés et coïncés en bord de chaussée. Sous la menace d'un pistolet et d'une mitrailleuse allemande, nous avons été invités à suivre au plus près la voiture des « inspecteurs » et nous sommes ainsi arrivés à une villa... ».

Il s'agit de l'hôtel *Rajah* que Mlle Arnal identifiera, quelques jours plus tard, en regardant une photographie publiée dans *Paris-Match*.

« Arrivés là, les hommes nous ont dit qu'on les appelait les « barbouzes ». Ils ont fait attendre mon frère et mes trois collègues dans la cour et m'ont conduite à l'intérieur de la villa en disant : « La chambre de Mademoiselle est prête ». Il y avait dans cette chambre un lit défait sur lequel on m'a fait asseoir. Là, j'ai été interrogée pendant plus de trois heures par divers individus qui allaient et venaient, me communiquant des documents (10) saisis chez M. Petitjean et notamment deux lettres qui étaient sur le point de m'être adressées... ».

Si Mlle Arnal ne saisit pas très bien la valeur de ce qu'elle appelle des « documents », par contre, certains détails ne lui échappent pas :

(10) Mlle Arnal qualifie de « documents » divers papiers saisis chez M. Petitjean et dont — la suite le montrera — aucun n'est un véritable document (N.D.L.R.).

« J'ai reconnu également un tableau, une écharpe que l'un des hommes avait mise autour de son cou, un pull-over qu'un autre avait revêtu, un carnet de chèques, des photos de famille et des souvenirs... ».

Bref, les « barbouzes » ne s'étaient pas contentées de perquisitionner : elles s'étaient également « équipées » !

« J'avais été prévenue que si je ne répondais pas loyalement aux questions posées, on me confierait aux soins particuliers d'une Allemande, prénommée Frida (11). Au cours de l'interrogatoire, les enquêteurs étaient armés et, çà et là, des grenades étaient posées, notamment sur l'appui de la fenêtre. Je précise qu'au cours de cette audition, les enquêteurs, à l'exception de deux d'entre eux, se permettaient de me tutoyer et de m'injurier, m'invectivant notamment de l'expression « Salope »...

De l'un de ces « enquêteurs », Mlle Arnal va garder un souvenir précis qui aura son importance plus tard. Il s'agit de « Pierrot », déjà cité, qui se vante d'être capitaine de parachutistes et arbore un uniforme qu'il déclare avoir trouvé dans la garde-robe de M. Petitjean.

A 19 h 45, l'interrogatoire s'achève. Tandis que son frère et ses trois collègues — toujours en attente dans la cour de l'hôtel — sont autorisés à regagner leur domicile, Mlle Arnal est conduite à l'École de Police d'Hussein Dey par deux hommes dans une 403 noire :

« Le chauffeur avait l'accent parisien (12). L'autre avait une physionomie asiatique et inquiétante (13). Il se vantait de ne pas savoir faire autre chose que de tirer à la mitraille. Le chauffeur m'a accompagnée au poste de garde où il s'est présenté comme représentant. Pendant qu'il était retenu au poste de garde, j'ai été conduite dans une villa mauresque au centre de l'École de Police. Les inspecteurs qui m'ont accueillie m'ont bien précisé qu'ils n'avaient rien de commun avec les « barbouzes ». Là, on m'a seulement demandé mon identité et, peu après, on m'a fait reconduire en voiture à mon domicile... ».

Le coup de la bombe à retardement

Dans la voiture qui la ramène chez elle, 5 rue Desfontaines, Mlle Arnal s'interroge sur le sort de M. Petitjean. Au cours de sa détention, elle a bien tenté de se renseigner. On lui a répondu une première fois :

— Il est mort !

Puis, quelques instants plus tard :

— Non, il n'est pas mort... Il est même très intelligent. Et s'il est suffisamment intelligent, il pourra nous servir beaucoup...

Que croire ? Mlle Arnal conclura finalement que l'ingénieur doit être entre les mains des « barbouzes ». Ce qu'elle ignore, c'est qu'il est détenu dans une chambre très voisine de celle où elle-même a été interrogée.

A cette heure, M. Petitjean n'est ni mort, ni réellement vivant. Le lakmi a commencé à faire son effet. Voici comment Georges L... décrit la lente progression de la drogue dans le corps et l'esprit du prisonnier :

(11) Une plaisanterie : il n'y avait ni Frida, ni aucune autre femme parmi les « barbouzes » (N.D.L.R.).

(12) Il s'agit vraisemblablement de Georges L... (N.D.L.R.).

(13) Cette physionomie asiatique est celle de Vien (N.D.L.R.).

« Deux heures après que Petitjean eut absorbé le verre de vin de palmier, Vien est entré dans une violente colère. Selon lui, Petitjean aurait dû commencer à suer et à « se mettre à table ». Or, il n'en était rien. Certes, le prisonnier était prostré et il avait les yeux vitreux. Mais il semblait résister aux effets du breuvage... ».

Si cette résistance rend furieux « l'alchimiste » Vien, blessé dans son amour-propre, elle a aussi pour résultat de transformer l'ambiance du *Rajah*. Alors que, jusque-là, les « barbouzes » avaient plutôt tendance à considérer Petitjean comme une médiocre prise de guerre, en tout cas sans rapport avec cette « tête » qu'il leur fallait trouver, voilà que son opposition aux effets du lakmi fait naître des soupçons : n'a-t-on pas affaire à un homme entraîné à subir certains traitements ? Donc, à un homme important ?

Bob, un moment déçu par les résultats de l'interrogatoire, reprend espoir :

« Nous étions là à regarder Petitjean, prêts à saisir les premiers mots qu'il prononcerait quand commencerait le délire, lorsque Bob nous a dit :

— Les gars, ce type est en train de nous jouer le coup de la bombe à retardement ».

C'est un coup classique dans la lutte clandestine : lorsqu'un homme est arrêté, il s'arrange pour résister trente-six ou quarante-huit heures aux interrogatoires. Pendant ce temps, ses amis, mis au courant de son arrestation, peuvent changer tous les dispositifs connus par le prisonnier. Quand il sera obligé de parler, tout ce qu'il racontera — y compris la vérité — sera périmé. Ainsi le réseau sera sauvé.

« D'après mes informations, ajouta Bob, l'ORO est organisée en commandos Delta. C'est-à-dire que chaque groupe ne comprend que trois personnes qui se connaissent entre elles. Et le responsable de l'organisation ne connaît qu'une personne dans chaque groupe. Si on arrive à faire parler Petitjean dans les douze heures, ils n'auront pas le temps de prévenir tout le monde et on fera une belle moisson de Delta... ».

Il est près de 21 heures lorsque la première goutte de sueur apparaît sur le visage de M. Petitjean. Un éclair de triomphe jaillit dans les yeux bridés de Vien. Sous la lumière falote d'une lampe crasseuse, les gouttes perlent maintenant une à une sur le front de l'ingénieur. D'abord faible et espacé, le claquement de dents va bientôt s'accélérer.

« Petitjean porta la main à la tête comme s'il voulait retenir quelque chose qui tentait de s'en échapper, raconte Georges L... Cette minute était impressionnante. Peut-être parce que nous commençons à douter de l'efficacité du lakmi... ».

Le bruit des dents qui s'entrechoquaient

Comme prévu, M. Petitjean va parler. Ou plutôt bredouiller des phrases sans suite que le petit « cercle de famille » tentera de déchiffrer. Georges L... est toujours là :

« Le son de sa voix était faible et, le plus souvent, couvert par le bruit des dents qui s'entrechoquaient. Parfois, il commençait une phrase qu'il arrêtait après cinq ou six mots, sans l'achever. Ou bien il la reprenait pour la termi-

ner d'une manière absurde... Nous tentions de l'aider, Vien en particulier, qui, depuis le succès de sa drogue, jouait les meneurs de jeu... ».

En fait, M. Petitjean parle beaucoup. Mais malgré les orientations que les « barbouzes » tentent de donner à sa pensée, il ne dit rien qui ait quelque rapport avec l'OAS ou l'ORO.

« A deux ou trois reprises, il a parlé des plastiquages. Nous devenions alors très attentifs mais, au bout du compte, nous nous apercevions que ses propos auraient pu être ceux de n'importe quel Algérois traumatisé par les explosions. Vien essayait bien de lui suggérer que c'était lui, Petitjean, qui organisait ces opérations, mais le prisonnier ne « mordait » pas... Enfin arriva un moment où la sueur s'arrêta de couler, les dents de claquer et les mots de sortir... Il s'effondra sur le lit... ».

L'opération lakmi a échoué. Vien rentre dans le rang. Bob reprend le commandement. Demain, il fera jour ! En réalité, les « barbouzes » ne dormiront guère. Comme chaque nuit, depuis qu'ils sont installés au *Rajah*, l'OAS déclenche contre l'immeuble de violents tirs de bazooka. Seul, plongé dans un véritable sommeil léthargique, M. Camille Petitjean passera une nuit tranquille.

Un inconnu au regard d'acier : le Liquidateur

Le lendemain, il fait effectivement jour. Mais le prisonnier, toujours « dans le cirage », ne prononce plus aucune parole. Chaque fois que l'on essaie de l'asseoir, il retombe sur le lit et s'endort. Les « barbouzes » se relaient, l'aspergent d'eau : rien à faire. On s'en prend à Vien :

— Toi qui as été si fort pour l'endormir, il faudrait peut-être maintenant que tu le réveilles !

Hélas ! Vien ne connaît pas l'antidote. Il faut laisser faire le temps.

Or, le temps est justement ce qui manque le plus à ces hommes aux abois. L'hôtel *Rajah*, perforé de toute part, est un Fort Alamo qui, à tout instant, peut subir l'assaut final. En outre, si M. Petitjean ne parle pas avant trente-six heures, tout ce qu'il avouera — s'il a quelque chose à avouer — ne servira plus à rien : ses amis de l'OAS ou de l'ORO seront au courant de son arrestation.

Enfin — et surtout — il y a le « liquidateur » annoncé par Paris. Peut-être est-il déjà en route. Ou même arrivé anonymement dans la cité administrative de Rocher Noir. Comment savoir ? M. Vieillecaze, le secrétaire de M. Morin, a été catégorique :

— Je ne veux vous revoir que lorsque vous m'amènerez vivant un des responsables de l'OAS... Un vrai. Pas un batteur de casseroles !

Dans la journée du 28, Bob prend une décision, inspirée d'un scénario de film policier :

— On va l'empêcher de dormir (il s'agit naturellement de M. Petitjean). Et, pour ça, un seul moyen : le coincer, debout, dans le placard de la chambre...

Ce sera la seule véritable torture que l'ingénieur subira au cours de sa détention. Littéralement arrimé dans l'étroite penderie en bois, il restera près de deux jours et de deux nuits dans cette position. Les « barbouzes » se relaieront pour l'interroger, lui glisser dans la bouche un morceau de

pain ou une gorgée d'eau. Georges L... est encore présent :

« Il avait repris ses esprits. Mais plus que la révolte ou la peur, c'était une immense lassitude qui se lisait sur son visage. Je reste persuadé aujourd'hui que Petitjean était un partisan convaincu de l'Algérie Française et qu'il a même porté assistance à des camarades, des « officiers perdus » de l'OAS... Je suis certain qu'il en a hébergé à son domicile et, surtout, qu'ils se sont servis de sa voiture avec son autorisation. Le fait que nous n'avons jamais trouvé le second jeu de clés de sa 404 en est sans doute la preuve. Et c'est cette voiture, repérée au cours d'une opération de l'OAS, qui, bien plus que la dénonciation de l'assistante sociale, a conduit Bob chez Berliet... Mais je ne crois pas que Petitjean fût une tête de l'ORO ni un personnage-clé de l'OAS. Disons qu'il était tout au plus un sympathisant actif... ».

Le 3 mars, les « barbouzes » doivent se rendre à l'évidence : leur mission de salut a échoué.

Le lendemain, Bob est convoqué à Rocher Noir. Ce n'est plus M. Vieillecaze qui le reçoit, mais un inconnu au regard d'acier : le Liquidateur (14). Bob tente de justifier son échec et celui de ses hommes, mais il ne fait qu'aggraver son cas.

— Qu'allez-vous faire maintenant de votre prisonnier ? lui demande son interlocuteur d'une voix glaciale. Je suis ici pour effacer toutes les traces de votre activité. Et celle-là, c'est la plus grosse. Si jamais vous le relâchez, la tâche que m'a confiée le gouvernement sera réduite à néant. Si vous le supprimez sur place, les autres le retrouveront et le résultat sera le même, puisque vous aurez été les derniers occupants de l'hôtel...

En fait, Bob ignore que c'est précisément la présence de M. Petitjean au *Rajah* qui va lui sauver la vie ainsi que celle de ses quatre complices. S'il n'était resté à l'hôtel que des « barbouzes », le Liquidateur aurait fait le vide. Comme à El Biar (15)... Ce « vide », c'est l'OAS qui le prépare, ignorant d'ailleurs que l'ingénieur de Berliet est détenu à l'intérieur de l'immeuble. (À ce sujet, il convient de remarquer que si M. Petitjean avait été véritablement l'une des « têtes » de l'OAS, celle-ci se serait inquiétée de son sort d'une manière plus précise).

Le Rajah explose : il n'y a pas de cadavres...

Dans la nuit du 9 au 10 mars, les tirs de bazooka contre le *Rajah* ont été plus destructeurs que jamais. Toute l'installation électrique a été touchée. Bob a demandé qu'on lui envoie une équipe de réparateurs dans la matinée. Durant plus de trois heures, les électriciens vont procéder au remplacement des circuits détériorés par les roquettes.

Le 10 mars à 19 h 45, une violente explosion soulève l'hôtel : les électriciens n'étaient autres que des saboteurs de l'OAS. Les installations qu'ils avaient si bien figolées le matin comprenaient des bombes et des détonateurs à retardement.

(14) Ce liquidateur était un agent travaillant pour le S.D.E.C.E. Il opérait à l'époque sous le pseudonyme d'Hubert.

(15) L'explosion de la machine infernale d'El Biar aurait été conçue par le S.D.E.C.E., sur ordre supérieur. La machine à imprimer offset, commandée par les « barbouzes » pour leurs travaux d'affichage, aurait été interceptée entre Francfort et Alger et truffée de plastic.

Va-t-on retrouver sous les décombres les cadavres des « barbouzes » et de leur prisonnier ? On fouille ; on remue de la terre et des gravats. Rien du spectacle qu'offrait, quelques semaines plus tôt, la villa d'El Biar : ni membres disloqués, ni corps écrasés. On cherchera longtemps dans la nuit... Georges L... nous livre la clé du mystère :

« Il était environ 16 h, ce 10 mars, lorsque nous avons reçu de Rocher Noir l'ordre d'évacuer le Rajah à la tombée de la nuit... L'heure était en effet propice : l'OAS ne pouvait nous tirer dessus en raison de la présence d'une foule assez dense dans le quartier de La Redoute. De plus, nous pouvions passer inaperçus en mêlant notre voiture à la circulation ambiante... Nous avons donc quitté le Rajah à 18 h 30, emmenant notre prisonnier avec nous, comme le Liquidateur nous l'avait ordonné ».

La voiture roule bientôt vers Orléansville. C'est là que sont attendus les cinq rescapés et leur prisonnier. Ils sont accueillis par le responsable « barbouze » de la ville, Robert Gitz, et ses deux « assistants ». Leur hébergement a été prévu par un fonctionnaire musulman (16), dont les sympathies ont, depuis quelque temps déjà, viré au FLN. Comme ce dernier semble attendre des remerciements, Bob aura cette réplique pleine de superbe :

— Le gîte et le couvert, c'est bien le moins que vous puissiez faire, Monsieur. Sans nous, jamais le FLN n'aurait pu arracher Alger à l'OAS...

Il y a, certes, pas mal d'exagération dans cette apostrophe. Toutefois, il faut reconnaître que la présence des « barbouzes » a sérieusement compliqué la tâche de l'organisation Salan à Alger. Ne fût-ce — comme nous le disions plus haut — que sur le plan psychologique, ces hommes étant parvenus à accréditer la présence d'une force

(16) Le préfet Ourabah, nommé depuis lors maître des requêtes au Conseil d'Etat.

gaulliste au cœur même du bastion de l'Algérie française.

Pour Bob, c'est aussi sa dernière phrase de chef : le soir même, il abandonnera son commandement à Robert Gitz, le responsable des services parallèles d'Orléansville, qui voit du même coup tripler ses effectifs, un rescapé d'Oran se joignant à la petite troupe, le lendemain matin.

Comment s'en débarrasser ?

Voici donc neuf hommes entrés dans la clandestinité avec un prisonnier dont ils ne savent que faire. Un prisonnier inutile mais dangereux. Car, le 6 mars, s'est produit un événement fort important. Mme Huguette Petitjean a appris l'enlèvement de son mari, à Oran, où elle réside, 10, rue Lahitte. Bien que séparée de son époux pour des raisons personnelles, elle n'en décide pas moins d'agir.

Par l'intermédiaire d'un avoué algérois, ami du couple, M^e Benchetrit, dont l'étude est sise 3, rue Dumont-d'Urville, elle dépose une plainte contre X « pour délits d'arrestation illégale, de séquestration, ainsi que pour tout autre délit que l'information révélerait ».

Cette plainte avec constitution de partie civile est enregistrée par le Doyen des juges d'instruction d'Alger qui charge immédiatement M. Caitucoli, juge d'instruction au Tribunal de grande instance d'Alger, de s'occuper de l'affaire.

Ce magistrat va donner un bel exemple de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Une rapide enquête lui permet, en effet, d'apprendre que M. Petitjean n'a jamais été conduit à l'Ecole de Police d'Hussein Dey, où doivent, légalement, avoir lieu les interrogatoires.

Le 9 mars, il donne commission rogatoire au commissaire divisionnaire, chef du service régional de Police Judiciaire,

COUR D'APPEL D'ALGER
TRIBUNAL D'ALGER
CABINET de M. CAITUCOLI
JUGE D'INSTRUCTION

COMMISSION ROGATOIRE

NOUS Paul CAITUCOLI
Juge d'instruction au Tribunal de grande instance d'ALGER

Vu l'information suivie contre X....

Inculpe... d'arrestation, détention ou séquestration arbitraires

Donne commission rogatoire à M^r le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
Chef du Service Régional de POLICE JUDICIAIRE
à ALGER

à l'effet de procéder aux opérations ci-dessus mentionnées.

notre cabinet, le 9 MARS 1962
(1) Le Juge d'instruction.

MISSION

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir identifier les auteurs de l'arrestation illégale et de la séquestration du sieur PETIT JEAN Camille qui, aux termes de la plainte de son épouse, aurait été enlevé le 27 février 1962 aux Etablissements SKELINE, route de ROUIBA. Vous voudrez bien également rechercher la voiture PEUGEOT 404 appartenant au sus-nommé. Ce véhicule aurait été soustrait par les ravisseurs du sieur PETIT JEAN. Ce véhicule est immatriculé 470 K R 9 A. Le numéro du chassis est 4.071.905.

13 MAR 1962
N° 2023/3

COUR D'APPEL D'ALGER
TRIBUNAL D'ALGER
CABINET de M. CAITUCOLI
JUGE D'INSTRUCTION

COMMISSION ROGATOIRE

NOUS Paul CAITUCOLI
Juge d'instruction au Tribunal de grande instance d'ALGER

Vu l'information suivie contre X....

Inculpe... d'arrestation, détention ou séquestration arbitraires

Donne commission rogatoire à M^r le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
Chef du Service Régional de POLICE JUDICIAIRE
à ALGER

à l'effet de procéder aux opérations ci-dessus mentionnées.

notre cabinet, le 14 MARS 1962
(1) Le Juge d'instruction.

MISSION

REFERENCE : Ma Commission Rogatoire du 9 mars 1962 r/s enlèvement du sieur PETITJEAN.

J'ai l'honneur de vous adresser copie du Procès-Verbal d'audition de la demoiselle ARNAL, laquelle déclare avoir identifié l'un des ravisseurs du sieur PETITJEAN comme étant un nommé VEILLARD, membre d'une organisation anti-O.A.S./

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir procéder à toutes investigations utiles aux

15 MAR 1962
N° 2023/3

Les deux pièces qui déclenchèrent l'enquête officielle. Signées du juge Caitucoli, elles allaient provoquer la panique chez les « barbouzes ».

pour « *entendre sous la foi du serment tous témoins utiles, procéder à toutes perquisitions partout où besoin sera, procéder à la saisie de tous objets ou documents et, d'une manière générale, procéder à tous actes utiles à la manifestation de la vérité* ».

Est-ce cette décision, certainement transmise à Rocher Noir, qui conduira le Liquidateur à ordonner l'évacuation de l'hôtel *Rajah* dès le lendemain ? C'est bien possible. Le juge Caitucoli était, en effet, considéré comme un magistrat qui « *allait jusqu'au bout* ».

Il était même allé de l'avant ! La veille, il avait fait procéder à l'audition de Mlle Jacqueline Arnal, dont nous avons reproduit le témoignage. Le jeune professeur de Lettres (22 ans) avait déposé, sous serment, devant le juge Bernard Connen qu'assistait le greffier Félix Cohen Stora.

Or, en dehors des passages de cette déposition que nous avons cités, Mlle Arnal précisait une chose extrêmement intéressante :

« *Parmi les gens qui m'interrogeaient j'ai reconnu un nommé Veillard qui était habillé d'un uniforme qu'il m'a déclaré avoir trouvé dans la garde-robe de M. Petitjean... J'ai reconnu cet homme sur une photographie affichée dans les rues d'Alger, samedi 3 mars, et probablement diffusée par l'Organisation de l'Armée Secrète. Par la suite j'ai eu l'occasion de voir Mme Astier, secrétaire de M. Petitjean à l'Entreprise Berliet, qui m'a indiqué qu'elle avait vu la même affiche et qu'elle avait reconnu le nommé Veillard comme étant l'un des hommes venus arrêter M. Petitjean* ».

Mme Astier devait confirmer, quelques heures plus tard, cet indice, ainsi d'ailleurs que le frère de Mlle Arnal, Pierre Arnal, et trois collègues de la jeune enseignante, Mlle Annie



Pierre Lemarchand : un curieux avocat qui ne s'intéressait pas seulement " à la veuve et à l'orphelin ".

Bonetto, Mlle Huguette Darmon et M. Jean Durand. Ces quatre personnes, on s'en souvient, avaient séjourné pendant trois heures dans la cour de l'hôtel *Rajah* et avaient aperçu le nommé Veillard.

Hélas, le juge Caitucoli, contraint de suivre la routine administrative, ne peut faire effectuer une « descente de police » au *Rajah* sans en avoir saisi la Sûreté Régionale. En ce 9 mars — et même le 10 au matin — il était encore possible de « s'assurer de la personne du nommé Veillard ». Le 10 au soir, il sera trop tard.

Un macabre colis sur la chaussée d'Alger

Le magistrat ne s'avoue pas battu. Le 14 mars, il donne à nouveau commission rogatoire au chef du service régional de la Police Judiciaire d'Alger pour identifier Veillard. Malgré tous les efforts déployés à Rocher Noir, la commission rogatoire est transmise à Orléansville, où elle provoque la panique que l'on devine, y compris à la préfecture.

Un conseil de guerre restreint réunit trois des « barbouzes » rescapées d'Alger autour de Robert Gitz, le nouveau chef. Bob, lui, a déjà quitté la ville pour la métropole.

La question est de savoir ce que l'on va faire du prisonnier. Les avis sont partagés : deux voix pour la mort, deux voix contre. En un tel aréopage, le chef n'a pas voix prépondérante. A sept heures du matin, le 15 mars 1962, Ch... D... et Cl... M..., dit Vien, emmènent M. Petitjean « en promenade », du côté des ravins, vestiges du terrible tremblement de terre qui a secoué la ville quelques années plus tôt.

A nouveau, les voix se divisent. Seul Vien se prononce pour la mort. De ce fait il devient l'unique bourreau de cette exécution au petit jour : une balle sur le côté droit de la gorge, une autre dans la bouche entrouverte.

M. Petitjean agonisera pendant cinq minutes.

Son corps est poussé dans l'un des ravins. Il n'y trouvera même pas le repos... Deux jours plus tard, des habitants d'Orléansville découvriront un cadavre déchiqueté par les chacals et traîné hors de sa fosse.

Le soir du 17 mars, une voiture folle traverse Alger. Ses occupants ouvrent la portière arrière et larguent un colis au beau milieu de la chaussée : ce sont les restes de M. Petitjean, enveloppés dans une couverture militaire.

— Pour impressionner l'OAS et ses sympathisants ! a déclaré Robert Gitz, l'organisateur de cette macabre expédition.

En fait, cela n'impressionnera personne, mais, au sein de l'OAS, on s'interrogera longtemps sur les raisons de cet enlèvement et de cette exécution. Jusqu'à ce que l'on se rende compte, comme l'avait fait le Liquidateur dès son arrivée à Alger, qu'il s'agissait d'une erreur. Et que, dans leur affolement, les « barbouzes » avaient cru tenir l'une des « têtes » de l'OAS, l'un des plus proches collaborateurs de Salan — qui, lui, sera arrêté, le 20 avril suivant, par les « Parisiens » de la Mission C, dans un appartement d'Alger.

*

Cette affaire a une suite.

Quelques heures avant que le cadavre de M. Petitjean

ALGÉROISES, ALGÉROIS !

REGARDEZ CES TRAITRES

QUE LEUR IMAGE RESTE, EN VOS MEMOIRES, LE SYMBOLE DE LA DECHANCE DE LA DICTATURE GAULLISTE ET L'INSULTE DU POUVOIR A TOUS CEUX QUI SONT MORTS POUR NOTRE PATRIE.
L'O.A.S. A DEJA PUNI CERTAINS, LES AUTRES SERONT BIENTOT CHATIES SANS PITIE.



Le chef et quelques-uns de ses barbouzes



PEYSSON
responsable villa rue Fobre



BUI THE Roger
dit BU THE
EXECUTE



BENDIST Robert
dit LASSUS
EXECUTE



SON-TAY
dit PAGGI René
EXECUTE



VILLONGA
dit VILLALONGA



TRANG TRONG



VEILLARD
dit PIERROT



SARRADY Nasser



TOUITOU Joseph
dit JOJO le Tunisien



BELLAICH Alain
dit BELLECH
EXECUTE

L'OAS frappe où elle veut, quand elle veut, comme elle veut

La fameuse affiche de l'O.A.S. placardée, le 3 mars 1962, sur les murs d'Alger. Dans le cas de " Pierrot " (2° à gauche, en bas) la tête est la bonne, mais ce n'est pas Veillard.

fût « largué » dans une rue d'Alger, le juge Caitucoli recevait une visite semi-officielle : un certain P... L..., intime du ministre français de l'Intérieur, Roger Frey.

Selon lui, les témoignages de Mlle Arnal, de son frère, de ses trois collègues et celui de Mme Astier ne pouvaient être tenus pour valables : en effet, le nommé Veillard que tous ces témoins prétendaient avoir vu tant à l'usine Berliet qu'à l'hôtel *Rajah*... était mort dans l'explosion de la villa d'El Biar et son corps reposait, depuis le début du mois de février, dans le cimetière de Santeny, en Val-de-Marne.

D'ailleurs, M. le Juge pouvait vérifier ou faire vérifier sur place, le nom figurant sur l'une des croix du cimetière et sur le registre de la mairie de Santeny.

En conséquence de quoi, le visiteur conseilla à M. Caitucoli de clore l'instruction. Ce dernier n'en procéda pas moins aux vérifications. Effectivement, Veillard avait bien sa croix dans ledit cimetière entre celles d'autres « barbouzes », victimes de l'explosion d'El Biar.

Le juge ne crut pas bon toutefois de tenir rigueur aux témoins de leur erreur. Et il fit bien. Car, de même qu'il avait échappé à la mort en évacuant l'hôtel *Rajah* une heure avant l'explosion, de même Veillard allait échapper à la Justice grâce à une erreur de l'OAS.

L'affiche de l'OAS, placardée le 3 mars 1962 sur les murs d'Alger, comportait bien une photo sur laquelle les témoins avaient reconnu l'un des auteurs de l'enlèvement de M. Petitjean. Mais la légende placée sous cette photo (VEILLARD, dit « Pierrot ») était erronée. Ce n'était pas Veillard mais c'était bien « Pierrot ». Lequel « Pierrot »

n'avait pas du tout explosé à El Biar mais avait bel et bien participé à l'enlèvement de M. Petitjean et interrogé Mlle Arnal.

Alors qu'est devenu « Pierrot » ?

Et aussi, qui est « Pierrot » ?

En novembre 1965, dans une interview accordée à *Paris-Match*, M^{re} Pierre Lemarchand, avocat et ancien député, révélait une partie de son rôle dans l'affaire des « barbouzes » d'Algérie. Il y évoquait le sort d'un nommé Veillard « pas de famille, enfant de l'Assistance Publique », mort à El Biar.

Il eût été intéressant, à l'époque, de poser à M^{re} Lemarchand une question. Une seule :

— Pouvez-vous nous dire, Maître, le véritable nom de ce « Pierrot », confondu avec Veillard sur une affiche de l'OAS placardée à Alger ?

Il aurait été étonnant toutefois qu'il répondit :

— Bien sûr ! « Pierrot », c'est Marcel P... transporteur dans l'Yonne et permanent de cellule UDR.

Et si on la posait à « Pierrot » lui-même, cette question ? Eh bien, il répondrait sans doute comme il le fit à deux confrères, en 1965 :

— Les gars, si vous tenez à votre santé, foutez-moi la paix avec ça ! C'est de l'histoire ancienne... D'abord, c'est la faute de l'OAS. S'ils ne s'étaient pas gourrés sur la photo, le juge me faisait mon affaire...

P.H. RENSON.



Dans le cimetière de Santeny (Val de Marne), le « carré des barbouzes ». Au milieu de tombes anonymes, il y a bien une croix au nom de Veillard.

**Une vengeance du Guépéou à la veille
de la deuxième guerre mondiale :**

L'AFFAIRE RUDOLF KLÉMENT

Le secrétaire de Trotsky
avait démasqué le
“traître” Mornard



Rudolf Klément, dit
“ Camille ”, “ Fré-
déric ” ou “ Adol-
phe ”. Pour le Guépéou, c'était un
homme à abattre.

LE 11 juillet 1938, vers 18 heures, un homme d'une trentaine d'années, d'aspect réservé, de grande taille, un peu voûté, au regard doux de myope abrité derrière des lunettes à monture de fer, aux longues mains étrangement fines et très caractéristiques, contrastant avec son allure générale qui rappelait plutôt celle d'un bûcheron, quittait, son inséparable serviette de cuir sous le bras, l'immeuble portant le numéro 224 de la rue de Vanves (1), dans le 14^e arrondissement.

Depuis bientôt un an, il passait à peu près tous ses après-midi en ce lieu, dans un atelier d'artiste mis à sa disposition par le poète surréaliste qui en était locataire. Ayant transporté dans cet endroit machine à écrire et archives — constituées principalement par des collections de journaux et revues en toutes langues — il rédigeait inlassablement articles et thèses politiques, entretenant une vaste correspondance avec des groupes répandus dans le monde entier.

De nationalité allemande, ingénieur-chimiste ayant fui l'hitlérisme, il avait été un des secrétaires de Léon Trotsky, vivant auprès de celle-ci à Barbizon notamment, et exerçait présentement les fonctions de secrétaire administratif du Bureau pour la IV^e Internationale. Il s'appelait Rudolf Klément et, depuis peu, signait « Camille » dans la presse du Parti, ayant abandonné les pseudonymes habituels de « Frédéric » et « Adolphe », utilisés pendant longtemps mais « brûlés » par le Guépéou, la redoutable police secrète soviétique.

Comme il lui fallait un local pour accomplir sa tâche, et un local discret, un membre du Comité central du Parti

(1) Ironie de l'Histoire : la rue de Vanves a été débaptisée après la Libération pour prendre le nom de rue Raymond Losserand, un stalinien bon teint !

Ouvrier Internationaliste (IV^e Internationale), avait demandé au poète surréaliste, serviable sympathisant de cette organisation, de lui accorder l'hospitalité. Quatre personnes seulement (le membre du Comité central : Marcel Hic, mort depuis en déportation, le poète surréaliste et sa femme, et, bien entendu, l'intéressé) connaissaient cet arrangement.

Une lettre de rupture dictée sous la contrainte

Le samedi 16 juillet, des camarades de Klément, surpris de ne l'avoir point vu depuis presque une semaine, se rendirent chez lui, à Maisons-Alfort, où il avait son domicile officiel. Tout paraissait en ordre dans sa chambre, rien n'indiquait qu'il en fût parti sans esprit de retour. Pourtant le jeune révolutionnaire avait disparu. Ainsi que sa serviette de cuir...

Le poète surréaliste ne fut pas informé tout de suite de cette disparition : lui et sa femme ne s'inquiétèrent pas outre mesure de l'absence du jeune Allemand. Il arrivait parfois à celui-ci, encore que fort rarement, de délaissier pendant un jour ou deux l'atelier de la rue de Vanves. Toutefois, dans ces cas-là, il avertissait ses hôtes. Paris s'appêtant à recevoir les souverains britanniques, le poète et sa femme pensèrent que la police, selon l'usage, avait peut-être pris les précautions habituelles, « éloignant » les « agitateurs » présumés « dangereux ». « Camille » pouvait faire partie du lot. Quoi qu'il en soit, chez le poète comme à Maisons-Alfort, tout (machine à écrire et archives, sauf la serviette, évidemment), avait été laissé en l'état et rien n'indiquait que Rudolf Klément eût l'intention de ne pas revenir.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

LA LUTTE OUVRIÈRE

Organe Hebdomadaire du Parti Ouvrier Internationaliste (Bolchevik-Léniniste)
Section Française de la IV^e Internationale

Rudolf KLEMENT
Secrétaire administratif de la IV^e Internationale, est enlevé !

à la Conférence nationale du P. S. O. P. **Le P. O. I. a été** **recu par une** **la I.S.O.P. et nous**

VENDREDI 22 JUILLET 1938
3^e Année — Numéro 56
Le Numéro : 0 fr. 75

RÉDACTION - ADMINISTRATION
15, passage Dubail
51, boul. Magenta, Paris (10^e)

ABONNEMENTS :
France et colonies : 1 an, 22 fr.
" 6 mois, 12 fr. ; 3 mois, 5 fr.
Étranger : 1 an, 40 fr. ; 6 mois, 20 fr. ; 3 mois, 10 fr.
Compte chèque postal : Institut 2247-23 Paris.

Le Guépéou, en plein Paris, a enlevé notre camarade et l'a emporté vers Barcelone.
Les gangsters Staliniens préparent ainsi le procès du P. O. U. M. et des "Trotskystes".

Le coin des J. S. R.

Le 14 et le 15 l'absence de Rudolf Klément qui assurait des tâches administratives pour le comité de l'organe de la IV^e Internationale, a été constatée par nos camarades qui l'ont recherché. Les procès de nos camarades de Staline, poursuivis à Paris, leur plus d'extermination, ont fait que dans le mouvement ouvrier, il n'y a plus de camarade qui ne soit resté indépendant de la ligne officielle. Les procès de nos

Pour l'hebdomadaire du Parti Ouvrier Internationaliste (journal trotskyste), pas de mystère : le crime est signé Staline.



Le fils de Trotsky, Léon Sedov. Il a fallu plusieurs années pour découvrir que son appendicite était un assassinat.

Cependant, le 15 juillet, quatre exemplaires d'une même lettre avaient été mis à la poste de Perpignan, « ville voisine de la frontière contrôlée, du côté de l'Espagne (on était en pleine guerre civile) par la police russe ». (Texte de la plainte en enlèvement déposée entre les mains du Procureur de la République, le 19 juillet.)

Dans les jours qui suivirent, ces lettres parvinrent à leurs destinataires, c'est-à-dire : Trotsky (alors réfugié au Mexique et qui reçut le « manuscrit original »), un trotskyste d'Amsterdam (M. Sneevliet), un autre de Bruxelles (M. Verecken) et, enfin, Jean Rous, un des dirigeants parisiens du Parti Ouvrier Internationaliste, qui n'eurent droit qu'à des copies dactylographiées (sur une autre machine que celle appartenant à Klément).

Signées, l'une « Frédéric » (celle que reçut Trotsky), les autres « Adolphe » (et « Rudolf Klément » tapé à la machine), elles constituaient en fait une lettre de rupture avec le trotskysme, dont les termes semblaient calqués sur ceux des aveux et des actes d'accusation des fameux Procès de Moscou. La falsification sautait aux yeux par une foule de détails. Un expert parisien, M. Georges Bourgin, conclut au faux probable. Avant cette expertise, Trotsky avait déclaré que l'écriture ressemblait à celle de Klément, mais « tendue et inégale, pas libre ; on eût dit la copie d'un brouillon ». Elle avait été vraisemblablement dictée

sous la contrainte et le malheureux jeune homme n'avait alors trouvé qu'un faible moyen pour dénoncer la supercherie : signer des pseudonymes abandonnés de « Frédéric » et d'« Adolphe ». Encore un détail : les enveloppes avaient été libellées comme jamais Klément ne le faisait : le nom de la ville d'abord, l'adresse ensuite... ce qui est, dit Victor Serge, la coutume russe.

Une phrase de la lettre était, pour des initiés, lourde de sens : « *Je n'ai pas l'intention d'intervenir publiquement contre vous...* ». Qu'était-ce à dire ? Un militant comme Klément, familier du « Vieux » depuis de nombreuses années et se séparant de lui avec éclat, constituait pourtant une aubaine sans prix pour les staliniens. Il eût fait un remarquable témoin à charge, tant dans les colonnes de *l'Humanité*, par exemple, qu'au procès du P.O.U.M. qui allait s'ouvrir à Barcelone, d'ordre des Russes. « *Je n'ai pas l'intention d'intervenir publiquement contre vous...* », cela signifiait qu'on n'entendrait plus parler de Rudolf Klément, ses tortionnaires ayant renoncé, peu sûrs de sa docilité sans doute, à l'utiliser comme marionnette. Ses amis comprirent qu'il était mort.

Le 19 juillet, un avocat du Parti Ouvrier Internationaliste signala au Parquet la disparition de Rudolf Klément et déposa plainte en enlèvement. De son côté l'organisation adressa des communiqués à la presse. Il n'y eut aucun

C'est mon frère PIERRE MADIEG !

s'écrie Mme Lacroix...

Non ! c'est notre ami

RUDOLF KLÉMENT

ancien secrétaire de Trozky

rétorquent les membres du P. O. I.

QUI est le noyé de MEULAN ?

Signe particulier — une cicatrice au pouce gauche

“ COMME MON FRÈRE ! ” - “ COMME KLÉMENT ! ”

Le mystère de Meulan va-t-il s'éclaircir ? nous demandions-nous hier...
Il semble, aujourd'hui que la solution entrevue va encore épaissir l'enigme créée par la découverte du cadavre dépecé...
En effet, voici maintenant qu'on découvre deux identités au malheureux assassiné, qui, pourtant, de son vivant, ne disposait que d'un état civil. Quel est le véritable nom du mort décapité ?

— C'est mon frère ! a déclaré

Klément, ses amis le croient, aurait été enlevé par la Guépéou comme Ignace Reiss, comme Max Rein, comme Erwin Roif, et exécuté. Cela n'est pas impossible, mais la police secrète de Staline opère généralement autrement et il semble qu'il faille chercher ailleurs le cadavre du malheureux Klément. Est-ce Pierre Madieg ? Deux faits surtout viennent appuyer cette thèse. Deux faits vérifiables. D'abord l'« envis-caté-au-lait » que le meurtrier a fait disparaître.

Un cadavre et deux pistes : une aubaine pour le “ Petit Journal ”. La presse à sensation est à son affaire.



“ Papa ” Trotsky se croyait en sécurité au Mexique. Mais il n’y a pas de frontières pour les tueurs staliniens.

écho notable. La visite à Paris de Leurs Gracieuses Majestés britanniques était un excellent prétexte pour parler d’autre chose.

Un corps sans tête repêché dans la Seine

Le 24 août, on repêcha dans la Seine, à Meulan, le tronc décapité d’un homme tué d’un coup de stylet au cœur. Le journal communiste *Ce soir* (des duettistes bien connus Aragon et Jean-Richard Bloch), écrivit : « *Ses mains soignées et le peu de développement des muscles du bras semblent indiquer qu’il s’agit d’un travailleur intellectuel...* »

Cette information alerte le P.O.I., légitimement en éveil. Deux de ses dirigeants demandent à être mis en présence des restes macabres. Le 29 août, ils reconnaissent formellement leur camarade. « La voussure du dos, les mains allongées, fines, aux doigts légèrement spatulés à l’extrémité » (Rudolf Klément était un véritable virtuose de la machine à écrire ; il tapait des dix doigts, à une vitesse record et plusieurs heures par jour) ne trompent pas.

La police judiciaire intervient, mais, considérant sans

doute que le crime du Guépéou relève du roman-feuilleton, elle s’égare sur de fausses pistes (complaisamment indiquées par les journaux communistes et socialistes, tous unis comme au front prolétarien : ne mécontentons pas nos amis russes... songeons à la République espagnole... et autres balançoires du même acabit qui font de braves libéraux de gauche les complices soumis des staliniens). Ces fausses pistes s’effondreront d’ailleurs les unes après les autres au fil des semaines. Et, notamment, la piste Madiec, sur laquelle *Ce soir* (toujours à la pointe du combat) avait battu le tambour et fondé de solides espoirs. Pierre Madiec, ancien garçon boucher, avait disparu fin juillet et sa sœur avait cru le reconnaître dans le tronc repêché à Meulan. Mais, le 15 septembre, il se présentait de lui-même à la gendarmerie de Bezons. Sujet à des crises d’amnésie, il vagabondait de-ci de-là depuis le 1er août, sans lire un journal ni se tenir au courant de quoi que ce soit... « Madiec ou Klément ? », s’était interrogée la presse. Madiec retrouvé, il ne restait plus que Klément. *Ce soir* parla d’autre chose.

Entre-temps, dans les premiers jours de septembre, le poète de la rue de Vanves avait obtenu à son tour l’autorisation d’examiner les débris humains retirés de la Seine. Les mains fines, la voussure du dos, les dimensions du torse le convainquirent qu’il s’agissait de « Camille ». La plupart des journaux, paraissant s’aligner sur *Ce soir*, pas-

sèrent ce témoignage sous silence (2). Le mot d'ordre semblait être : « Guépéou, connais pas ».

On ne distinguait d'ailleurs pas pourquoi, paraît-il — et le juge d'instruction Marchat le fit observer au poète — le Guépéou aurait tué Klément. En février de la même année, on n'avait pas voulu croire non plus que le Guépéou était responsable de la mort étrange de Léon Sédov, fils de Trotsky, ce qui, pourtant, fut prouvé après la guerre, lorsque des « transfuges » parlèrent. Quoi qu'il en soit, l'enquête sur le cadavre de Meulan s'embourba et le dossier fut classé.

Quinze balles font taire l'imprudent

L'argument le plus souvent avancé par ceux qui n'ont jamais cru à l'élimination physique de Klément par le Guépéou peut se résumer ainsi : « Ce n'était qu'un bureaucrate. Son travail, sans être négligeable, n'était pas de premier plan. Pourquoi voudriez-vous que, pour un personnage de si peu d'importance, le Guépéou ait mis en branle sa puissante machine ? Sédov, Trotsky, oui. Mais Klément... ».

Trotsky, tiens ! Justement !

Plongeons-nous dans l'ambiance de l'époque.

En 1938, une des préoccupations majeures des trotskystes était la défense contre la provocation stalinienne et

(2) Au moins ne lui fit-on pas dire le contraire de ce qu'il avait dit, plus heureux, en cela, que Mlle des Pallières. Mlle des Pallières, ex-compagne de Léon Sédov, arguant du fait qu'elle avait bien connu Rudolf Klément, quelques années auparavant, avait demandé à voir le tronc repêché à Meulan. A la P.J., sans doute pour ménager sa sensibilité, on ne lui avait montré que des photographies. Une note, reproduite ensuite par toute la presse, mentionnait que Mlle des Pallières n'avait pas reconnu la dépouille. C'était tout à fait inexact, Mlle des Pallières ayant, en réalité, constaté, elle aussi, la grande ressemblance entre les mains de l'assassiné et celles de Rudolf Klément. Elle adressa à la presse une lettre rectificative... qui ne fut publiée nulle part.

On remplirait un volume rien qu'avec l'histoire des manœuvres louches, des témoignages suspects, des informations en trompe-l'œil, des silences éloquentes auxquels donna lieu l'affaire Klément. Dès le 30 août, Ce soir (toujours lui !), pour contrebalancer le témoignage des dirigeants du P.O.I. qui ont reconnu le corps de « Camille », cite à la barre de son journal « un confrère qui a personnellement connu Rudolf Klément et qui pense que ce n'est pas lui ». On voudrait bien savoir le nom de ce confrère mais Ce soir reste obstinément muet. Par la suite, il monte en épingle la piste Madiec et, lorsque celle-ci s'effondre, se rabat sur le « crime du milieu », règlement de comptes, etc. et produit même, en compagnie d'autres journaux, il faut en convenir, un truand lyonnais qui identifie le corps, sans le voir, comme étant celui d'un de ses congénères. Mais la plaisanterie fait long feu. Une autre « piste sérieuse », paraît-il, était celle dite des « témoins de Perpignan ». Les fameuses lettres ayant été déposées à la poste de cette ville, le juge parisien envoya une commission rogatoire dans les Pyrénées-Orientales. Particulièrement chanceux, le Parquet du lieu n'eut « aucune difficulté, nous dit le Petit Parisien, à découvrir divers témoins qui vinrent déclarer avoir aperçu Rudolf Klément dans la ville ». (Ce garçon effacé et discret devait avoir caché à ses amis qu'il était aussi reconnaissable qu'une vedette de l'écran). « Trois témoins notamment, poursuit le Petit Parisien, dont un officier de l'armée espagnole, mais de nationalité russe (sic) déclarèrent avoir vu Rudolf Klément, en compagnie d'un individu grand et fort, traversant une rue de Perpignan en auto le 14 juillet, entre 15 et 16 heures. (Tant que nous y sommes, soyons précis !). Ce faisceau de témoignages venait donc étayer l'hypothèse d'un voyage de Klément en Espagne. Mais lorsqu'on voulut, pour certaines vérifications, avoir de ces témoins un complément d'indications, ils avaient disparu et toutes recherches effectuées depuis lors pour les retrouver sont demeurées vaines ». (« Petit Parisien » du 1er septembre 1938.)

Comme par hasard !



Le visage d'un exécuter : le traître Jacques Mornard. Rudolf Klément l'avait probablement démasqué.

l'infiltration toujours possible d'éléments du Guépéou dans les rangs de l'opposition. Il est de fait que les trotskystes étaient payés, si on ose écrire, pour se méfier. Ils étaient les pestiférés désignés par Staline (le brave pépé Staline, comme dira M. Garaudy) au poignard des assassins.

Au lendemain de la première parade sanglante des Procès de Moscou (destinée à frapper, à travers de pauvres loques au cerveau lessivé, celui qui restait un reproche vivant pour Joseph Dougachvili : Léo Davidovitch Trotsky), au lendemain du Procès des Seize, Ignace Reiss, ex-agent secret du Komintern, écéuré, avait renvoyé ses décorations et écrit au Comité central du P.C. de l'U.R.S.S., dans une lettre ouverte communiquée à diverses organisations ouvrières : « Je reprends ma liberté. Je reviens à Lénine. En avant, vers de nouveaux combats, pour la IV^e Internationale ».

Imprudence fatale : le 3 septembre 1937, Ignace Reiss tombait, non loin de Lausanne, sous quinze balles de mitraille.

Ensuite, ç'avait été le tour d'Erwin Wolf, un ex-secrétaire de Trotsky, et de Marc Rhein, fils du vieux militant socialiste Abramovitch, enlevés en Espagne et jamais



Trotsky sur son lit de mort: Mornard lui avait fracassé le crâne avec un piolet.

retrouvés. Il y eut aussi André Nin, du P.O.U.M. (pas trotskyste, lui, mais ayant plus de sympathie pour le « Vieux » que pour Staline), arrêté et disparaissant sans laisser de traces. Et Léon Sédov, fils de Trotsky, qui mourut des suites d'une banale opération de l'appendicite. (On a su, depuis, que le Guépéou avait placé un de ses agents auprès de Sédov, que cet agent avait capté sa confiance jusqu'à devenir son plus proche collaborateur dans la confection du *Bulletin de l'Opposition*, et que c'est certainement lui qui l'assassina, vraisemblablement à l'aide de poison.)

Où, la défense contre les procédés occultes de la « mafia » stalinienne était à l'ordre du jour. Et, entre autres tâches, Rudolf Klément, militant dévoué et laborieux, ne pouvait pas ne pas s'occuper de cette lutte.

Alors, on est saisi de constater que c'est peu de temps avant sa disparition qu'un nommé Mornard s'était introduit, à la faveur d'une liaison amoureuse, dans les milieux trotskystes parisiens, commençant le lent et subtil travail de pénétration (il dura deux ans) qui devait le conduire, le 20 août 1940, à Mexico, auprès de Trotsky dont il fracassa le crâne à coup de piolet.

Il y a tout lieu de supposer que, soit hasard, soit intuition, Rudolf Klément avait découvert quelque chose concernant ce personnage et qu'on lui a fermé la bouche pour ne pas compromettre l'exécution d'un plan d'une importance capitale, et qui n'en était qu'à ses débuts.

*

Lorsque, le 11 juillet 1938, « Camille » quitta son camarade le poète, rue de Vanves, il exprima à celui-ci son désir d'aller au cinéma, le soir, après une réunion qu'il avait à Montmartre, et lui demanda s'il pouvait lui conseiller un bon film. Le poète lui indiqua le « Rochechouart-Palace » où l'on projetait *La Force des Ténèbres*, un drame tout au long duquel Robert Montgomery, incarnant un jeune assassin, se promène tenant à la main un carton à chapeaux contenant la tête d'une de ses victimes.

On n'a jamais retrouvé la tête de Rudolf Klément.

Léo MALET.



Quand la police politique s'en mêle :

L'AFFAIRE DELGADO

Le général naïf
voulait la place
de Salazar



Humberto Delgado : on l'appelait " L'homme tranquille du Tage ". Et pourtant...

LONGTEMPS, on l'avait appelé « l'homme tranquille du Tage ». Dans un Portugal dominé par l'écrasante personnalité d'Antonio Salazar, le général Humberto Delgado s'était taillé une réputation de grand serviteur de l'Etat. Militaire-diplomate, il avait offert à son pays le tremplin atlantique des Açores, dont le ralliement au drapeau lusitanien avait été un chef-d'œuvre de consentement mutuel.

Tel Cincinnatus retournant à ses labours, le général Delgado avait choisi l'ombre des eucalyptus, tout près du Tage, afin d'y goûter le repos des sages. Quiconque s'avisait alors de l'entraîner sur les sentiers des « soldats perdus » devait bientôt céder à la lassitude :

— Il n'y a rien à en tirer ! Delgado sera toujours un salazariste...

Aussi, lorsqu'en 1958 le monde apprit que le général Humberto Delgado posait sa candidature à la présidence de la République, en adversaire du candidat officiel, crut-on à l'une de ces opérations politiques dont les Etats totalitaires sont coutumiers : le Pouvoir désigne lui-même son opposant dans le but de conserver une forme démocratique à une consultation de simple façade.

En fait, c'était oublier qu'un fidèle serviteur de l'Etat n'est pas forcément un esclave du Régime. Humberto Delgado avait servi le Portugal ; il n'était pas homme à accepter d'être le domestique de Salazar. Il se garda toutefois de révéler les motifs profonds qui le conduisirent à livrer une dernière bataille — politique, celle-là — au prix de son repos et de sa tranquillité. Et, finalement, au prix de sa vie.

Ses amis ont parlé d'honnêteté, de courage. Les deux ne lui manquaient pas. Il est non moins certain que l'opposition portugaise, constamment à la recherche d'une « tête », imposa la candidature de Delgado pour une raison majeure : il était l'Intouchable. C'est-à-dire le seul homme au Portugal sur lequel la P.I.D.E. — la police politique de Salazar — n'oserait porter la main. Du moins tant que durerait la campagne électorale...

Le général, qu'au terme d'une vie ascétique d'autres feux commençaient à brûler (1), accepta de tenir un rôle dont nul ne pensait alors qu'il le passionnerait à ce point. On lui demandait seulement d'être le catalyseur des mécontentements : son courage naturel le poussa à refuser cet emploi de simple figurant dans une pièce aussi importante. Du début à la fin, il voulait tenir le premier rôle.

Un succès qui équivaut à un arrêt de mort

De sa villa de Cascais, d'où il régentait le monde portugais, le docteur Salazar, avec cette lucidité qui lui permit de conserver le Pouvoir durant plus de quarante ans, comprit bien vite le danger.

(1) Tout au long de sa carrière militaire, Humberto Delgado fut réputé pour un homme austère et incorruptible, doublé d'un mari fidèle. Quelque temps après avoir pris sa retraite, il céda — semble-t-il — aux charmes de certaines jeunes personnes. En tout cas, ses relations avec sa secrétaire brésilienne, Mme Arajarir Campos, ne laissent aucun doute sur la passion qu'il éprouva pour elle.



Le docteur Antonio Salazar : un renard était entré dans le poulailler de la politique portugaise.



Delgado avait été le plus brillant militaire du pays. C'est pour cela qu'il était devenu " L'Intouchable ".

La campagne électorale fut dure, brutale. Mais, pour une fois, Salazar se trompait : à trop vouloir briser un homme comme Delgado, on ne faisait qu'accroître sa popularité naissante. Et l'opposition elle-même fut toute surprise de se retrouver avec un chef, alors qu'elle ne demandait qu'un nom.

La surprise fut plus grande encore — pour Salazar comme pour ses opposants — lorsque les résultats des élections donnèrent 25 % des suffrages au général, chiffre jamais atteint face à un candidat salazariste dans aucune consultation.

Deux événements se produisirent alors.

Le Régime de Lisbonne fit modifier la Constitution : désormais, le président de la République serait élu par le Parlement. De leur côté, les opposants, dépassés par une popularité qu'ils n'avaient pas prévue, retournèrent à leurs divisions idéologiques. L'unité de l'opposition portugaise, un instant entrevue, fit long feu et le général Delgado se retrouva seul.

Mais le temps n'était plus où le Cincinnatus du Tage retournait à ses eucalyptus après la bataille. Puisqu'il était seul (2), il continuerait seul le combat. Et c'est ainsi que « l'homme tranquille du Tage » s'engagea sur les chemins d'une aventure qui devait prendre fin le 13 février 1965.

Car c'est bien d'une aventure qu'il s'agit.

Peu après l'élection présidentielle, il échappa à un attentat, dont il n'est pas difficile de deviner les auteurs : la P.I.D.E., qui s'était acharnée à « casser » sa campagne électorale, devait avoir à cœur d'éliminer ce dangereux opposant. Car, selon des rapports établis par la police politique, le général Delgado avait rassemblé sur son nom — en même temps que l'extrême gauche — toute une tranche de l'électorat qui, jusqu'alors, s'était montrée toute dévouée au salazarisme. Du moins à l'idée d'un certain Portugal...

Humberto Delgado gagna le Brésil où, dès son arrivée, il entreprit de rallier à sa cause les milieux portugais d'Amérique du Sud. Premier échec : ces émigrants, confortablement installés, le considérèrent comme un trublion. D'autant plus que la plupart d'entre eux n'avaient avec la mère-patrie que des rapports très lointains.

Delgado ne renonça pas pour autant. Puisque l'Amérique le rejetait, il jouerait la carte africaine. Face aux rivages de l'Algarve (3), il planta son drapeau en terre marocaine. Avec, de temps en temps, quelques excursions du côté d'Alger, où était « couvé » par la révolution algérienne un certain « Front patriotique de Libération du Portugal ».

“ Et si j'envahissais le Portugal ? ”

C'est là que l'atteignit, en 1961, une information sensationnelle : l'un de ses anciens subalternes, le capitaine Galvao, venait de s'emparer, en pleine mer, d'un paquebot portugais, la « Santa Maria ». Épopée rocambolesque dont Delgado ne comprit pas qu'elle était vouée à sombrer dans le ridicule.

Il y associa son nom sans consulter les autres groupes de l'opposition. Si bien que cet élan de solidarité envers

(2) Il ne lui restait en fait que quelques amis comme le professeur Guerrero, dont on reparlera par la suite.

(3) L'Algarve est la province méridionale du Portugal avec pour capitale Faro.



Un paquebot "piraté" en pleine mer ! L'équipée de la " Santa Maria ", détournée par le capitaine Galvao (à droite), fut, pour l'opposition portugaise, un fantastique coup de publicité.

un ancien camarade de guerre le plongea dans une solitude encore un peu plus grande.

L'épisode de la « Santa Maria » n'en est pas moins important, car on peut y trouver l'une des raisons qui conduisirent Delgado à commettre les pires imprudences : blessé dans son amour-propre comme un général vaincu, écarté des comités de libération, qui, d'ailleurs, consacraient le plus clair de leurs activités à saper l'autorité de Lisbonne sur les territoires africains du Mozambique et de l'Angola, il ne songea plus, dès lors, qu'à prendre sa revanche. Et cette revanche, en militaire qu'il était demeuré, il la voulait avec l'Armée.

Restait cependant à trouver les... bataillons.

C'est alors que se produisit, en 1963, un événement qui allait l'encourager à poursuivre dans cette voie : pour une raison dont on sait aujourd'hui qu'elle relevait plus de la soupe que de l'idéologie, les garnisons de la petite ville portugaise de Beja se soulevèrent contre leurs chefs. Révolte bien vite matée, mais qui, aux yeux de Delgado, apparut comme une faille dans l'emprise salazariste sur l'Armée.

A ce propos, on a longtemps cru que Delgado se trouvait à Béja, lors de cette tentative d'insurrection. Pure légende, née du fait que le « rebelle » avait coutume de disparaître de ses résidences. Le plus souvent en compagnie de sa secrétaire brésilienne, Arajair Campos... Cette habitude devait d'ailleurs être habilement exploitée par ceux qui le guettaient dans l'ombre : les exécuteurs de la P.I.D.E.

Un an après le soulèvement de Beja, nous sommes en pleine passion. Et aussi — hélas ! — en plein délire. Delgado se rend une dernière fois à Alger pour proposer au « Front patriotique » la solution qui lui paraît susceptible de résoudre tous les problèmes : l'invasion du Portugal !

Enrique Cerqueira, leader de l'organisation, n'a aucune peine à lui démontrer que c'est pure folie. Delgado, qui n'a jamais fait confiance aux « civils », crie à la trahison. C'est la rupture totale.

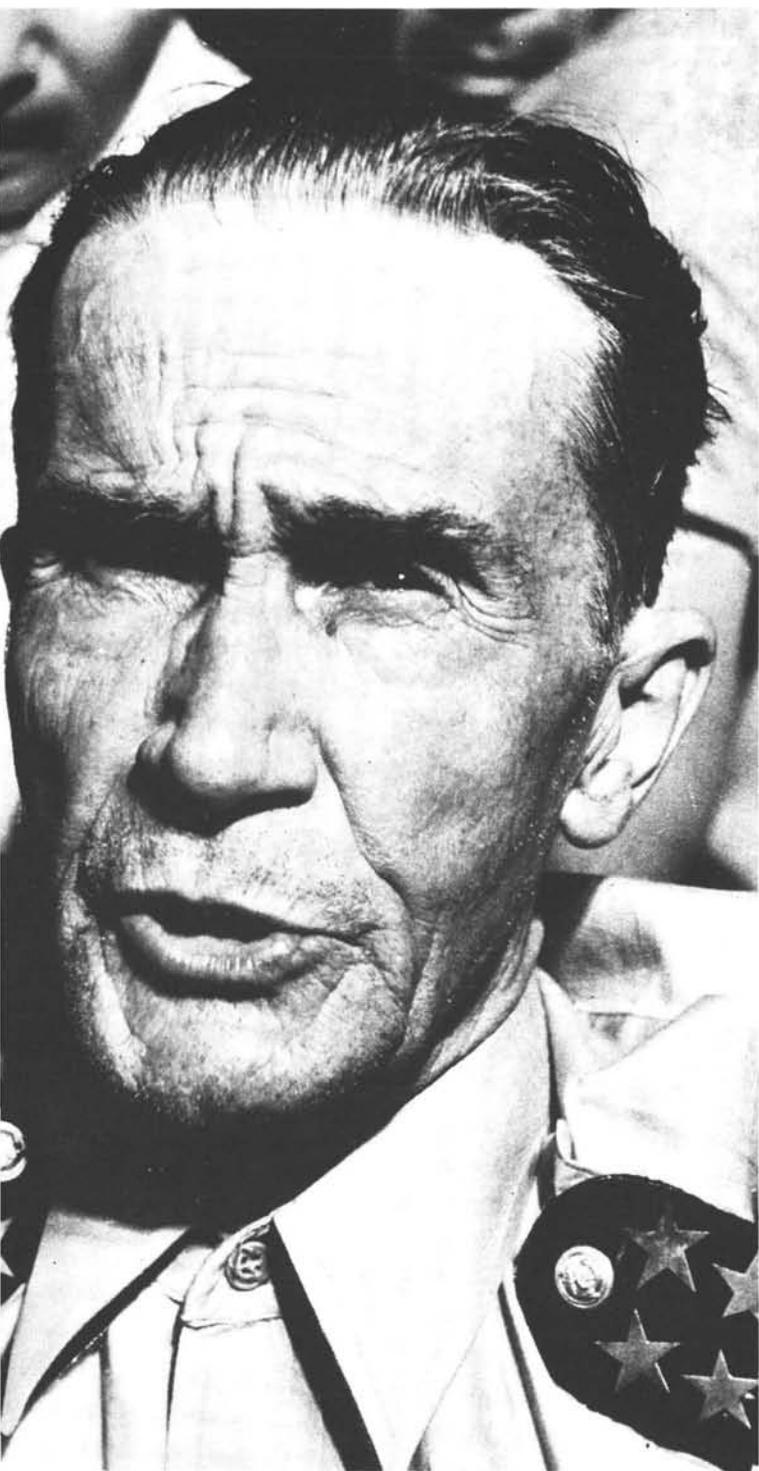
Une barque de pêche sera suffisante

Reste à Delgado un dernier espoir : son ami, le professeur Guerreno, émigré en France depuis trente ans, président du « Comité pour la défense des libertés au Portugal ». En décembre 1964, a lieu à Paris une entrevue dramatique. D'un côté, un homme lucide qu'un long exil a habitué au réalisme ; de l'autre, un être passionné, ballotté par les vagues de l'illusion.

— Avec quoi débarquerez-vous ? demande Guerreno.

— Une barque de pêche suffira, répond Delgado.

Ce n'est pas une image : au Maroc, le commandant de la future armada a déjà acquis une barque de pêche, dont la proue est délibérément tournée vers le rivage lusitanien.



Les deux hommes se séparent, toujours amis : ils ne se reverront plus.

C'est peu après cette entrevue que se situe le premier mystère de l'affaire Delgado. Revenu au Maroc, le général reçoit une étrange visite : un Italien qui se présente sous le nom d'Ernesto Maria Bisogno.

Que propose le visiteur ? Tout simplement d'assurer la liaison entre le général Delgado et les « Forces portugaises de l'Intérieur ». N'importe qui flairerait le piège. Mais Delgado est tellement obsédé par son idée de débarquement que l'évocation d'une résistance intérieure portugaise porte au comble sa joie... et son aveuglement. Plus besoin d'armada : il débarquera seul, et les Forces de l'Intérieur

accourront au-devant de lui. C'est Napoléon revenant de l'île d'Elbe.

Une occasion pour fabriquer un martyr

Il n'est pas inutile de se pencher, ici, sur les conditions dans lesquelles les offres du « signor » Bisogno ont pu être présentées au général Delgado. Elles correspondent trop à ses propres projets d'invasion pour qu'on ne les trouve pas, de prime abord, suspectes. Mais alors, comment les projets du général ont-ils pu être connus de son visiteur ? Car, si Delgado manie l'utopie avec un rare acharnement, il n'est point homme à bavarder inconsidérément. A l'époque, seuls le « Front patriotique » d'Alger et le professeur Guerreño sont au courant de l'invasion projetée. Ainsi d'ailleurs que la secrétaire Arajair Campos.

Ecartons tout de suite une indiscretion du professeur Guerreño, de même qu'une imprudence de Mme Campos. Reste le « Front » d'Alger. Nous l'avons déjà dit : l'opposition progressiste portugaise a pris ombrage du succès de Delgado aux élections ; elle a été très sensible au ridicule de l'épisode de la « Santa Maria » ; à l'heure où elle s'apprête à combattre le régime de Lisbonne par le biais de l'Angola et du Mozambique, voilà que Delgado veut tout gâcher avec une entreprise vouée à l'échec.

Autant de motifs pour se débarrasser d'un « gêneur ». Si, par la même occasion, on peut fabriquer un martyr pour des comités qui en manquent singulièrement, on fera coup double !

L'explication serait à retenir si l'on ignorait précisément la « légèreté » de ces groupuscules, leurs divisions qui se manifestent régulièrement par des scissions, d'où la férocité n'est pas exclue (4). Mais le projet Delgado a bien pu « transpirer » lors de l'une ou l'autre de ces scissions. Et aboutir finalement dans l'oreille d'un de ces indicateurs que la P.I.D.E. entretient de par le monde.

Pour l'heure, une chose est certaine : les propositions d'Ernesto Maria Bisogno donnent au général Delgado la possibilité de réaliser enfin son grand rêve.

Quelques jours plus tard, autre visite. Deux Portugais, cette fois : Mario Cavalho et Ernesto Castro Souza, le chef des fameuses Forces de l'Intérieur. Ce dernier n'est pas avare de précisions ; il a même apporté un tableau des effectifs, parmi lesquels le général découvre nombre de ses anciens compagnons d'armes.

— Ah, les braves gens !

L'armement sera puisé, bien entendu, dans les stocks de l'Armée. Enfin, les visiteurs vont jusqu'à indiquer les points précis où se produira le soulèvement des Portugais.

Un chef-d'œuvre dont Delgado comprendra trop tard qu'il a été conçu à la mesure de son projet fou !

— Je débarquerai à Faro (5), décide Delgado.

Castro Souza n'est pas d'accord : les côtes portugaises sont surveillées. Il vaudrait mieux que le général entre par

(4) La bataille fratricide entre les différents comités révolutionnaires portugais a pris parfois des proportions inquiétantes : trahisons, meurtres se succèdent et constituent pour Lisbonne l'un des plus sûrs garants de sa présence en Afrique.

(5) Delgado aurait même ajouté, avec une belle naïveté, que cette partie de la côte était favorable à son entreprise car il y soulèverait les protestants qui, en effet, sont nombreux en Algarve.

l'intérieur. D'autant que, comme en 1963, le fer de lance de l'insurrection stationne à Beja.

Bien sûr ! Comment n'y avait-il pas pensé ? Décidément, ce Castro Souza fera un bon chef d'état-major...

— Rendez-vous à Badajoz (6), le 13 février 1965, précise ce dernier.

La date s'inscrit en lettres de feu dans la mémoire de Delgado. L'heure de la revanche a sonné...

Sans nouvelles du touriste de Badajoz

Pourtant, le 13 février 1965 et les jours qui suivirent furent d'un calme assez plat dans l'histoire du monde. Dans son jardin de Cascaïs, le docteur Salazar taillait ses rosiers et l'Europe s'occupait d'agriculture.

Le fait qu'un certain M. Ibanès, demeurant à l'hôtel Simancas de Badajoz, expédiait des cartes postales à ses amis prouvait simplement que le tourisme tendait à s'étaler hors des mois chauds de l'été. Seul le professeur Guerrero parut s'inquiéter du silence soudain du touriste de Badajoz : il apprit, le 23 février, que le señor Ibanès n'avait pas rejoint le Maroc où il demeurait habituellement.

Or, l'éminent professeur avait toutes les raisons de trouver cette absence étrange. Il alerta rapidement la Ligue des Droits de l'Homme et la Fédération Internationale des Droits de l'Homme sur la disparition, non pas du señor Ibanès, mais du général Humberto Delgado, dont c'était le pseudonyme.

Ces deux organismes ne s'émurent pas outre mesure. Car, parallèlement à la requête dont ils étaient saisis, la presse mondiale faisait état d'informations signalant la présence du général Delgado à Rome, à Genève, à Prague. Le temps de prévenir des amis dans ces capitales, de rechercher le disparu un peu partout — nous avons signalé qu'il avait le goût des séjours secrets et des paysages insolites —, des semaines s'écoulèrent.

Cependant, au début avril, la Fédération des Droits de l'Homme nomma une commission d'enquête composée de trois juristes : un Italien, M^e Luigi Cavaliere, un Anglais, M^e Ian A. Macdonald, et un Français, M^e Henri Leclerc. Grâce aux renseignements fournis par le professeur Guerrero, cette commission put se tracer un itinéraire de recherches qui partait du Maroc pour aboutir en Espagne, avec un crochet par Lisbonne.

Le rapport des trois juristes internationaux, considéré à l'époque comme une suite de suppositions et de remarques personnelles — on ne leur facilita guère la tâche ! — constitue pourtant un remarquable document d'enquête. De leur séjour au Maroc, les trois hommes retirèrent l'impression que le général Delgado avait quitté ce pays non pour une croisière ou un voyage touristique, mais avec l'intention de n'y plus revenir.

Au Portugal, ils découvrirent, malgré les réticences, deux faits importants :

1) Les informations répandues dans le monde entier à propos de séjours du général Delgado à Rome, Genève et Prague émanaient de la très officielle Agence de Presse portugaise, qui citait ses correspondants dans ces capitales.

(6) *Ville d'Espagne (Estramadure) située à proximité de la frontière portugaise.*

2) L'archevêque de Lisbonne aurait été cette haute personnalité qui donna à Mme Delgado l'assurance que son mari était bien vivant quelque part en Europe.

Les deux faits troublèrent les juristes : ils eurent l'impression que les autorités portugaises avaient un intérêt — mais lequel ? — à situer le général Delgado loin du Portugal.

Cela n'empêcha pas la Commission de se rendre à Badajoz, le 26 avril. Elle y obtint même une audience du chef de la police locale qui déclara tout ignorer de la présence d'un M. Ibanès dans la ville, le 13 février précédent.

— Toutefois, ajouta-t-il, je vous autorise à enquêter vous-mêmes partout où bon vous semblera...

Cette faveur parut assez étrange aux juristes qui décidèrent d'en profiter tout de même. Lisons le passage de leur rapport concernant cette partie de l'enquête :

« ... A l'hôtel où le général était descendu, les documents comptables du mois de février étaient détruits. Le personnel de l'hôtel était, ce 13 février, malade ou en vacances. D'ailleurs, à entendre les habitants de Badajoz, il semblait que, ce jour-là précisément, la ville eût été désertée par tout le monde... ».

Un vrai cataclysme en quelque sorte !

A Madrid, où les juristes se retrouvèrent dans la soirée du 26, les autorités consultées ne s'étonnèrent point de cette désertion générale. Elles s'en excusèrent simplement auprès des enquêteurs internationaux !

Cependant, à l'heure où se jouait cette comédie, un juge d'instruction espagnol, M. José Maria Crespo, était chargé d'enquêter sur la découverte de deux corps au lieu-dit Villanueva del Fresno, à trente kilomètres de Badajoz.

Le lendemain, 27 avril, les trois juristes qui avaient gagné Londres pouvaient lire dans le *Times* :

« LES CORPS DU GENERAL DELGADO ET DE SA SECRETAIRE RETROUVES PRES DE BADAJOZ. »

Cette découverte, faite par de jeunes paysans dans un bois d'eucalyptus, datait du... 23 avril !

Ainsi, pendant que la Commission jouait les Sherlock Holmes dans les rues de Badajoz et auprès du chef de la police locale, le général Delgado et Mme Campos étaient retrouvés morts et leurs corps inhumés religieusement dans le petit cimetière de Villanueva del Fresno !

L'enquête officielle commençait.

“ Mon Général, cela ferait mauvais effet ”

On doit à la justice espagnole, et particulièrement au juge José Maria Crespo, d'avoir élucidé une grande partie du mystère. Celle du moins concernant les circonstances de l'assassinat du général Delgado et de sa secrétaire.

Tous deux étaient arrivés — comme prévu — le 13 février 1965 à Badajoz et avaient pris une chambre à l'hôtel Simancas.

Au cours de cette même journée, une Opel Rekord verte, immatriculée EA 5955, et une Dauphine blanche, immatriculée GD 8623, avaient franchi la frontière espagnole, en provenance du Portugal, au poste de San Leonardo. Dans la Dauphine se trouvait le « chef des Forces de l'Intérieur », Ernesto Castro Souza, accompagné de deux acolytes.

A bord de l'Opel Rekord avait pris place Felice Garcia Tavarès, chef de la police en Angola, qui eut droit, lors du passage de la frontière, aux honneurs officiels de la police espagnole. Vraisemblablement par l'entremise du chef de la police de Badajoz.

Tandis que l'Opel filait sur le village d'Olivenza, Ernesto Castro Souza gagnait Badajoz et rencontrait le général Delgado.

— L'heure est arrivée, lui dit-il. Ceux de l'Intérieur vous attendent...

Les deux hommes prirent la route... d'Olivenza, tandis que Mme Campos était invitée à venir les rejoindre un peu plus tard en compagnie des deux « adjoints » de Souza, un Marocain nommé Mazan Isaïk et un Portugais nommé Benezet.

Le général Delgado aurait bien voulu emmener Mme Campos tout de suite, mais Souza lui fit remarquer :

— Mon Général, cela ferait mauvais effet sur l'état-major.

« L'état-major » en question attendait dans une petite ferme d'Olivenza, en pleine campagne. Il était composé du

commissaire Garcia Tavarès, des inspecteurs Barral et Milpuri. Tous trois de la P.I.D.E...

Dès que Souza eut fait descendre de voiture le général Delgado, ce dernier comprit enfin dans quel piège il était tombé : une balle le frappa à la base du crâne, alors qu'il se ruait sur ses adversaires.

Une seconde balle partit. Pour Souza, celle-là, tirée à bout portant.

Don Quichotte et le traître Ganelon mouraient dans la même minute !

C'est le spectacle que devait découvrir, une heure plus tard, Mme Campos, arrivée avec ses deux anges gardiens. On l'étrangla sur les deux cadavres.

Le général et sa secrétaire furent enterrés tout près de là, au fond d'un bois d'eucalyptus semblable à celui dont, quelques années auparavant, l'homme tranquille du Tage aimait à respirer les parfums.

Le corps de Souza fut ramené au Portugal. Il appartenait à la P.I.D.E. : le laisser sur place, c'était signer le crime.



Un anneau portant les initiales H.D. a suffi à la veuve du général (ici, à Badajoz, avec sa belle-fille) pour identifier le corps de son mari.

Un an après le drame, le juge José Maria Crespo lançait huit mandats d'arrêt contre cinq Portugais (7), un Italien et deux Nord-Africains. Poursuivant inlassablement sa mission, il faisait parvenir à la justice portugaise une demande d'extradition concernant les nommés Tavarès, Barral, Milpuri et Benezet.

La réponse de Lisbonne vint en février 1970. C'était un refus pur et simple. D'ailleurs, la P.I.D.E. avait été dissoute !

“ Mais vous deviez seulement l'enlever ! ”

Quelques mystères annexes continuent pourtant d'entourer l'assassinat du général Delgado.

Le premier est lié à une déclaration d'Enrique Cerqueira, le leader du « Front Patriotique ». Ce dernier a en effet prétendu que le général avait été arrêté, le 12 février 1965, par les autorités espagnoles et livré, pieds et mains liés, à la P.I.D.E. Toujours selon lui, Delgado aurait été incarcéré au fort d'Helvas, près de la frontière hispano-portugaise, torturé et exécuté le 12 mars 1965. La P.I.D.E. l'aurait alors enterré secrètement en Espagne.

Cette version des faits est plausible. Mais elle ne concorde plus avec les passages du rapport des juristes concernant leur séjour à Badajoz. En réalité, elle semble correspondre au désir du « Front » de se donner un héros-martyr, alors que Delgado a surtout été victime de sa naïveté et de son imprudence.

Le second mystère résulte d'une visite rendue à M^e Henri Leclerc, membre de la Commission des Juristes, par

(7) Parmi eux Castro Souza, pourtant exécuté le 13 février 1965.

un ancien légionnaire nommé Hoffman, lieutenant au 1^{er} REP. Celui-ci affirma pouvoir raconter — contre espèces sonnantes — les circonstances exactes de l'assassinat du général Delgado. Il fut éconduit par l'avocat français mais « récupéré », un peu plus tard, par des « collectionneurs de témoignages ».

Hoffman révéla, entre autres choses, que Jean-Jacques Susini — ancien président de l'Association des Etudiants d'Alger et membre important de l'O.A.S. — avait été mêlé à l'enlèvement du général Delgado. Non point à l'assassinat, précisa-t-il, car il n'était pas question de tuer Delgado, mais seulement de le ramener au Portugal.

Toujours selon Hoffman, divers milieux en rupture d'action (c'était le cas, en Espagne, d'hommes de main nord-africains et d'anciens membres de l'O.A.S.) avaient été contactés par les Portugais afin qu'ils entrassent dans les bonnes grâces de Delgado, en lui offrant par exemple de l'aider dans sa tentative d'invasion.

Bref, encore une histoire de mercenaires...

Cette thèse est également vraisemblable. Elle expliquerait le cri d'Ernesto Castro Souza dans la petite ferme d'Olivenza, le 13 février 1965 au début de l'après-midi :

— Mais vous deviez seulement l'enlever !

Ce cri qui lui valut la mort à bout portant.

De plus, Castro Souza s'était servi, pour approcher Delgado, d'un Italien, Ernesto Maria Bisogno. Or, dans ses révélations, Hoffman a prétendu que Jean-Jacques Susini entretenait à Rome des relations avec un certain docteur Bisogno. Troublante coïncidence ou truquage après coup ?

A tout prendre, il semble bien que ce soit le juge José Maria Crespo qui ait le mieux cerné la vérité...

Rinaldo ROCHA.



Dessin de Paul Iribé

Noël 1942 : le réveillon sanglant des conjurés d'Alger :

L'AFFAIRE DARLAN

L'amiral a-t-il été
victime d'un
règlement de compte ?



François Darlan: "J'appartiens à la race des Gascons silencieux".

IMMOBILE, au garde-à-vous, Eisenhower saluait interminablement la dépouille de l'amiral Darlan. Sa bouche de batracien était figée dans un rictus sévère. Sa main, raidie sur la casquette, ressemblait à un couperet prêt à frapper les responsables d'un drame qui dérangeait la stratégie du Grand Etat-Major. Le Texan, si froid et si maître de lui, que Roosevelt venait d'imposer au commandement en chef des Forces alliées à l'Est de l'Atlantique, bouillait d'une sourde colère.

Pendant la minute de silence, les *war-correspondents* américains se hissèrent sur la pointe des pieds pour scruter son visage. « Ike », quoique juché sur la seconde marche du parvis de la cathédrale d'Alger, demeurait à demi caché par la haute silhouette du général Giraud. La tunique à larges basques de l'évadé de Koenigstein, le bizarre caban kaki du gouverneur général Yves Chatel et le manteau très 1900 du général Noguès (les trois Français qui conduisaient les obsèques), tranchaient sur les tenues courtes et bien sanglées des officiers de l'U.S. Army. Un reporter américain chuchota :

— Le « C. in C. » (1) a les yeux rouges...

— La fatigue, sans doute, répliqua un Britannique. N'est-il pas revenu en toute hâte d'une tournée en jeep sur le front algéro-tunisien ? L'énervement, peut-être aussi... Ne dit-on pas que le général Clark, au téléphone, s'est borné à l'aviser d'un « événement très grave » survenu à Alger ?..

Dans la foule bigarrée des journalistes en uniforme qui suivit le convoi funèbre de la cathédrale au Palais d'Été, puis au cimetière maritime, certains cameramen d'actualité paraissaient, eux aussi, exténués. La nuit précédente, au volant de leurs jeeps, ces engins pétaradants que la vieille Afrique découvrait avec stupeur, ils avaient sillonné en tous sens les faubourgs orientaux d'Alger-la-Blanche. En vain, d'ailleurs... Car les instructions du général La Roubertie, commandant la division d'Alger, avaient été appliquées à la lettre. Pas un seul reporter ne put approcher du champ de tir d'Hussein Dey. La salve du peloton d'exécution devant lequel avait été entraîné, à l'aube, Fernand Bonnier de la Chapelle, n'eut pour témoin qu'un vol de mouettes qui s'enfuirent à tire d'ailes vers la Méditerranée.

Trente-neuf heures après avoir tiré deux coups de revolver sur l'amiral Darlan, trois heures avant que le cercueil de sa victime fût installé dans une casemate de l'Amirauté, le meurtrier avait été passé par les armes.

Aucun assassinat politique au XX^e siècle n'a trouvé un aussi prompt châtement. Avec le corps d'un jeune étudiant exalté, c'est tout un chapitre secret de l'Histoire de France qui paraît avoir été précipitamment enterré en cette journée algéroise du 26 décembre 1942.

“ Il avait fait partie de notre décor ”

Une conférence de presse du général Eisenhower suivit ces obsèques solennelles, obsèques dont Giraud a relevé avec satisfaction, dans ses Souvenirs, l'impeccable déroulement.

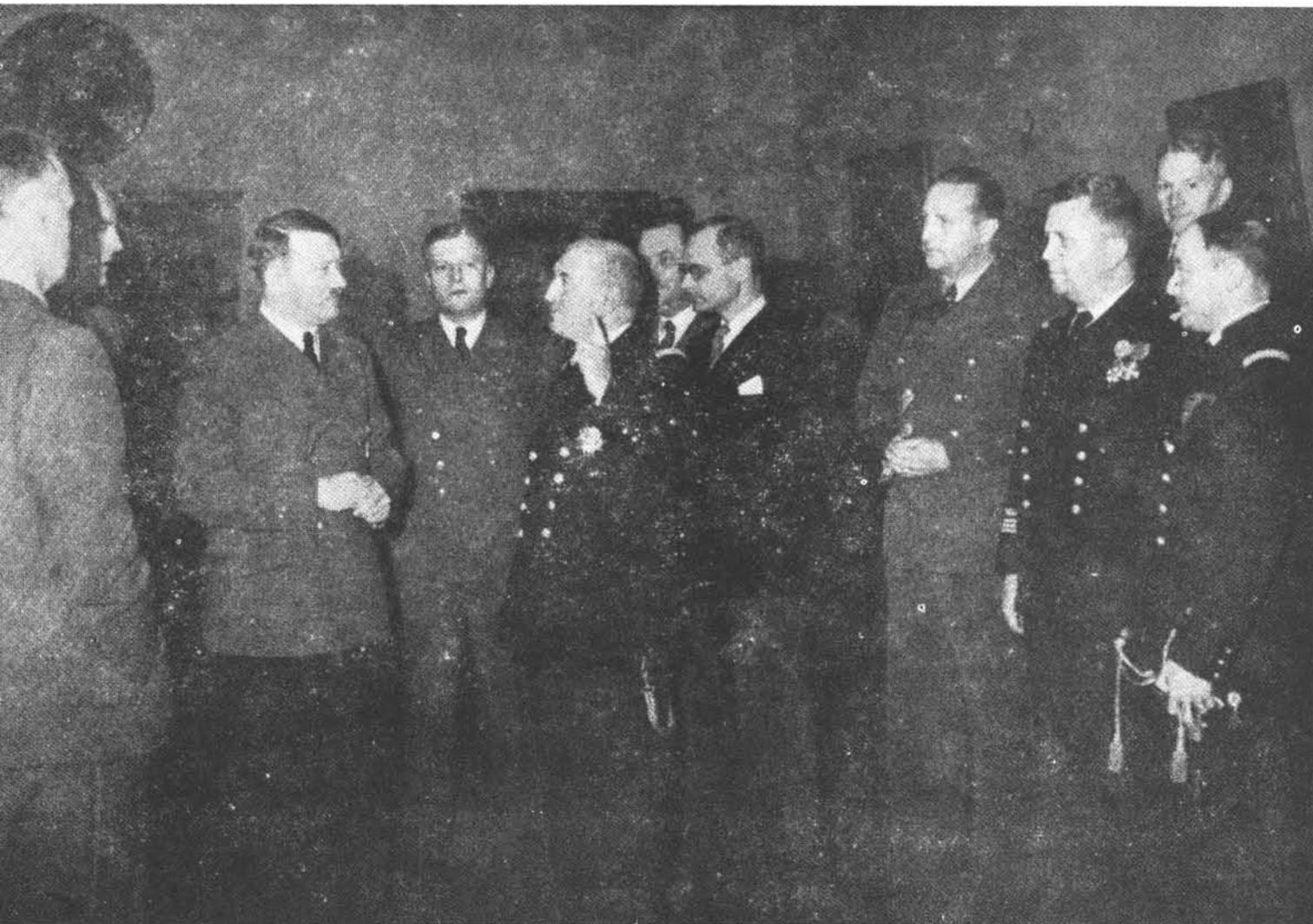
(1) *Commander in chief.*



Premier volet d'une politique ambiguë : à Vichy, avec le mar

L'oraison funèbre prononcée par « Ike » fut brève mais digne. Selon la formule de son aide de camp, le capitaine Harry Butcher, le commandant en chef rendit hommage au disparu « en se contentant de payer tribut pour les six semaines pendant lesquelles il avait fait partie de notre décor ». Cette phrase un peu abrupte, venue sous la plume de l'officier du G.H.Q. (General Headquarters), résume fort bien le pragmatisme avec lequel l'Amérique s'engageait dans la guerre à l'Est, refusant d'analyser plus avant les casse-tête politiques de la vieille Europe.

De véritables casse-tête politiques, tels étaient bien, en effet, pour tous les observateurs, même non américains, la personnalité et le passé récent du premier marin de France. Ce François Darlan qui, le 10 décembre 1942, déjeunait en tête-à-tête avec les généraux Eisenhower, Clark et l'amiral Cunningham et portait un toast à la victoire des Alliés, n'avait-il pas, un an auparavant, jour pour jour, trinqué au Palais Madame, à Turin, avec le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères de l'Italie fasciste ? Ne tenait-il pas son autorité de Haut-Commissaire en Afrique du Nord de ce gouvernement de Vichy si décrié à Washington et surtout à Londres ? Enfin, ce proconsul fraîchement installé dans son fauteuil du Palais d'Été, d'où il mettait au service des Alliés la totalité de la machine militaire et



nal, l'Amiral fait figure de Dauphin. A Berchtesgaden, il discute avec Hitler. A Londres, on l'appelle "l'Amiral Courbette".

administrative impériale française, n'avait-il pas passé certain 12 mai récent avec Adolphe Hitler ?

Effectivement, en 1941, le « dauphin » du maréchal Pétain avait été longuement reçu à Berchtesgaden. Une photographie prise par le D.N.B. le montrait en face du Führer, souriant et l'index dressé, à la façon d'un bon élève qui s'empresse de répondre aux questions de son professeur.

Un contre-type de cette image largement diffusée par les services de Goebbels, et que les Services de Renseignements alliés s'étaient procurée à Berne ou à Madrid, figurait sans aucun doute dans les dossiers secrets du « C. in C. », à Alger. Mais « Ike » était un réaliste : l'« homme de Vichy » jouait désormais avec bonne volonté le jeu des Alliés. De surcroît, son grade d'Amiral de la Flotte lui conférait un prestige certain auprès des troupes d'Afrique du Nord. Commandées sur le théâtre des opérations, de Téboursouk jusqu'à Djanet, par le brillant général Juin, elles promettaient, quoique sans souliers et sans armes automatiques, de contenir presque à elles seules les forces allemandes qui venaient de débarquer en Tunisie et de leur infliger une première défaite.

Etrange destin que celui de François Darlan, promu soudainement « N° 1 » de la France en guerre et dont

les cinq étoiles éclipsaient pour le moment les deux étoiles du général de Gaulle, un peu égaré dans la brume londonienne, tandis que l'Empire français retentissait d'un branlebas guerrier. Pour mieux comprendre ce destin, il convient de rappeler brièvement les origines et l'exceptionnelle carrière de ce Gascon.

Un Darlan à la barre de l'Arche de Noé !

Né à Nérac, le 7 août 1881, dans une famille de marins qui avaient abordé le barreau et la politique, François Darlan perdit sa mère à l'âge de trois ans. Il fut élevé par une vieille bonne, triste et rustaude. Cet enfant assez frêle, qui souffrait manifestement de la solitude, rêva très tôt d'un horizon plus large qu'un chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne. Nombre de ses ancêtres avaient commandé des voiliers au long cours armés à Bordeaux. Son aïeul Antoine, la gloire de la famille, avait combattu à Trafalgar à bord du *Redoutable*, le navire d'où partit le boulet qui tua Nelson. On disait même, à Nérac, en ce temps-là, que c'était un Darlan qui avait piloté l'Arche de Noé...

Après avoir été pensionnaire au lycée de Talence, le collègue fut appelé à Paris par son grand-père, qui avait succédé au président Fallières comme député du Lot-et-Garonne. Externe au Lycée Henri IV, il fuyait les personnalités politiques qui fréquentaient le salon de sa grand-mère. Il ne fraya guère non plus avec ses condisciples, les étonnant par son mutisme. Il s'en expliquera plus tard :

— J'appartiens à la race des Gascons silencieux, plus nombreuse qu'on ne le croit à Paris...

Reçu dans un bon rang à l'École Navale, en 1899, il fit le tour du monde sur le navire-école et commença à s'épanouir physiquement et psychologiquement. Marié en 1910 à une jeune fille tout aussi silencieuse que lui — Berthe Darlan était d'origine britannique — le lieutenant de vaisseau Darlan fit une Grande Guerre brillante. Breveté canonier, il combattit sur la terre ferme et commanda des batteries à Salonique, à Verdun, en Champagne, obtenant quatre citations à l'ordre de l'armée.

Il se signala à nouveau, en 1927, dans le goulet de Brest. Il commandait à l'époque le croiseur-école *La Jeanne d'Arc*. Le navire appareillait pour son tour du monde, quand un accident survenu à la barre engagea la *Jeanne* sur le haut-fond dit des Fillettes. Sans cesser de fumer sa pipe, nonchalamment accoudé à la passerelle, Darlan conserva un flegme imperturbable et ordonna un délicat « en arrière 60 tours » qui dégagna ce bâtiment de 11.000 tonnes flottant à un mètre des écueils et lui valut l'estime des bureaux de la place de la Concorde.

Chef de cabinet du ministre de la Marine — le fameux Georges Leygues, auquel il était apparenté —, nommé contre-amiral en 1929, puis à nouveau chef de cabinet, il renoua avec la tradition politique de sa famille. Le bruit courut à plusieurs reprises qu'une aussi rapide carrière avait été soutenue par la franc-maçonnerie, mais des documents provenant de la Grande Loge de France et du Grand Orient de France, réunis par son fils Alain, ont fait justice de cette imputation. Le dauphin de Pétain n'appartenait à aucune obédience.

Nommé chef d'état-major général de la Marine, le 1er janvier 1937, il fut élevé, en juin 1939, au rang suprême d'Amiral de la Flotte, dignité à laquelle il ajouta, à la fin du mois d'août de la même année, le titre de Commandant en chef des Forces maritimes françaises.

Une méchante querelle avec de Gaulle

Darlan occupa ces fonctions jusqu'au jour de l'armistice. Même après la percée allemande sur la Somme, il était resté partisan de la continuation et de l'intensification de la lutte. Se rappelant son expérience de 1914-1918, il avait envoyé des fusiliers marins, des canons et des avions de la Marine barrer la route aux panzers nazis. Mais, au G.Q.G. de Briare, en présence de Winston Churchill, le général Weygand révéla, le 11 juin 1940, au président Paul Reynaud, que toute résistance organisée devenait impossible sur le sol de France. Il convainquit Darlan.

Presque aussitôt, l'Amiral de la Flotte se heurta violemment aux conceptions qu'il qualifiait de « chimériques » d'un certain sous-secrétaire d'Etat à la Guerre nommé Charles de Gaulle.

Et puisque Darlan s'est expliqué lui-même sur ces incidents, laissons-lui la parole (2) :

« A maintes reprises, on a reproché au gouvernement français de n'avoir point transporté en Afrique du Nord le siège du gouvernement et ce qui restait de nos troupes, pour y continuer la lutte ! Une fois de plus, je réponds qu'une pareille politique était non seulement folle dans ses principes, mais impossible dans son exécution.

Le 12 juin 1940, M. de Gaulle demanda à l'Amirauté française d'étudier le transport entre Bordeaux et Casablanca, dans un délai de 45 jours, de 900.000 hommes et de 100.000 tonnes de matériel.

Ces 900.000 hommes n'appartenaient pas à de grandes unités constituées. Il s'agissait là de Polonais, de recrues de la classe 1940, de disponibles des dépôts et d'affectés spéciaux. Leur transport aurait nécessité deux cents navires de commerce, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il ne s'en trouvait en relâche dans les ports métropolitains non occupés et en Afrique du Nord. L'Amirauté devait donc rassembler, puis ravitailler ce tonnage. Il fallait en même temps acheminer vers Bordeaux les hommes et le matériel à évacuer. Ce dernier problème n'était pas le plus simple, les voies de communication nord-sud étant soit coupées par l'invasion, soit embouteillées. Nous ignorions même qu'une importante fraction des 900.000 hommes était déjà tombée entre les mains de l'ennemi.

Le lendemain, 13 juin 1940, M. Paul Reynaud, président du Conseil, me convoqua à Bordeaux pour me signifier, avec inconscience, que le délai de 45 jours indiqué par M. de Gaulle était réduit à 10 jours.

— Monsieur le Président, lui répondis-je, il est matériellement impossible de réunir en dix jours deux cents navires qui sont aujourd'hui dispersés sur les océans. Mais j'ai dix transports dans le port de Bordeaux. Chacun d'eux peut charger 3.000 personnes. Trente mille hommes partiront donc dès ce soir, s'ils sont prêts à embarquer.

Le président du Conseil me déclara alors qu'il ne savait pas où se trouvaient les hommes destinés à l'Afrique et qu'il ignorait même comment ils pourraient rallier Bordeaux.

— Comment, lui dis-je alors, pouvez-vous me demander, dans ces conditions, d'évacuer 900.000 hommes en dix jours ?

D'ailleurs, même si ce transport eût été possible, quel eût été le sort de ces hommes débarqués sans matériel sur la terre d'Afrique ? Nous sommes payés, hélas ! pour savoir que nos alliés d'alors eussent été, à cette date, incapables de leur apporter le moindre secours. Notre adversaire, ayant pris toutes ses dispositions pour atteindre l'Afrique, n'y aurait trouvé qu'une armée sans réserves, sans munitions, sans moyens de transport. »

En ce tragique printemps 1940, un destin malin faisait déjà achopper le premier marin de France sur les plages d'Afrique du Nord. La méchante querelle que lui cherchait de Gaulle se poursuivit au micro de la B.B.C. Une allégation mensongère, proférée le 8 juillet par l'ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, atteignit l'Amiral en plein cœur :

« En vertu d'un engagement déshonorant, le gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi » (Darlan n'était pas nommé cité, mais c'était bien lui qui figurait comme ministre

(2) Selon la transcription faite par Alain Darlan dans *L'Amiral Darlan parle* (Amiot-Dumont, 1952).



Et voici l'autre volet : quelques mois plus tard, Darlan est, à Alger, le bras gauche d'Eisenhower. A Londres, on l'appelle maintenant " l'Amiral Double-Traître ".

de la Marine sur la photo du cabinet Pétain, formé le 16 juin 1940).

Tout aussi fatidique paraît l'hostilité qui opposa bien vite l'Amirauté française à l'*Admiralty* anglaise et Darlan à Winston Churchill. Au début, c'est-à-dire pendant la « drôle de guerre », il ne s'agissait encore que d'une rivalité amicale. Le 8 novembre 1939, devant les Communes, l'honorable Winston Churchill releva que « depuis des générations la Marine française n'a jamais été aussi puissante et efficace qu'aujourd'hui ».

Lorsque le féroce bull-dog succéda au triste Chamberlain en tant que Premier britannique, Darlan écrivit à son épouse : « Le pauvre « Parapluie » est liquidé, ce n'est pas une perte... W.C., que nous surnomons « Mayol », le remplace. Je ne sais pas ce que cela donnera mais, en tout cas, il y aura plus de fantaisie et d'imagination... »

Alain Darlan, le fils de l'Amiral, qui nous livre cette boutade dans la biographie qu'il a consacrée à son père, nous explique ensuite comment cette rivalité se changea rapidement en la plus vive des inimitiés :

« Mon père était l'homme que Churchill avait maintes fois, et publiquement, déclaré haïr plus que tout autre être au monde. Il était l'homme dont les Anglais, pendant plus de deux ans, avaient essayé de détruire la réputation et l'honneur... Devenu le chef suprême de l'« Empire français combattant » (en novembre 1942), il avait une chance de devenir le héros national qui participerait, ouvertement cette fois, à la libération de la France. L'accord passé entre les Américains et le général Giraud avait pu paraître

suffisamment inoffensif aux Anglais pour qu'ils fissent semblant de l'accepter. Mais un accord avec un homme de la stature et de la puissance de Darlan exigeait des mesures rapides et radicales... »

Au début de ce mois de novembre 1942, juste avant qu'il ne quittât l'Angleterre, Eisenhower parla de Darlan avec Churchill. Celui-ci lui dit :

— Si je pouvais rencontrer Darlan, en dépit de la haine que j'ai pour lui, je marcherais volontiers à quatre pattes pendant un mille, si, ce faisant, je pouvais le décider à conduire sa flotte dans le giron des Forces Alliées (3).

Une catastrophe pour les gaullistes

Quand, au matin du 8 novembre, le monde entier apprit la nouvelle du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord française, les capitales alliées exultèrent. Au terme d'une année souvent désastreuse, elles accueillèrent enfin une bonne nouvelle.

En revanche, on se montra morose dans les microcosmes gaullistes de Londres et d'ailleurs. On y répéta bientôt une boutade attribuée à un confident du général :

— Mais c'est une catastrophe nationale !

(3) Propos rapportés par « Ike » dans son livre : *Croisade en Europe*.

Pareil sentiment n'était pas loin d'être partagé par André Philip, le député du Rhône qui venait d'être promu par de Gaulle Commissaire à l'Intérieur de la France libre. Il se trouvait, ce jour-là, à New York, où le rencontra Henri de Kérillis. Selon le témoignage de l'ancien directeur de *L'Époque*, qui avait joyeusement fait irruption dans les bureaux de la *French Delegation*, au 526 de la Cinquième avenue, Philip était sombre et tendu, la bouche amère :

— Tout cela est bien déplorable, déclara-t-il. Ne remarquez-vous pas qu'on n'a même pas prévenu de Gaulle ?

— Télégraphiez-lui de voler aux côtés de Giraud et des Américains ! riposta le journaliste.

— De Gaulle est un homme politique qui n'a pas à se battre, laissa tomber Philip.

Le 11 novembre, rapporte le même Kérillis, le groupe gaulliste de New York, *France Forever*, organisa la traditionnelle commémoration de l'armistice devant plus de 3.000 personnes. Aucun des quatre orateurs français ne fit la moindre allusion à la présence d'Eisenhower et des G.I's en terre française, ni ne formula quelque parole d'espérance eu égard à ce grand effort des Alliés. Le *New York Times* du 17 novembre écrivait de façon assez désabusée : « *Le rôle donné à Darlan mécontente les gaullistes, ici* ».

Les super-patriotes de Londres boudaient ouvertement la délicate action politique par laquelle Eisenhower tentait de compenser la faiblesse de son appareil militaire. Pourtant, comme le note Kérillis, il mettait en pratique une doctrine essentiellement française, déjà illustrée par Napoléon et Lyautey, doctrine selon laquelle la diplomatie est

« la première des armes de guerre ». Plus tard, les Américains agirent encore de façon identique en « retournant » le maréchal Badoglio et en raflant le sud de l'Italie et la marine de Mussolini. Staline lui-même — qui approuva officiellement l'accord Darlan-Clark de novembre 1942 — s'inspirera de ces précédents pour traiter en Roumanie, en Bulgarie et en Finlande, avec les chefs du moment.

*

Darlan s'était trouvé « fortuitement » à Alger le jour du débarquement. Sollicité de prendre le Pouvoir en Afrique du Nord, il hésita, tergiversa, mais signa finalement avec le général Mark Clark, le bras droit d' « Ike », le fameux accord en 21 articles du 13 novembre. Après avoir participé à un grand « dîner de réconciliation » au Dar-Mahieddine, la luxueuse villa de M. Lemaigre-Dubreuil, avec les membres du « Groupe des Cinq » (4), l'Amiral se retrouvait personnifiant le nouveau « Pouvoir central ». Un Pouvoir qui, en fait, ressemblait surtout, selon l'expression de l'historien Albert Kammerer, à un véritable « panier de crabes »...

(4) Le « Groupe des Cinq » rassemblait Jacques Lemaigre-Dubreuil (dont nous reparlerons longuement dans ce numéro), Jacques Tarbé de Saint-Hardouin, Jean Rigault, Henri d'Astier de la Vigerie (frère du futur « baron rouge » Emmanuel d'Astier de la Vigerie) et Van Haecke. De tendance monarchiste, ces hommes avaient préparé, en liaison avec le consul américain à Alger, Robert Murphy, le débarquement allié en Afrique du Nord. L'idée de départ des conjurés était de faire prendre le Pouvoir en Afrique par le général Giraud qu', ayant quitté clandestinement la France, devait arriver à Alger en même temps que les Américains. En fait, Giraud arriva en retard et les Cinq acceptèrent bon gré mal gré la solution Darlan.



En signant, le 13 novembre 1942, avec le général Clark (à droite) le fameux accord franco-américain, l'Amiral est devenu le chef légal de l'Afrique du Nord.

**En pleine liberté, en plein accord
avec le général NOGUÈS et sur sa demande**

L'ECHO D'ALGER

N° 14
14 NOVEMBRE
1942

PRIX DE VENTE : 10 FRANCS
PRIX DE DÉTAIL : 15 FRANCS
PRIX DE GROS : 20 FRANCS
PRIX DE EXPORTATION : 25 FRANCS

UN FRANC

PROCLAMATION

de l'amiral de la flotte DARLAN

HABITANTS DE L'AFRIQUE FRANÇAISE,

L'amiral de la flotte François DARLAN

assume la responsabilité des intérêts français en Afrique

PROCLAMATION

du général d'armée NOGUÈS

Le Maréchal m'a désigné le 10 novembre 1942, avant l'en-

Il a l'assentiment des autorités américaines

avec lesquelles il compte assurer
la défense de l'Afrique du Nord

PROCLAMATION

de l'amiral de la flotte DARLAN

Une manchette historique.

« Par l'Espagne commençaient à arriver en Afrique les premiers éléments réfugiés de Vichy et accourus pour collaborer avec les Alliés. C'étaient, en général, des hommes de valeur, lassés d'avoir prêché vainement au Maréchal le revirement de fortune dont ils avaient pressenti les signes avant-coureurs (...) En même temps qu'eux glissaient vers Alger divers individus troubles, policiers amateurs, conspirateurs en tout genre, femmes d'intrigues qui avaient passé la mer pour se vouer au délasement des guerriers de l'autre bord... Tous ces déracinés, vivant à l'hôtel et au restaurant, mêlaient à l'atmosphère des derniers jours de l'automne une fièvre propice à l'incubation des complots » (5).

Derrière l'indifférence à peine teintée de curiosité des Algérois de souche, la ville blanche était puissamment agitée de sombres remous, mal contenus par l'administration, complexe et peu assurée, mise en place par le Haut-Commissariat de l'Amiral Darlan.

Le comte de Paris entre en scène

La volte-face de François Darlan avait fait bien d'autres mécontents que les gaullistes. Tout d'abord, les communistes, moins satisfaits que Staline de la tournure prise par les événements et qui se sentaient mis à l'écart par l'entourage de l'Amiral. Ensuite, les Israélites algériens qui en voulaient à Darlan d'avoir couvert l'abrogation du décret Crémieux (6). Enfin, troisième catégorie de mécontents, à vrai dire inattendue : les « élus locaux », c'est-à-dire les conseillers généraux des trois départements français d'Algérie. Ces survivants de la III^e République, exaspérés d'avoir dû supporter l'Etat français qui faisait fi de leurs écharpes tricolores, s'agitaient à Bougie, à Mostaganem et ailleurs.

Pour le Haut-Commissaire François Darlan, préoccupé par la campagne de Tunisie et la mise au point de la grande concertation franco-américaine, les motions secrètes des cellules marxistes, les récriminations des synagogues et les « coups de gueule » des conseillers généraux n'étaient guère plus que des péripéties folkloriques. De la même façon, il tenait le journal gaulliste *Combat*, encore semi-clandestin, son animateur René Capitant et quelques

(5) René Richard et Alain de Sérigny : *L'énigme d'Alger* (Arthème Fayard, 1947).

(6) Adolphe Crémieux avait obtenu que la qualité de citoyen français fût accordée aux Juifs d'Algérie.

intellectuels de même tendance, parmi lesquels Louis Joxe, pour les représentants d'une opposition farfelue.

Sans doute avait-il tort.

Ainsi que l'explique Jean Bourdier dans une révélatrice biographie du comte de Paris (7), « pris isolément, aucun des groupes d'opposants n'a le pouvoir de faire quoi que ce soit... Ce n'est qu'en trouvant quelque terrain d'entente qu'ils pourront agir contre l'Amiral — c'est-à-dire, en fait, contre tout ce que l'Algérie compte d'autorités constituées. Quelques hommes vont s'y employer. Quelques hommes qui seront des monarchistes : les représentants les plus directs du comte de Paris en Algérie ».

Agé alors de 34 ans, de physionomie avenante, Henri d'Orléans, comte de Paris, vivait à Larache, au Maroc espagnol. Il se montrait volontiers dans certains palais de Rabat et même dans les brasseries de Casablanca.

Après avoir, à la fin de l'année 1939, effectué certaines « missions d'information » pour le 2^e Bureau français, il avait porté les armes quelques semaines dans la Légion étrangère, sous le faux nom d'Henri Orliac. Après l'armistice, il s'était proclamé solidaire du gouvernement du maréchal Pétain et avait noué des contacts avec de nombreux membres de l'entourage du maréchal. Pensait-il que les bouleversements qu'était en train de subir la France permettraient un rétablissement de la Monarchie ? C'est possible. Au mois d'août 1942, il rencontra Pétain au château de Charmeilles, près de Vichy. C'est là que le vieux maréchal se réfugiait pendant les grosses chaleurs. Des conversations qu'ils eurent, Henri d'Orléans tira la conclusion que le maréchal n'avait nullement l'intention d'être l'artisan d'une nouvelle restauration, ni de faire de lui son dauphin. Déçu, il regagna le Maroc. Il était libre pour d'autres aventures. Or, il s'en présentait justement une à Alger...

« Les agents (algérois) du prince, explique Jean Bourdier, le voient en effet dans la position qu'il recherche lui-même depuis le début de sa carrière politique : prêt à combler un vide certain. Aucune des autres factions n'a d'homme à proposer pour remplacer Darlan — les gaullistes ne pouvant rêver une minute imposer directement leur chef en Afrique du Nord. Les conseillers généraux ont des ambitions mais pas d'homme. Il va falloir simplement amener les républicains de la vieille école à accepter le prince comme président du conseil pressenti... ».

Mais comment faire ?

— Utilisons la loi Tréveneuc ! suggéra quelqu'un.

La loi Tréveneuc, votée le 15 février 1872 (donc, avant

(7) Jean Bourdier : *Le comte de Paris, un cas politique* (La Table Ronde).



Monseigneur aux aguets : il y a peut-être une place à prendre.

l'adoption de la Constitution de 1875 et d'une légalité douteuse) prévoyait que « dans le cas où le gouvernement légal deviendrait incapable d'exercer le Pouvoir, ce Pouvoir serait rapporté aux conseillers généraux, qui nommeraient d'autres représentants ».

Le 24 novembre 1942, une lettre signée d'Amédée Froger, représentant le conseil général du département d'Alger, de Jules Saurin, représentant celui d'Oran, et de Louis Deyron, représentant celui de Constantine, est adressée à l'Amiral Darlan. Elle lui demande « d'apprécier si, pour obéir au destin de la France, d'autres hommes et d'autres méthodes ne devraient pas la guider ».

Sous l'ambiguïté des termes et derrière la plume des signataires, on devine la « patte » d'Henri d'Astier de la Vigerie, directeur de la Sûreté et délégué du prince à Alger, de l'abbé Louis Cordier, chef de cabinet du précédent et son « adjoint aux renseignements », et d'Alfred Pose, à la fois banquier, professeur de droit et délégué à l'Economie dans la nouvelle administration de l'Afrique du Nord.

Le 26 novembre, une délégation va porter une copie de la lettre au comte de Paris et lui demande s'il accepterait de prendre la tête de l'opération.

A Alger, Darlan hausse les épaules et trouve que la missive est « peu de circonstances ». A Rabat, le prince accueille la lettre avec prudence et répond aux émissaires :

— Si vous avez l'assentiment des éléments représentatifs du pays et l'accord des Alliés, si je puis rassembler toutes les forces qui mènent le combat dans l'Empire et coordonner les efforts actuellement dispersés pour contribuer à assurer la libération de la métropole, j'accepte... Je ne viendrai pas en prétendant mais en rassembleur...

L'étrange figure d'un conspirateur en soutane

Cependant, bouillant d'ores et déjà d'impatience, le comte de Paris quitte le Maroc pour Alger, dès le 9 décembre. Muni de faux papiers, il franchit avec une extrême discrétion la frontière algérienne et va s'installer chez des amis sûrs, dans une villa de Sidi Feruch. L'organisateur de cette équipée est Henri d'Astier ; ses assistants qui ont aidé le prince à passer la frontière sont l'abbé Cordier (8) et le chef de cabinet de Pose, un certain Marc Jacquet (qui deviendra bien plus tard ministre et bon républicain !).

Avec l'arrivée du comte de Paris, une sorte de frénésie s'est emparée d'Henri d'Astier et de ses amis. Frénésie sans doute excessive, car les « nombreux appuis » promis au prince ne sont toujours que les mêmes conseillers généraux et les mêmes Israélites dont on a canalisé le mécontentement. Quant à « l'accord des Alliés », préalable invoqué par Henri d'Orléans, il semble définitivement exclu.

(8) Etrange météore de la politique française que cet abbé Louis Cordier, ancien vicaire à la cathédrale de Laon. Officier d'infanterie, il avait été blessé en mai 1940, puis avait retrouvé ses ouailles en zone occupée, où il avait attiré sur lui l'attention des Allemands. Aumônier des « chantiers de jeunesse » dans l'Ariège, il avait gagné l'Algérie, où il avait repris du service comme lieutenant. Affecté à un état-major oranais, il avait surtout fréquenté les milieux monarchistes et y avait fait la connaissance d'Henri d'Astier, arrivé de France en mars 1942. Royaliste fanatique, l'abbé Cordier se signala par son zèle à neutraliser les installations téléphoniques, dans la nuit du débarquement allié à Alger, puis par son action en faveur du rétablissement de la monarchie. Suspecté après l'assassinat de Darlan, il fut incarcéré pendant neuf mois, en 1943. Il finit par retrouver, après la guerre, ses paroissiens du département de l'Aisne.



Côte à côte, l'Amiral de la Flotte et le futur vainqueur du Garigliano, Alphonse Juin. En Afrique du Nord, les militaires ont accepté Darlan.

« *Pressenti*, raconte Jean Bourdier, le général Eisenhower a refusé tout net d'admettre l'opération envisagée. S'il y a un putsch, il s'y opposera par la force. Il ne veut aucun désordre, se méfie des conspirateurs comme de la peste et doute fortement qu'ils aient l'accord de la population. Encore moins celui de l'armée. Et puis, par-dessus tout, il est persuadé que, pour être provisoire, l'« expédient » Darlan n'en est pas moins le seul sur lequel on puisse compter... ».

— Rien n'est possible sans le concours d'Eisenhower, reconnaît le prince.

Pourtant, il reste à Sidi Feruch.

L'amiral avait de sombres pressentiments

A deux jours de Noël, Alger baigne dans une atmosphère très XVI^e siècle. « *Tout un bric-à-brac romantique*, rapporte Alain de Sérigny, *était déversé sur la ville, comme si l'on jouait tous les soirs « Angelo, tyran de Padoue ».* On

y étudiait la tactique des enlèvements et la technique des poisons ».

Plus prosaïquement, on le verra, l'instrument du drame sera un vulgaire revolver d'ordonnance, modèle 1911.

Le 23 décembre, veille de sa mort, Darlan reçoit à sa table Eisenhower, Clark, l'amiral Cunningham et Robert Murphy, le consul-à-tout-faire de Roosevelt. La chère est délicieuse mais l'ambiance assez pénible, malgré la présence de l'épouse de l'Amiral. Tout le monde sait qu'on boit « à la mort du Haut-Commissaire » dans les restaurants chics de la rue Michelet. Des papillons sont collés sur les murs de l'Université : *L'Amiral à la flotte*. Et la feuille semi-clandestine de Capitant proclame :

« *Il faut à la France un gouvernement... A défaut de Darlan, dont les jours sont comptés, à défaut de Giraud qui se récite, sera-ce Peyrouton... ou bien le comte de Paris, retrouvant le trône de ses pères ? Il s'agit de retrouver Clemenceau. Par bonheur, il existe... Il s'appelle de Gaulle ».*

A la fin du repas, Darlan parle en tête à tête avec Murphy et lui déclare :

— Vous le savez : de quatre côtés, on prévoit que je serai assassiné...

A l'autre bout du salon, le général Clark s'entretient avec Mme Darlan de cures organisées à Warm-Springs, aux Etats-Unis, pour les poliomyélitiques. Cela pourrait intéresser son fils Alain, atteint par le terrible mal ; cela pourrait également permettre à l'Amiral et à son épouse de profiter de l'hospitalité de Roosevelt.

Mais Darlan, de toute évidence, ne songe pas à quitter l'Algérie. « *On remarque, note Alain de Sérigny, chez ce personnage venu en Afrique sous un prétexte parfaitement admissible, la santé de son fils (9), un penchant fataliste... Il est fasciné par le « fatum ». Les épreuves humiliantes qu'il dut subir pour accéder au Pouvoir... l'atmosphère de haine qu'il respire ont sans doute brisé ses derniers ressorts... Il s'expose au danger et se dirige comme un halluciné vers son destin* ».

Un jeune homme à la porte du bureau

Le 24 décembre 1942 est une journée merveilleusement douce, illuminée par le soleil africain. Tous les déracinés de la capitale de l'Empire français, ne songeant qu'à leurs soupers improvisés, s'affairent rue de la Lyre et dans les autres bastions du marché noir. La presse matinale, feignant d'ignorer les difficultés du ravitaillement, a invité les Algérois à convier à leurs tables des soldats alliés. « *Entre 8 heures du matin et midi, note le « war correspondant » Peter Tompkins, le prix du champagne algérien, la « Mousse d'Islam », a doublé* ».

Devant la grille du Palais d'Eté, où se trouvent les bureaux du Haut-Commissariat, la garde somnole. Beaucoup de soldats sont en permission. Les généraux Eisenhower et Giraud sont absents d'Alger. Une journée propice à un coup d'Etat...

Apparemment peu soucieux du réveillon de Noël, un jeune homme se présente, en fin de matinée, aux plantons du Palais qui filtrent les visiteurs attendus par les membres du cabinet de l'Amiral. Il est mince et porte un trench-coat marron, dont il a frileusement relevé le col autour de son cou. Une mèche de cheveux noirs dissimule à demi un regard clair et comme absent.

Le visiteur demande à être introduit auprès de « Monsieur Bourette », mais ce nom est inconnu des plantons. Tendant une carte d'identité établie au nom de Morand, né en 1920 à Alger, il remplit alors une fiche de visite à l'intention d'un collaborateur du Commissaire aux Affaires extérieures, M. de La Tour du Pin. On le fait attendre dans le petit salon voisin. Brusquement, il se lève et quitte les lieux.

(9) La « *coïncidence étonnante* » qui conduisit le dauphin du maréchal Pétain à Alger au moment du débarquement anglo-américain, demeure un mystère pour les historiens. Sans doute son fils Alain, alors âgé de 30 ans, était-il soigné à l'hôpital Maillot d'Alger, depuis le 15 octobre, atteint de poliomyélite. L'Amiral vint à son chevet lors d'un premier voyage en Afrique, les 28 et 29 octobre. Mais la prétendue rechute — une rechute très brève, selon les propres souvenirs d'Alain Darlan — qui obligea l'Amiral à revenir à Alger, le 5 novembre, correspond trop parfaitement au déroulement de l'Histoire, trop imparfaitement à celui de la maladie de son fils, pour qu'on n'y voie pas autre chose qu'une « *étonnante coïncidence* ». (Par exemple, quelque télégramme « *codé* » de l'amiral Fenard, ami de Darlan, qui passa bien vite ensuite au service du général de Gaulle).

Sur le moment, personne ne remarque que ce départ suit de près celui de l'Amiral Darlan, dont la limousine vient de démarrer sur les chapeaux de roue.

Vers 14 h 30, une Peugeot 402, de couleur noire, s'arrête devant le Palais d'Eté. Le même visiteur en descend. Cette fois, il demande à l'huissier d'être reçu par Louis Joxe, secrétaire-adjoint à l'Information. Et plutôt que d'attendre dans le salon oriental, il préfère faire les cent pas dans le hall d'entrée. Il grille une cigarette...

Est-il 15 h 15 ou 15 h 35, lorsque la voiture de l'Amiral Darlan s'immobilise devant le Palais ? Si l'on excepte ce détail, on peut entièrement se fier au témoignage du capitaine de frégate Jean Hourcade, qui assure les fonctions de chef de cabinet de l'Amiral. Le voici tel qu'il l'a rédigé pour Alain Darlan :

« 15 h 35 ? Il est probable que ce fut bien l'heure de l'attentat... Je marchais derrière ton père.

On débouchait dans une espèce d'antichambre, le bureau de ton père était juste en face ; moi, je tournais à ma droite pour me rendre dans le mien.

Un jeune homme bien mis se tenait à la porte du bureau de ton père. Je fis intérieurement la remarque qu'il n'y avait ni planton ni huissier, ce qui était surprenant. Mais tout se déroula très vite.

J'avais déjà fait deux pas dans la direction de mon bureau, et dépassé par conséquent l'inconnu, quand j'entendis le premier coup de feu. Je me retournai au moment même où partait le second, alors que ton père s'écroulait à l'entrée de son bureau avec un faible gémissement.

Je fis un bond vers l'assassin qui se déroba, sautant par-dessus le corps de ton père, pour viser de nouveau. C'est à ce moment que je l'attrapai à la gorge et au poignet. Il fit un violent mouvement pour se dégager ; nous fîmes un ou deux tours debout, accrochés l'un à l'autre, pendant lesquels il tira encore un coup de revolver qui m'effleura la joue. Puis cette rotation rapide nous sépara, et il fut projeté dans l'angle de la pièce opposé au bureau.

Je marchai sur lui ; il baissa le bras, me visant au ventre. Je fis un crochet et sautai sur lui au moment même où il tira. Je sentis une douleur très violente (...) Je n'ai qu'une perception vague et imprécise de la suite des événements (...) J'ai entendu les pas des gens qui entraient, le chauffeur d'abord, puis les gardes (...) J'ai entendu des coups, la voix de l'assassin qui criait : « Ne me tuez pas ! » Puis, plus rien.

Du jeune assassin lui-même, je ne me rappelle rien sinon un visage aigu et tendu, manifestement sous l'emprise d'une excitation extraordinaire, avec un regard très bleu, très particulier, et des pupilles qui m'ont paru dilatées, comme s'il avait été drogué ».

Agonisant au fond de sa voiture

Aussitôt après son empoignade avec le capitaine de frégate Hourcade, qu'il a blessé d'une balle à la cuisse, le jeune « Morand » a tenté de s'échapper dans les jardins du Palais en grimant sur l'appui d'une fenêtre. Mais il a finalement été maîtrisé par deux gardes, l'un armé d'une chaise, l'autre, un spahi, lui ayant passé autour du cou sa longue ceinture de laine (le « chèche »).

L'Amiral Darlan est étendu sur le tapis de son bureau.



Pour l'Aïd-el-Kebir, l'Amiral pose avec Giraud et les caïds. Il n'a plus que trois jours à vivre.

En tombant, son visage a heurté un coin de table et sa bouche est en sang. Il a les yeux grands ouverts et respire avec difficulté. Deux de ses collaborateurs, Tarbé de Saint-Hardouin et Michel Louet, l'empoignent par les jambes et par les épaules et le déposent sur la banquette arrière de sa voiture. Précédé de deux motards de la police, le chauffeur de l'Amiral gagne en toute hâte l'hôpital Maillot, distant de deux kilomètres. Darlan, qui a défait un bouton de sa vareuse, sombre dans le coma. Il meurt à son arrivée à l'hôpital. Selon le rapport des médecins, le Haut-Commissaire de France avait aussi le foie et les intestins perforés.

Au Palais d'Été, où des marins épongent déjà les flaques de sang, le petit monde des hauts fonctionnaires traite l'événement avec une grande désinvolture. « *Seul, M. Ettori, secrétaire général de l'Algérie, avait pris une figure de circonstance pour presser silencieusement les mains, dans le meilleur style de l'affliction officielle* » (10).

(10) René Richard et Alain de Sérigny : œuvre citée.

“ Je m'appelle Morand et j'ai agi seul ”

Le constat de décès n'est pas encore rédigé que la résidence de l'Amiral est envahie par une foule étrange. Il y a, parmi les premiers arrivants, Robert Murphy qui parcourt les lieux en silence, le général Clark, d'autant plus soucieux que le meurtre survient alors que le général Eisenhower inspecte un front lointain, Henri d'Astier de la Vigerie, le gouverneur Chatel, ainsi que le responsable des Affaires économiques, Alfred Pose, dont le bureau est pourtant situé à plusieurs kilomètres du Palais d'Été et qui n'a guère l'habitude, dit-on, de se déranger aussi vite...

Dans un sous-sol du pavillon des gardes, le commissaire principal Esquerré interroge le meurtrier. Il est pâle, un peu arrogant, et se borne à répéter :

— Je m'appelle Morand ; j'ai vingt-deux ans et j'ai agi seul !



Diplomate avant tout, le "sinueux" Robert Murphy, consul des États-Unis à Alger, faisait la navette entre les conjurés, l'Amiral Darlan et l'état-major d'Eisenhower.

Mis en présence d'un policier de moindre rang, le commissaire Garidacci, dans les locaux du Commissariat central, il se livre plus volontiers. Le chef de la quatrième brigade mobile n'a aucun mal à l'identifier. Il s'appelle Fernand Bonnier de la Chapelle. Il est le fils du chroniqueur judiciaire de *La Dépêche Algérienne*. Il n'est pas instituteur, comme il l'a d'abord prétendu, mais étudiant en Droit. Il a dix-neuf ans et demi. Et il n'a pas agi seul...

Cependant Garidacci est un policier ambitieux qui songe à son avancement et veut garder quelques atouts dans sa manche. D'emblée, il subodore la « grosse affaire ». Il tient entre ses mains les fils d'une enquête extrêmement délicate. Ne sait-il pas que plusieurs de ses chefs — et même certains des chauffeurs des voitures stationnées devant le Palais d'Été — ont reconnu tout de suite Bonnier de la Chapelle ? Tard dans la soirée, il interroge une nouvelle fois Bonnier en tête-à-tête. Il veut la vérité, toute la vérité. L'étudiant finit par s'effondrer : il livre un nom, en mentionne d'autres. Et il signe une déclaration.

« *Malheureusement pour lui, révèle Jean Bourdier, il en a signé une autre, dans laquelle il affirmait avoir agi de son propre chef, sans complices, et revendiquait la pleine responsabilité de son acte. Et quand, le lendemain matin, son dossier sera transmis par la police au juge d'instruction militaire, cette déclaration seule y figurera. Il faudra attendre les premiers jours de janvier pour voir réapparaître, aussi étrangement qu'ils avaient disparu, les aveux arrachés par Garidacci...* ».

Ainsi, dans la nuit de Noël 1942, un étudiant est devenu le bouc émissaire d'un des plus sordides épisodes de l'histoire de la dernière guerre.

✱

Après avoir été, à 13 heures, saluer la dépouille de l'Amiral Darlan, qu'il n'aimait guère, le général Giraud, revenu en hâte de Tunisie, s'entretient avec le général Bergeret,

Haut-Commissaire adjoint, puis s'enferme dans son bureau. Quelques instants plus tard, il publie un communiqué :

« *Commandant en Chef d'un territoire en état de guerre, je prescris que la Cour Martiale se réunisse immédiatement. Son jugement sera sans appel.* »

Fernand Bonnier de la Chapelle est jugé à huis clos, ce 25 décembre 1942, à 16 h. Ses avocats, M^{rs} Viala et Sansonetti s'étonnent de la précipitation manifestée par la justice militaire et demandent un supplément d'information. Mais le tribunal, s'estimant « suffisamment informé » à la suite d'un troisième interrogatoire effectué par un capitaine-juge d'instruction — devant lequel l'inculpé a conservé un sourire narquois —, rejette la demande de supplément d'enquête. Après onze minutes de délibérations, à 18 h 50, Bonnier est condamné à être passé par les armes.

Il ne lui reste plus que la possibilité d'être grâcié. Ses avocats ne se font pas faute de lui faire signer ce dernier recours. Mais, tour à tour, le général Noguès et le général Giraud refusent d'accorder la grâce: Tard dans la soirée du 25 décembre, alors qu'Alger réveillonne encore, le général La Roubertie, commandant la division d'Alger, signe l'ordre d'exécution.

Bonnier éclate en sanglots

Isolé dans une cellule située dans le bâtiment même du Tribunal militaire, Bonnier tente de s'étourdir. Il parle, il malmène ses avocats, il accuse... Ses interlocuteurs sont deux officiers des gardes mobiles. Au cours de l'atroce veillée, il leur déclare :

— J'ai accompli mes promesses, qu'on tienne celles qu'on m'a faites !

Puis il éclate en sanglots, comprenant enfin dans quel traquenard il est tombé. Ses gardes, eux-mêmes, commencent à avoir des doutes, ainsi que le racontera Kenneth Pendar, un des adjoints de Murphy (11) :

« ... L'assassin fanatique et peut-être déséquilibré, Bonnier de la Chapelle, était apparemment la victime d'une sinistre malhonnêteté. J'ai appris cela de Rigault, qui dirigeait la police d'Alger.

Il avait reçu un appel des deux gardes stationnés devant la cellule de Bonnier. Ils avaient des raisons de croire que le jeune homme avait été la dupe de quelque intrigue.

Ces gardes, le lieutenant Schilling et le capitaine Gaulard, rapportèrent qu'un officier de police avait longuement interrogé le jeune homme, la veille, et lui avait promis la vie sauve s'il dénonçait ses complices. Cet officier avait conservé pour lui le rapport écrit. Ce document n'ayant jamais été produit, on peut penser que son possesseur entendait l'utiliser comme moyen de chantage (...)

D'après ce que les gardes avaient entendu, d'après aussi les conversations téléphoniques captées par la méthode classique, et d'après la déclaration signée d'un autre jeune homme, Rigault réunit les éléments d'un récit sommaire mais exact : La Chapelle était membre des « Chantiers de Jeunesse ». Dans un camp proche d'Alger, à l'instigation d'un chef dont la censure dissimula le nom, il avait décidé que Darlan devait disparaître... »

Un peu avant l'aube, Bonnier de la Chapelle ose encore croire à un simulacre d'exécution. Peut-être les balles du peloton ne seront-elles que des munitions d'exercice ? Il lui resterait alors à faire semblant de s'effondrer sur le sol, avant d'être discrètement transporté à Tanger...

*

Le 26 décembre, à 11 h, tandis que le fourgon mortuaire de Bonnier vient à peine de revenir du cimetière, le comte de Paris, conduit par Pose, se rend chez Giraud. Le prince fait part au général de son intention de se mettre au service du pays, « non comme prétendant, mais comme arbitre », et insiste sur les avantages que présenterait pour la France sa désignation au poste de Haut-Commissaire.

Giraud, très sec, répond que le meilleur service que le prince puisse rendre à la France, en de telles circonstances, c'est de quitter Alger au plus vite (12).

A 15 heures, ce même jour, le Conseil impérial se réunit. La séance est brève. A l'unanimité, le général Giraud est désigné comme Haut-Commissaire.

“ Agissez vite, j'ai confiance en vous ! ”

Ce n'est que plusieurs jours après l'exécution de Bonnier de la Chapelle que les généraux formant le Conseil impérial eurent connaissance de la forfaiture du commissaire Garidacci. Ce dernier fut contraint d'extraire de son coffre-fort le document suivant :

« *Police Mobile. Procès verbal.*

« *L'an 1942 et le 24 du mois de décembre,*

(11) *Dans Adventure in Diplomacy, ouvrage qui n'a jamais été traduit en français.*

(12) *Le comte de Paris ne quittera l'Algérie que le 10 janvier. Entre-temps, il a été cloué au lit par une crise de paludisme compliquée de furonculose...*



Après l'arrestation de Bonnier, le général Giraud est catégorique : “ Le jugement sera sans appel ”.

« Devant nous, Garidacci, commissaire de la police mobile, officier de la police judiciaire, a comparu M. Bonnier de la Chapelle, Fernand, étudiant, 20 ans, Alger, 56, rue Michelet.

« J'affirme avoir tué l'Amiral Darlan, Haut-Commissaire en Afrique française, après en avoir référé à M. l'abbé Cordier, sous forme de confession. C'est M. Cordier qui m'a remis le plan des bureaux du Haut-Commissariat et du cabinet de l'Amiral, et c'est par lui que j'ai pu me procurer le pistolet et les cartouches qui m'ont servi à exécuter la mission que je m'étais assignée et qui était de faire disparaître l'Amiral.

« Lorsque je me suis engagé dans les Corps francs, j'ai recruté de ma propre initiative, parmi les gradés et les hommes de troupe, des hommes de main dont M. d'Astier aurait pu avoir besoin, mais M. d'Astier n'a jamais été au courant de mon action personnelle.

« Je sais que MM. Cordier et d'Astier ont rencontré récemment le comte de Paris, au même titre qu'ils rencontrèrent des personnalités. Enfin, j'ai l'impression que M. d'Astier ne vit pas en excellents termes avec M. Rigault, dont l'action auprès de l'Amiral est gênante pour ses amis.

« Lu, persiste et signe...

« Bonnier de la Chapelle »

Après avoir signé ce document, le meurtrier remit au policier une carte de visite sur laquelle il avait griffonné

ces mots : « Intervenez tout de suite ; je sais que c'est absolument nécessaire. J'ai pleine confiance en vous, mais il faut agir vite, très vite ». Le bristol devait être transmis à l'abbé Cordier, mais il ne parvint jamais à l'adresse de ce dernier, 2, rue Lafayette à Alger (c'est-à-dire chez Henri d'Astier de la Vigerie).

*

Le 10 janvier 1943, Henri d'Astier et l'abbé Cordier furent arrêtés, après que certains comparses eurent apporté quelques lumières sur leurs agissements. L'abbé Cordier se borna à reconnaître que c'était bien lui qui avait confessé le jeune Bonnier ; pour le reste, il se retrancha derrière le secret auquel est tenu même le plus bizarre des prêtres. Henri d'Astier, lui, se refusa à toute confession... On raconte que la police saisit à son domicile une maquette de première page de quotidien annonçant la prise du Pouvoir par le comte de Paris... (13).

Roland BERTRY.

(13) Henri d'Astier et l'abbé Cordier seront libérés au mois de septembre 1943. Pose, également arrêté en janvier, sera libéré dès le mois de février. Finalement, toute l'affaire se terminera par un non-lieu, et, le 21 décembre 1945, la cour d'appel d'Alger rendra un arrêt de réhabilitation en faveur de Fernand Bonnier de la Chapelle.

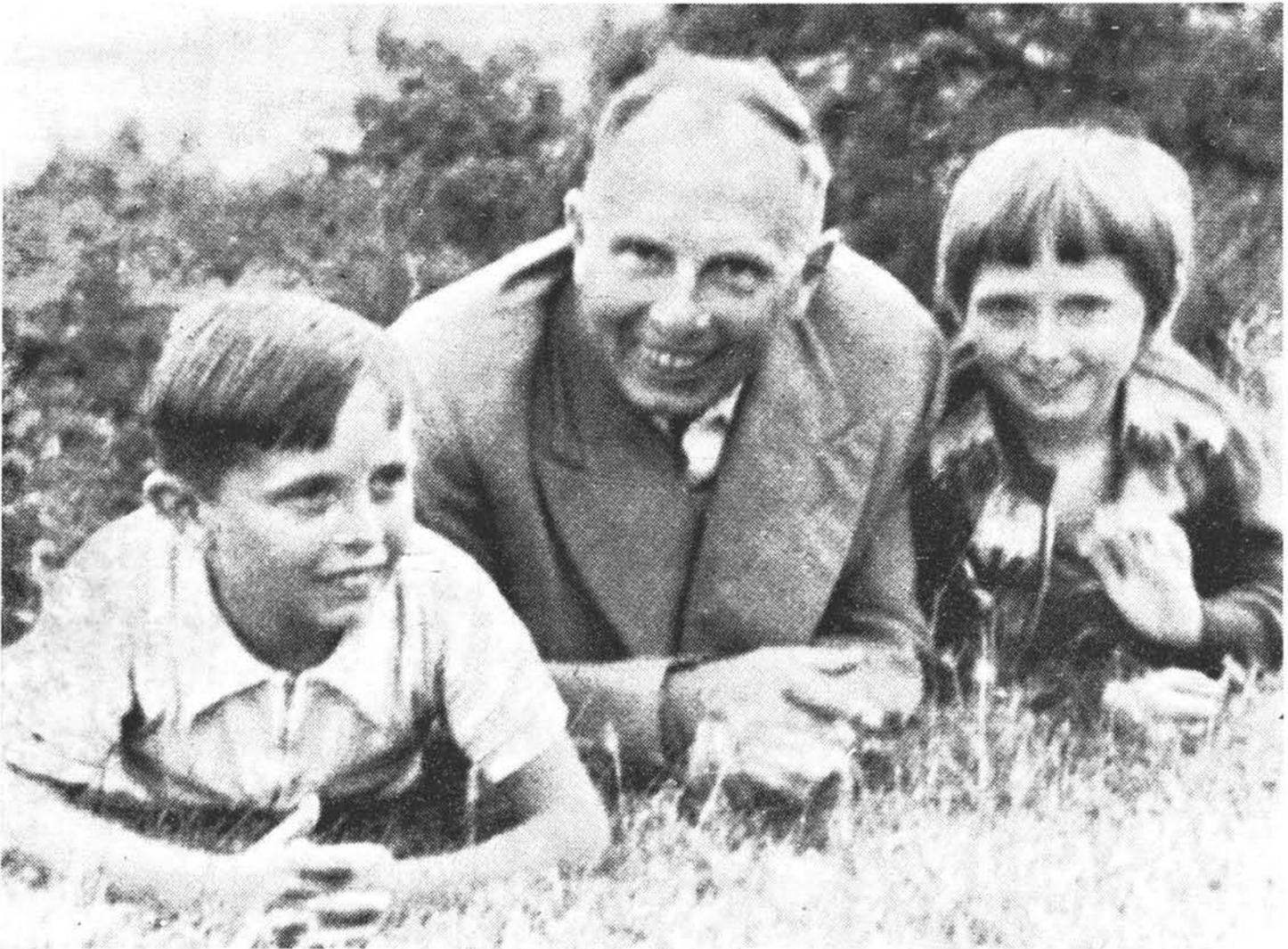


L'Eminence grise du comte de Paris : le frénétique Henri d'Astier de la Vigerie.

A Munich, la liquidation d'un opposant par le K.G.B. soviétique :

L'AFFAIRE BANDERA

Le tueur du Smersh
était un virtuose
du pistolet au cyanure



Stefan Bandera avec son fils Andryi et sa fille Lessia. Leader des émigrés ukrainiens, il est la bête noire du Kremlin.

Il s'était donné jusqu'à 13 heures...

— Si, à cette heure, il n'est pas là, eh bien, je m'en irai !

Dans son for intérieur, il souhaitait qu'il en fût ainsi, tandis qu'il surveillait les abords du 7, Kreittmayerstrasse, un immeuble de quatre étages à la façade lisse, grise et froide comme ce ciel d'octobre qui coiffait Munich. Mais peu avant l'expiration du délai qu'il s'était accordé, il vit l'Opel Kapitän bleue déboucher de la place, amorcer un virage et pénétrer dans la cour intérieure du 7.

A partir de ce moment, son angoisse tomba et ses actes s'enchaînèrent avec un automatisme parfait. Il prit la clé qu'on lui avait remise et ouvrit la porte d'entrée de l'immeuble ; il pénétra dans le hall et commença de monter l'escalier. Soudain, dans les étages, résonna la voix claire d'une femme qui disait : « *Auf Wiedersehen !* ». Cela n'était pas prévu au programme. Sans s'émouvoir, il redescendit, alla se poster devant la cage de l'ascenseur. La femme passa derrière lui et quitta l'immeuble. Une chose était certaine : elle ne pourrait pas le reconnaître.

Il remonta au premier étage et sortit de la poche de son imperméable « l'appareil » enveloppé dans du papier journal. Il avait déjà avalé les comprimés...

Ces mêmes gestes, il les avait déjà accomplis deux ans plus tôt dans un autre immeuble : ils lui étaient presque devenus familiers. Il n'eut pas longtemps à attendre. En bas, la porte venait de nouveau de s'ouvrir. C'était, ce ne pouvait être que le propriétaire de la voiture, M. Popel. Silencieusement, il commença de redescendre.

Dans le hall il vit Popel qui lui tournait le dos ; il tenait d'une main un petit sac de papier empli de tomates, tandis que de l'autre il s'efforçait vainement de récupérer sa clé engagée dans la serrure de l'entrée. Pour gagner du temps, il fit semblant de renouer son lacet, mais, quand il se releva, Popel paraissait toujours en difficulté. Alors, il s'approcha de lui et dit :

— Qu'est-ce qui ne va pas avec cette serrure ?

— Elle va très bien, répondit Popel en se tournant à demi.

Les deux hommes se trouvaient presque face à face. C'était la position requise. La main leva « l'appareil » à cinquante centimètres du visage de Popel, un visage au grand front dégarni, éclairé par des yeux d'un bleu intense, des yeux étonnés qui contemplaient la mort à moitié enveloppée dans une feuille de journal.

Il y eut un chuintement étouffé, suivi d'un très léger bruit de verre qui se brise. Popel ouvrit la bouche, cria. Son corps se mit à osciller.

L'homme à l'imperméable sortit, referma la porte et s'en alla tranquillement à travers les rues. Dans sa main il écrasa l'ampoule. Un peu plus loin, il se débarrassa de « l'appareil » en le jetant dans un égout.

Des locataires découvrirent Popel sur les marches du premier étage. Il râlait. Il saignait du nez. Il mourut avant d'arriver à l'hôpital. On ne releva sur son corps ni blessure ni traces de coups. C'était clair : ce quinquagénaire avait succombé à une crise cardiaque. Cas banal.

Cela se passait le 15 octobre 1959.

Le soir même, un journal de Munich révéla que M. Popel s'appelait en réalité Stefan Bandera. Du même coup, cette

mort cessa d'être claire et banale. Elle réveilla les passions, fit naître les rumeurs. A Munich, à Londres, à Chicago, à Toronto, partout où il y avait des communautés ukrainiennes émigrées, en Ukraine même, des centaines de milliers d'hommes et de femmes évoquèrent cette mort aussi inexplicable que suspecte. Les mots poison, crime, K.G.B., Gehlen, Intelligence Service revenaient de plus en plus souvent dans les discussions passionnées.

Un fantastique combat qui dura sept ans

Stefan Bandera était le chef incontesté de l'O.U.N. (Organisation des Nationalistes Ukrainiens). Depuis son adolescence, il avait voué son existence à la lutte clandestine contre les puissances qui opprimaient sa patrie, l'Ukraine.

Il était né en 1909, près de Lvov, dans une région d'abord soumise à la domination autrichienne, puis, après la guerre de 14, à celle de la Pologne, et qui est aujourd'hui terre soviétique.

Impliqué dans un complot qui coûta la vie au ministre de l'Intérieur polonais, le jeune Stefan fut, en 1936, condamné à mort, peine commuée en réclusion perpétuelle.

La guerre le libéra. Les nationalistes ukrainiens de l'O.U.N. comptaient sur l'Allemagne pour délivrer leur pays de l'occupation soviétique. Mais les nazis ne virent dans l'Ukraine qu'un grenier à blé et une aire de colonisation germanique. Aussi Hitler s'empressa-t-il de dissoudre le gouvernement provisoire qu'en juin 1941, Stetzko et Bandera avaient installé à Lvov. La tyrannie du Gauleiter Koch succéda à celle de Staline. Les jeunes Ukrainiens furent requis en masse pour aller travailler en Allemagne. Nombre d'entre eux préférèrent gagner le maquis. Ils formèrent des groupes de partisans qui se fédérèrent en une vaste armée secrète, l'U.P.A., commandée par un lieutenant de Bandera, Chouprynka.

L'U.P.A. combattit d'abord les troupes allemandes et les maquisards soviétiques, puis, quand les Allemands eurent évacué l'Ukraine, elle tourna ses armes contre l'Armée Rouge. Rassemblant des dizaines de milliers d'hommes, appuyée par l'ensemble de la population, elle mena dans le sud oriental de la Pologne, sur une partie du territoire tchèque et en Ukraine occidentale un fantastique combat, qui dura de 1944 à 1951, soit pendant sept années (1).

En 1950, Tarass Chouprynka fut cerné dans son bunker souterrain avec son état-major, et abattu. Quelque temps après, la résistance armée prit fin.

Les Soviétiques appelaient les partisans ukrainiens : les « banderovisti » (partisans de Bandera). C'est que Bandera, interné en 1941 par les Allemands dans un camp de con-

(1) Cette guérilla menée par l'U.P.A. sans appui extérieur fut d'une autre envergure que les luttes émancipatrices de Cuba ou d'Amérique latine. Mais, comme elle était dirigée contre l'Union soviétique, on évita soigneusement d'en parler dans les milieux progressistes occidentaux. Pourtant, les partisans ukrainiens abattirent le célèbre général soviétique Vatouline et le général polonais Swierczewski, qui s'était rendu célèbre en Espagne à la tête des Brigades Internationales sous le nom de général Walter. De plus, ils tinrent tête pendant sept ans aux forces « spéciales » que l'U.R.S.S., la Pologne et la Tchécoslovaquie avaient mobilisées contre eux. Enfin, bien avant les maquisards vietnamiens, ils avaient créé dans les forêts tout un réseau de bunkers souterrains.



Un groupe de partisans de l'armée secrète ukrainienne. Moscou les appelait les " banderovisti ".

centration, d'où il fut libéré en 1945, restait le véritable chef politique de l'U.P.A. Même après la fin de la lutte armée, il continua d'animer de son Quartier Général du 37, Zeppelinstrasse, à Munich, des réseaux clandestins en Ukraine, où son prestige demeurait considérable. Kroutchev, qui en 1944-45 avait dirigé en tant que commissaire politique la répression contre l'U.P.A., était bien placé pour mesurer le danger que cet homme incarnait encore.

Il était donc inévitable que sa mort parût suspecte.

D'ailleurs, les amis de Bandera ne tardèrent pas à parler d'assassinat et accusèrent le K.G.B. (services secrets soviétiques). L'autopsie qu'ils exigèrent accrût encore leurs soupçons : dans les viscères de l'Ukrainien on trouva des traces de cyanure. Dans d'autres milieux, on pensait que Bandera s'était empoisonné ou bien qu'il avait été victime de son entourage, de factions rivales au sein de l'émigration (2), ou encore du réseau de Gehlen, ce mystérieux général qui

dirigeait alors les services de renseignements de l'Allemagne de l'Ouest.

Bien des gens, en effet, pouvaient en vouloir à Bandera. On disait du reste qu'il avait déjà échappé à plusieurs tentatives d'assassinat. Et il n'était pas le seul : un autre dirigeant ukrainien de Munich, un certain Tchaïkowski, ne dut qu'à son flair de ne pas être tué par l'explosion d'un colis piégé qu'on lui avait expédié. Méfiant, il l'avait posé sur une table et, se glissant sous celle-ci, l'avait ouvert non sans peine, du bout des doigts. Cette précaution lui sauva la vie. Il s'en tira avec des brûlures sur les mains.

Dès que la mort de Bandera fut connue, la radio soviétique et celles des pays satellites diffusèrent aussitôt leur version de la fin du leader ukrainien. Cette version mettait en cause le ministre des Réfugiés de Bonn, M. Oberländer. Pour ce dernier, accusé d'être le responsable des massacres perpétrés par les Allemands lors de leur entrée en Ukraine, le « fasciste » Bandera était un témoin gênant, dont il avait voulu se débarrasser.

Quant à la police de Munich, elle souhaitait surtout en terminer au plus vite avec cette affaire. Elle commença par adopter la thèse de la mort accidentelle, puis par soupçon-

(2) Un peu avant la guerre, l'O.U.N. se scinda en deux tendances, les dissidents étant dirigés par le colonel Melnik. Après la guerre, un troisième courant se dessina, animé par le journaliste Lev Rebet.



Une belle figure de tueur à gages : l'homme du "Smersh", **B o g d a n Stachinsky**.

ner l'entourage de Bandera. En septembre 1960, elle abandonna officiellement l'enquête ouverte contre X...

Depuis longtemps, en dehors des Ukrainiens, plus personne ne s'intéressait à cette histoire.

Le faux témoin brouille les pistes

L'affaire paraissait bel et bien enterrée, lorsque survint un coup de théâtre. Il eut lieu à Berlin-Est, le 13 octobre 1961.

Ce jour-là, un certain Lippolz, sujet ukrainien qui avait longtemps fréquenté les milieux de l'émigration à Munich, tint une conférence de presse. Visage décharné, long nez chaussé de lunettes, l'homme annonça aux journalistes qu'il avait des révélations sensationnelles à faire sur la mort de Bandera.

— C'est exact, affirma-t-il, Bandera a bien été assassiné. Il travaillait en liaison avec le réseau de Gehlen, mais, dans les dernières années, il était entré en contact avec les services secrets anglais, qui lui avaient donné l'ordre de rompre avec le général allemand. Celui-ci avait alors décidé d'en finir avec Bandera...

Lippolz expliqua avec force détails qu'un des agents de Gehlen l'avait chargé de cette exécution et lui avait remis

à cet effet du poison qui devait être incorporé aux aliments servis à la cantine de l'Organisation ukrainienne, située Zeppelinstrasse. Lippolz n'avait pu opérer lui-même, mais il avait donné le poison au gérant de la cantine, un nommé Miskiv. C'était ce dernier qui était le véritable meurtrier.

Miskiv ne put ni confirmer ni infirmer cette interprétation : il était mort. Cependant le « témoin » Lippolz joua doublement de malchance.

On put d'abord prouver que, le jour de sa mort, Bandera n'avait pas déjeuné à la cantine de Zeppelinstrasse. Il était rentré chez lui précisément pour se restaurer. De plus, Miskiv n'avait pas pu glisser le poison dans son assiette : il fut en effet établi par les visas de son passeport que, du 12 au 16 octobre 1959 (Bandera est mort le 15), le gérant de la cantine ukrainienne avait séjourné en Italie.

Toutefois, ce n'est pas sans raison que les services soviétiques avaient décidé de jouer la carte Lippolz. A cette date, ils savaient que le vrai tueur était passé à l'Ouest et que ses aveux ne tarderaient guère. Ils faisaient donc ce qu'ils pouvaient pour discréditer à l'avance son témoignage. Seulement, ils le faisaient mal...

“ J'ai des aveux importants à faire ”

Deux semaines environ après la mort de Bandera, un homme aux allures de jeune premier entra dans un cinéma de Berlin-Est. Au cours des Actualités, on projeta l'image du chef ukrainien reposant dans son cercueil, les traits convulsés. L'homme — il le racontera par la suite — fut tellement bouleversé par cette apparition, qu'il enfouit son visage dans ses mains et resta ainsi de longues minutes dans le noir, sans oser regarder l'écran.

Deux ans plus tard, le 12 août 1961, ce même homme, en compagnie de son épouse, présenta des papiers parfaitement en règle aux Vopos de Berlin-Est et passa en zone occidentale. Le premier soin du couple fut d'aller trouver la police américaine.

— Je m'appelle Bogdan Stachinsky, dit l'homme. Je suis agent du K.G.B. J'ai décidé de fuir en compagnie de ma femme Inge et j'ai des aveux très importants à faire. C'est moi qui ai tué Stefan Bandera. J'ai également tué avant lui un autre Ukrainien, Lev Rebet.

Aux policiers américains, les noms de Bandera et de Rebet ne disaient rien. Ils transférèrent le couple à la police allemande. Celle-ci, les premiers moments d'incrédulité passés, enregistra sur bande magnétique une extraordinaire confession. Celle d'un tueur du *Smersh* (3), d'un homme qui avait été « dressé » pour le renseignement et pour le meurtre, et qui avait réalisé deux crimes parfaits avec une arme aussi étonnante que secrète.

*

Bogdan Stachinsky avait été « piégé » par les services secrets soviétiques au cours de l'été 1950, pour un motif futile : il voyageait sans billet entre Lvov et Bortchevice. Fils de fermiers ukrainiens de la région, ce garçon de

(3) Contraction de deux mots russes : « smert » et « shpionam », c'est-à-dire « mort aux espions ». Le *Smersh* est la section opérationnelle des services secrets soviétiques.

19 ans, travailleur et doué, poursuivait de brillantes études à la Faculté de Lvov. Ses parents étant pauvres, il arrivait au jeune Bogdan, lorsqu'il allait les voir, de « brûler le dur ». Ce mince délit décida un jour de son destin.

Le capitaine Sitnikowski interrogea l'étudiant avec une bienveillance un peu forcée. Il était parfaitement renseigné sur sa famille : il savait, par exemple, que les parents et les sœurs de Stachinsky étaient de fervents nationalistes et qu'ils ravitaillaient en secret les « banderovisti ». Comment, s'étonna le capitaine, un garçon intelligent comme Bogdan ne comprenait-il pas qu'il s'agissait d'une cause perdue ? Se rendait-il compte au moins que le sort de ses parents était désormais entre ses mains ? Saurait-il à l'avenir se montrer coopératif ?

Ainsi débuta la « coopération » entre Stachinsky et la police soviétique. Pour commencer, on ne lui demanda



Une carte d'identité soviétique permettait à l'exécuter de se déplacer sous un faux nom.

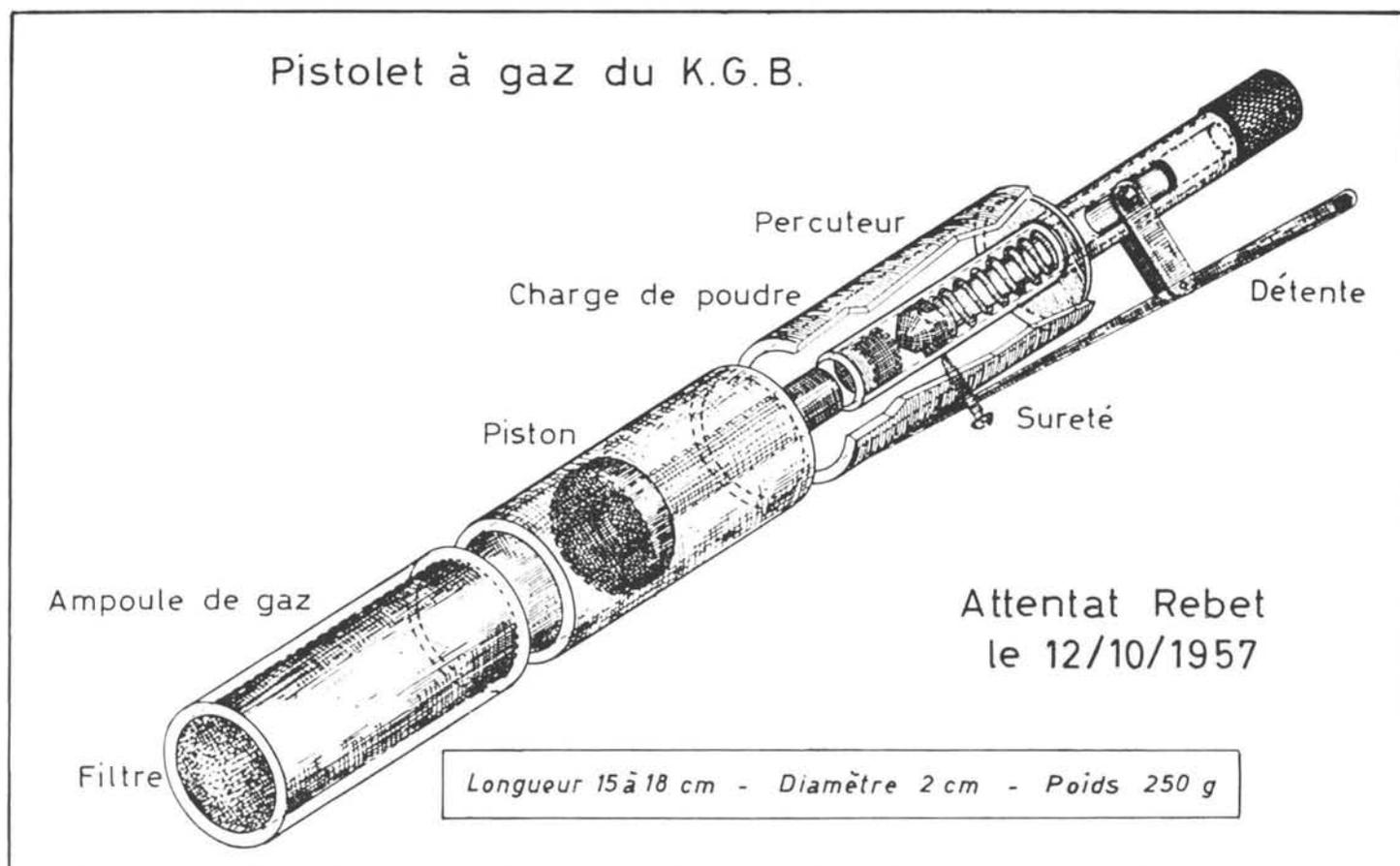
que de menus services : enquêtes, délations, etc. Insensiblement, il entra dans la peau d'un mouchard accompli. Il finit par s'en accommoder : il était ambitieux et le K.G.B. était un bon tremplin pour faire carrière.

Il opérait alors sous le pseudonyme d'Oleg. A la satisfaction de ses chefs, il se montra doué pour les langues et les tâches du renseignement. A partir de 1952, on le forma pendant deux ans dans une école spéciale de Kiev. Il accomplit ensuite plusieurs missions de renseignement à Berlin, à Francfort et à Munich, dont il s'acquitta avec succès. Il parlait maintenant parfaitement l'allemand et voyageait sous l'identité de Lehman, puis de Dräger.

Un jour de 1957, on lui demanda de surveiller à Munich un certain Lev Rebet. Stachinsky l'ignorait encore, mais ses employeurs venaient de l'affecter à un autre service : celui du *Smersh*, la section des tueurs des services secrets soviétiques.

Lev Rebet était un journaliste ukrainien qui animait l'une des tendances de l'O.U.N. — tendance différente de celles que dirigeaient respectivement Bandera et Melnik. Stachinsky devait amasser un maximum de renseignements sur les habitudes, les horaires, les allées et venues, le domicile du journaliste.

Au cours de sa confession à la police allemande, il déclara que son supérieur, Alexeï Alexandrovitch, avait évoqué



Le pistolet au cyanure de Stachinsky. (Document extrait du livre de Karl Anders : " Tueurs de Moscou ". Nouvelles Editions Latines.

à plusieurs reprises devant lui la possibilité d'abattre Rebet, mais qu'il n'avait pas attaché une importance particulière à ces propos, pensant que cette tâche n'était pas de son ressort.

Pourtant, en septembre 1957, Alexeandrovitch le convoqua :

— Il y a ici, lui dit-il, un technicien qui vient d'arriver de Moscou. Il voudrait vous montrer quelque chose.

Puis, regardant Stachinsky droit dans les yeux avec insistance, il ajouta :

— L'heure est venue !

Sur le moment Bogdan Stachinsky ne comprit pas. Pourquoi le regardait-on ainsi dans les yeux ? Puis, soudain, la lumière se fit dans son esprit : il était désigné pour tuer Rebet.

Un peu plus tard, dans un « logement d'action » réservé aux agents du service secret, le technicien venu de Moscou lui montra et manœuvra devant lui, pour la première fois, l'arme extraordinaire dont il allait se servir par deux fois : un pistolet à poison.

« L'engin, racontera Stachinsky à son procès, ressemblait à un tube inoffensif de 18 centimètres de long et de 2 centimètres de diamètre. A l'intérieur se trouvait une charge de poudre, un percuteur et une ampoule contenant un poison liquide. C'était de l'acide prussique. Une pression sur un ressort libérait le percuteur et faisait détoner la charge de poudre ; un piston était projeté vers l'avant et brisait l'ampoule. Le poison était projeté hors du pistolet sous forme de gaz. Il fallait viser l'adversaire à hauteur du visage ou de la poitrine, afin qu'il respire les vapeurs

toxiques. Le poison agissait sur les organes respiratoires, provoquant un rétrécissement instantané des vaisseaux sanguins. La victime perdait connaissance et succombait au bout de deux à trois minutes. Les vaisseaux sanguins reprenaient alors leur forme initiale et il n'était plus possible de diagnostiquer une mort violente. A titre préventif, avant de me servir de l'arme, je devais avaler des comprimés de thiosulfate de sodium, afin de ne pas être atteint, au cas où je respirerais moi aussi des vapeurs toxiques. Après l'attentat, précaution supplémentaire, je devais écraser dans ma main une ampoule contenant du nitrate d'amyle et respirer le produit pour dégager mes voies respiratoires ». (4)

Le technicien de Moscou expérimenta l'appareil à l'aide d'une ampoule emplie d'eau. Puis, le lendemain, Stachinsky fut invité à en faire l'essai, en forêt. Le cobaye choisi fut un petit chien attaché à un arbre. L'animal succomba en une ou deux minutes, après de brèves convulsions.

L'agonie de Rebet ne dura guère davantage. On le trouva mort, le 12 octobre 1957, vers 11 heures, au second étage du 8, Karlsplatz, où se trouvaient ses bureaux. A 11 h 11, une voiture radio de la police reçut le message suivant : « Karlsplatz n° 8, chute d'un homme dans la cage d'escalier ». Puis, à 11 h 12 : « Homme déjà décédé ».

La mort subite de Rebet surprit les milieux ukrainiens.

(4) Si le pistolet à poison qui servit à exécuter Rebet correspond à la description faite ci-dessus, celui qui fut utilisé contre Bandera avait été perfectionné et comportait un double tube et deux ampoules d'acide prussique (cyanhydrique).

mais ne donna lieu à aucun soupçon. L'autopsie révéla une « *athermatose très accentuée des artères coronaires* ».

Personne n'avait remarqué la présence de Stachinsky...

“ Il a reçu toute la charge dans la figure ”

Au cours de sa confession enregistrée sur bande magnétique, Stachinsky raconta ainsi le déroulement de son crime :

« *Entre 10 heures 30 et 11 heures environ, j'ai vu Rebet descendre du tramway et venir dans ma direction, c'est-à-dire dans celle de son bureau. Dès que je l'ai vu, je suis entré dans la maison et je suis monté jusqu'au premier étage... J'ai mis mon appareil en position de tir... J'ai alors entendu quelqu'un ouvrir la porte et monter l'escalier. Au même moment, je me suis mis à descendre à sa rencontre. A peu près au milieu de l'escalier, pas tout à fait au milieu, plutôt aux trois quarts du premier étage, j'ai rencontré Rebet. Je me suis placé vers la gauche, pour qu'il puisse passer à ma droite, car c'était plus commode pour moi. Au moment où il allait me dépasser, j'ai élevé mon appareil d'un mouvement de la main jusqu'à sa figure et j'ai déclenché le mécanisme. Il a reçu toute la charge dans la figure. Il a fait alors une sorte de culbute en avant en s'écartant de moi. J'ai continué à descendre et je suis sorti. Ensuite, j'ai écrasé l'ampoule et je l'ai aspirée à tout hasard. J'ai remis l'appareil dans ma poche. Je me suis dirigé vers la gauche, et encore vers la gauche... »*

C'est cette même technique que Stachinsky utilisera contre Bandera — et que nous avons décrite au début de ce récit. Il lui fut toutefois beaucoup plus difficile d'approcher le chef ukrainien que Rebet, qui ne prenait aucune précaution. J'ai eu l'occasion de visiter moi-même les locaux de l'Organisation ukrainienne de Bandera, Zeppelinstrasse. Son bureau, situé au premier étage, était si bien gardé que jamais un tueur n'aurait pu y accéder sans risquer plusieurs fois sa vie. En outre, Bandera logeait sous un faux nom et circulait en général avec des gardes du corps. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait fallu près de deux ans à Stachinsky, après diverses tentatives infructueuses, pour réussir sa seconde opération.

Un micro dans la chambre à coucher

Aux yeux des dirigeants soviétiques, l'exécution de Bandera était autrement importante que celle de Rebet. Aussi Stachinsky devint-il un héros du *Smersh*. Au début de décembre 1959, il fut solennellement reçu, en compagnie de ses supérieurs, dans le bureau de Chelepine, qui avait alors succédé à Serov à la tête du K.G.B. Chelepine lui lut un décret du Soviet Suprême, en date du 6 novembre 1959, signé de Vorochilov et de Georjadse (5). Ce décret conférait à Stachinsky l'*Ordre du Drapeau Rouge* « pour



Stachinsky au cours de la reconstitution du meurtre de sa première victime, Lev Rebet (photo ci-dessus). Le pistolet au cyanure était dissimulé dans un journal.



(5) A l'époque, secrétaire du Praesidium.

avoir rempli une importante mission sur ordre du gouvernement » (6).

Après cette petite cérémonie, on causa. Chelepine tint à se faire expliquer en détail les circonstances de l'attentat contre Bandera. Il demanda même à Stachinsky de lui faire un rapide croquis du hall de l'immeuble.

Puis, le « héros » fraîchement décoré parla de sa fiancée...

En effet, un événement était intervenu, qui allait avoir sur sa vie une influence considérable : il était tombé amoureux. L'éluë de son cœur était une jeune Allemande, du nom de Inge Pohl, qui habitait Berlin-Est, mais travaillait comme coiffeuse dans le secteur Ouest de la ville. Il avait décidé de l'épouser malgré l'opposition de ses chefs, manifestement hostiles à son choix.

Au cours de sa conversation avec Chelepine, Stachinsky profita de l'euphorie ambiante pour soumettre le cas de sa fiancée.

— Pourquoi épouser cette Allemande ? fit observer le chef du K.G.B. Comme si nous manquions de jolies filles à Moscou !

Stachinsky tint bon et finit par obtenir les autorisations nécessaires à son mariage.

Il dut alors avouer à Inge qu'il travaillait pour les services secrets soviétiques ; mais ce n'est que plus tard qu'il lui avoua ses deux crimes. Depuis longtemps, raconta-t-il aux policiers allemands, il était rongé par le remords. Sous l'influence de son épouse, hostile depuis toujours au régime soviétique et qui avait pris en horreur l'existence qu'ils menaient, il envisagea de fuir et de l'emmener avec lui.

Un incident ne fit que renforcer sa résolution de passer à l'Ouest. Depuis quelque temps on ne lui confiait plus de mission. Or, un jour, il découvrit un micro dans leur appartement de Moscou. Il n'en fallut pas plus au jeune couple pour comprendre qu'il était devenu suspect au K.G.B. Dès lors, les époux Stachinsky vécurent dans l'angoisse, cherchant fiévreusement quelle imprudence de langage l'un ou l'autre avaient pu commettre.

Mais fuir n'était pas facile. On ne les laisserait jamais partir ensemble pour l'étranger. Un drame les sauva : la mort de leur premier enfant. Inge était enceinte. Elle obtint l'autorisation d'aller accoucher à Berlin-Est, chez ses parents. Son mari, lui, devait rester à Moscou. Peu après sa naissance, l'enfant tomba malade et succomba à une pneumonie, au début du mois d'août 1961.

Cette fois, Stachinsky obtint de ses supérieurs la permission de se rendre à Berlin pour assister aux obsèques du nouveau-né. Mais, là, Inge et lui constatèrent qu'ils étaient toujours soumis à une surveillance incessante. Ils prirent alors une décision cruelle : ils n'assisteraient pas à l'enterrement de leur fils. Trompant la surveillance du K.G.B., ils réussirent, dans la journée du 12 août, à quitter

(6) Il paraît nécessaire ici de situer les responsabilités de ces deux crimes. Du vivant de Staline, les exécutions étaient décidées par lui-même ou par Béria, son sanguinaire ministre de la Sécurité. Les autres membres du Bureau Politique n'en étaient pas nécessairement avisés ; en tout cas, le vieux despote géorgien ne jugeait pas utile de solliciter leur avis. Après la mort de Staline et la liquidation de Béria, les nouveaux dirigeants soviétiques se montrèrent peu enclins à laisser au seul responsable des services secrets le pouvoir redoutable (redoutable pour eux) de décider qui devait vivre et qui devait mourir. Il est donc infiniment probable qu'une décision aussi importante que la suppression de Rebet et de Bandera résultait d'une consultation collégiale, et que Kroutchev donna l'ordre de tuer ou l'approuva.



La grosse tête du K.G.B. à l'époque, Alexandre Chelepine, avait personnellement félicité le tueur.

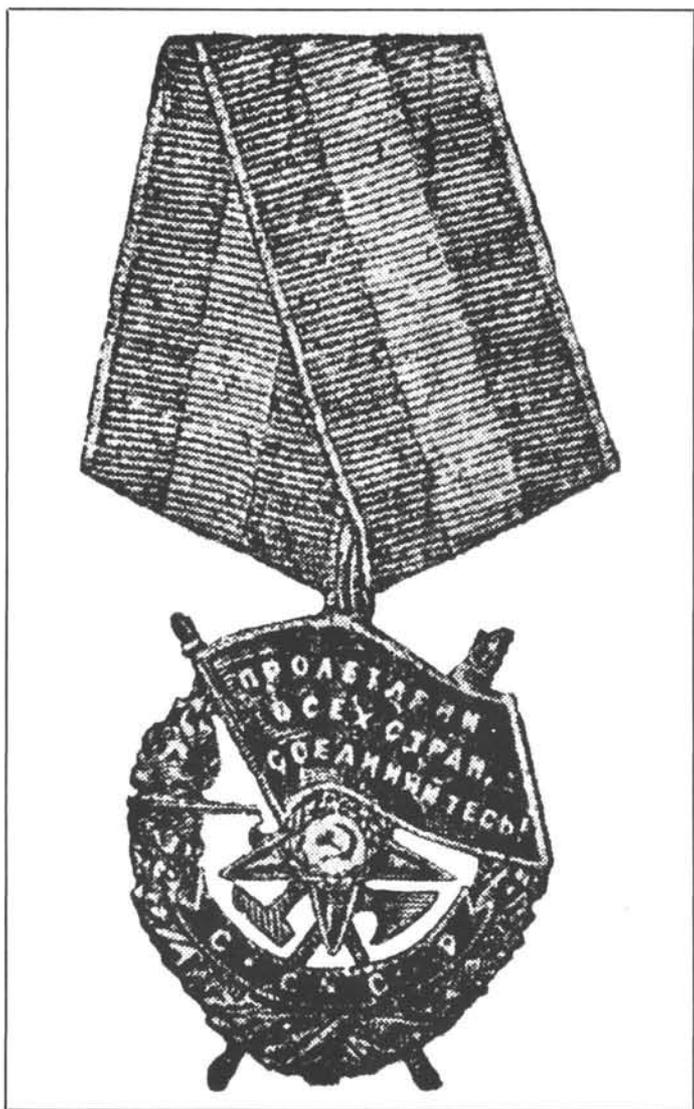
le domicile des parents d'Inge, sans éveiller l'attention. Ils gagnèrent aussitôt le secteur Ouest et se livrèrent, comme nous l'avons dit, aux autorités américaines.

L'incroyable jugement du tribunal de Karlsruhe

La police de la République Fédérale vérifia minutieusement toutes les déclarations du transfuge et de son épouse, ainsi que les divers documents qu'ils avaient emportés avec eux. La confession de Stachinsky, rendue publique en novembre 1961, eut un retentissement considérable, balayant du même coup les pseudo-aveux de Lippolz.

Le 8 octobre 1962, le tueur du Smersh comparut devant la Cour fédérale de Karlsruhe (7). Le procès dura sept

(7) Les avis étaient partagés en République Fédérale sur l'opportunité de ce procès. Nous pouvons révéler ici que ce fut le chancelier Adenauer qui insista personnellement pour qu'il eût lieu.



En U.R.S.S., le crime politique paie : Stachinsky fut décoré de l'Ordre du Drapeau Rouge.

jours, à l'issue desquels la Cour estima que les aveux de l'accusé correspondaient aux faits constatés. Les vérifications effectuées sur place, les dépositions des divers témoins, la reconstitution des deux crimes confirmèrent les juges dans l'idée que Stachinsky avait bien tué Rebet et Bandera.

Ainsi, pour la première fois, les crimes d'un tueur du *Smersh*, reconnaissant les faits, furent attestés par le jugement d'un tribunal d'un Etat libre. Le verdict insista sur la responsabilité capitale des dirigeants soviétiques :

« La direction politique de l'Union soviétique, déclara le président Jagusch dans ses conclusions, la direction d'une puissance mondiale généralement fière de son Histoire et de sa civilisation, la direction d'une nation membre des Nations Unies et qui entretient des relations diplomatiques avec la République Fédérale d'Allemagne, a trouvé bon de faire exécuter sur le territoire de souveraineté allemande un assassinat au poison décidé au niveau du gouvernement russe... »

C'est pourquoi le tribunal estima que la responsabilité de l'exécutant était largement atténuée. Tenant compte

aussi de ses aveux et de ses remords, il se contenta de lui infliger la peine — très modeste au regard des crimes commis — de huit années de détention criminelle.

Stachinsky a-t-il dit toute la vérité ?

Maintenant une question se pose : tout cela est-il bien vrai ? Question qui, en réalité, se subdivise en deux :

1° Stachinsky est-il bien l'auteur des deux crimes ?

2° Pour le compte de qui a-t-il agi ?

Ces questions, de nombreux spécialistes du « monde parallèle » des services secrets se les sont posées. A notre tour, essayons d'y répondre.

Certes, on peut toujours douter de la véracité de dépositions faites par un individu quelconque dans une enceinte de police, lieu où les pressions peuvent être multiples et diverses. Mais, ici, le fait capital est que les aveux de Stachinsky ont été authentifiés, après débats *publics*, par la Cour criminelle d'un Etat libre.

Il serait, en effet, difficile d'admettre qu'un tribunal allemand — entre la Cour de Karlsruhe qui jugea Stachinsky et celle de Prague qui jugea Slansky, il y a un monde ! — eût pu décerner un brevet d'authenticité à ce qui n'aurait été qu'une accumulation de faux (8).

Au reste, un observateur comme Alain Guérin, rédacteur à *l'Humanité*, membre du parti communiste, et qui, dans une certaine mesure, peut être considéré comme un attaché de presse officieux des Soviétiques, semble lui-même admettre la culpabilité de Stachinsky. Il écrit en effet : « Le récit que Lippolz fait de cette mort, étrangement attribuée à Miskiv, est en contradiction avec la thèse communément admise — et qui paraît vraie — de Stachinsky et du pistolet au cyanure ; le problème n'étant pas de savoir si Stachinsky a tué, mais pour le compte de qui... » (9).

Que veut laisser entendre Guérin ? Sans doute que Stachinsky, s'il est bien l'assassin au cyanure, n'a pas tué pour le compte du K.G.B. Mais alors pour qui ? Pour le réseau Gehlen ? Pour la C.I.A. ? Guérin ne va pas jusqu'au bout de son raisonnement. Peut-être parce que ce raisonnement serait trop difficile à soutenir. Il faudrait, en effet, supposer que la C.I.A. ou Gehlen eussent réussi à faire commettre pour leur compte deux meurtres par un agent de Chelepine !... Ce qui serait tout de même un peu « gros ». Certes, la réalité dépasse souvent la fiction, mais ne prêtons pas à Allen Dulles ou au général Gehlen des pouvoirs quasi surnaturels.

Alors, il faut se rendre à l'évidence : Stachinsky a tué. Et pour le compte du K.G.B. Mais attention ! Nous ne prétendons pas qu'il ait dit toute la vérité ; ni que la Cour de Karlsruhe ait cherché à la connaître.

Car il subsiste dans cette affaire bien des côtés mystérieux. Ainsi les missions accomplies par Stachinsky en Allemagne, avant ses deux crimes, paraissent vraiment falotes pour un garçon de cette classe. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait procédé lui-même à la filature

(8) Remarquons en outre que le Bulletin de la Commission internationale des Juristes épouse la thèse du tribunal de Karlsruhe.

(9) Alain Guérin : Le Général Gris (Julliard).

de ses victimes. Dans le petit monde des services secrets, les « fileurs » sont rarement les tueurs, et vice versa.

Autre point : Stachinsky a raconté que, le jour du meurtre, il avait guetté l'Opel Kapitän de Bandera devant l'immeuble de la Zeppelinstrasse, à Munich. Dès qu'il l'avait vue sortir, il avait pris un tramway pour aller faire le guet devant le domicile du chef ukrainien. Attendu qu'un tramway circule en général moins vite qu'une Opel, comment Stachinsky pouvait-il être certain que Bandera n'était pas déjà rentré ? Comment savait-il qu'il n'aurait pas, ce jour-là, de gardes du corps avec lui ?

Une seule réponse est possible : il avait obtenu ces renseignements de bonne source. C'est-à-dire soit des milieux ukrainiens, soit de la police de Munich.

Alors, pourquoi n'en a-t-on rien su ? Parce que la police allemande qui a enregistré les aveux de Stachinsky ne tenait sans doute pas à voir des débats publics établir un lien entre cette affaire et celle d'un certain Heinz Felfe, personnage important du réseau Gehlen.

Felfe avait été arrêté peu après le passage à l'Ouest de Stachinsky et son procès eut lieu en juillet 1963. Or, on avait découvert que, travaillant dans la police de Munich, il informait le K.G.B. à l'aide d'un émetteur secret, en particulier sur les réactions provoquées par l'affaire Bandera.

Il y a encore le roman d'amour, la transformation progressive de l'assassin sous l'influence de la douce Inge, son cheminement vers le remords et l'aveu... Tout cela ne « sonne » pas très vrai. Mais il fallait bien que le tueur fût présentable. Il fallait le maquiller pour l'audience publique ; donner à ce playboy du crime un coup de peinture

rose ; bâtir un tendre roman d'amour, propre à faire pleurer toutes les « Margotten » d'Outre-Rhin.

Stachinsky apparaît bien plus conforme à sa véritable personnalité quand il réagit à la découverte chez lui d'un micro. Il est assez intelligent pour comprendre qu'il en sait trop, qu'on va le liquider, qu'il doit donc fuir. Ceux qui l'ont vu au procès l'ont décrit comme un personnage froid, sans spontanéité, calculateur.

Son calcul est simple : « Ici, je suis brûlé. De l'autre côté, j'ai encore une chance. D'autant plus que je ne pars pas sans biscuits... ». Car on peut être certain que Stachinsky n'est pas passé à l'Ouest avec sa seule confession. Il a sûrement apporté d'autres documents, des noms, des plans, des révélations.

Mais cela n'intéressait pas le tribunal de Karlsruhe. Cela intéressait les services secrets occidentaux.

*

On n'a jamais revu Inge. A la fin de l'année dernière, Stachinsky est sorti de prison. Discrètement. On sait simplement qu'il est arrivé aux Etats-Unis.

La C.I.A. a certes d'excellentes raisons de mettre à l'abri Inge et Bogdan Stachinsky. Jusqu'à la fin de leurs jours, ils seront en danger. De rapt ou de mort.

Et puis, le tueur de Munich parle l'anglais, l'allemand, le russe, l'ukrainien. Il est doué pour les mathématiques, pour le renseignement, pour l'action directe. Il est encore jeune : 39 ans. Il a été mûri par la prison...

En somme, il est récupérable.

Roland GAUCHER.



Sic transit... **La tombe de Bandera au cimetière Walfriedhof, à Munich.**

Une exécution en marge de la décolonisation du Maroc :

L'AFFAIRE LEMAIGRE-DUBREUIL

“La Main Rouge” avait
condamné le partisan
de l'indépendance



Jacques Lemaigre-Dubreuil : “on” estimait qu’il était allé trop loin.

D'UN geste sec, le sénateur X... referma le dossier. Puis il fit appeler le colonel :
— Ordre de liquider Jacques Lemaigre-Dubreuil ! dit-il simplement.

On était le vendredi 10 juin 1955, un peu avant midi. Un nouveau drame allait s'inscrire dans l'Histoire du Maroc.

Que contenait donc ce dossier pour que, brusquement, la décision fût prise de mettre fin à la carrière d'un homme public de soixante et un ans, qui avait partagé sa vie entre la politique et les affaires ?

Tout d'abord, une biographie. Fort succincte et digne de figurer dans le plus innocent des Bottins mondains. Jacques Lemaigre-Dubreuil est né le 30 octobre 1894, à Polignac, dans la Gironde. Après la Grande Guerre, on le trouve à la tête de la Fédération Nationale des Contribuables, sorte de poujadisme silencieux des années 34. Il y prend le goût de l'engagement. La guerre de 39-45 confirme cette propension à l'initiative hardie : en 1942, réfugié en Afrique du Nord, il fait partie d'un petit comité, le « Groupe des Cinq », qui prépare activement le débarquement américain en Algérie et au Maroc. Après avoir tenté de faire prendre le Pouvoir par le général Giraud,



Si Bekkaï : des fauteuils de salon au fauteuil de la présidence du Conseil.

le « Groupe des Cinq » se rallie à Darlan. Mais l'Amiral de la Flotte ne tarde pas à être assassiné et Jacques Lemaigre-Dubreuil retourne à ses affaires, c'est-à-dire à la prospérité des huiles Lesieur (il avait épousé Mlle Lesieur entre les deux guerres), dont il fait une marque de réputation internationale.

Revenu à la politique, il s'engage aux côtés de Mendès France, un peu à la manière d'un « condottière » qui, à la discipline d'un parti, à ses congrès, préfère les exploits individuels.

Le Maroc, qu'il connaît bien, lui paraît un terrain favorable à l'entreprise de « décolonisation » dont le mendésisme a signé le premier acte en Tunisie.

Depuis la déposition du sultan Mohammed ben Youssef, en 1953, un vaste mouvement d'indépendance s'est développé à l'instigation de l'Istiqlal qu'animent Allal El Fassi et Ahmed Diouri. Jacques Lemaigre-Dubreuil prend la décision, en 1954, de soutenir à fond la cause marocaine (1).

L'homme le plus « fiché » de France

Le second volet du dossier Lemaigre-Dubreuil avait précisément trait à ses activités en faveur des nationalistes marocains introduits, grâce à lui, dans les milieux politiques parisiens. Cette « guerre des salons » que menaient alors des intellectuels fassis ou des officiers marocains comme Si Bekkaï (2) devait avoir une influence considérable sur le retour du sultan exilé et la proclamation, en novembre 1955, de l'indépendance du Maroc.

Les adversaires de cette indépendance n'ignoraient pas l'importance de cette action. Dès lors, Jacques Lemaigre-Dubreuil, surveillé jour et nuit par divers réseaux, devint l'homme le plus « fiché » de France. D'autant plus que, contrairement à nombre de ces comités de soutien qui veulent bien défendre une cause mais se bouchent yeux et oreilles dès qu'il est question de violence, M. Lemaigre-Dubreuil ne dédaignait pas de participer à des réunions dites d'action. Il avait même tenté d'avertir l'un de ses ennemis politiques, le docteur Eyraud, membre de « Présence Française » (3) au Maroc, qu'un attentat se préparait contre lui. L'avertissement arriva trop tard : le docteur Eyraud tomba sous les balles des nationalistes, le 30 juin 1954, à Casablanca.

Si cet épisode révèle une certaine générosité, il prouve aussi que Jacques Lemaigre-Dubreuil était parfaitement au courant de tout ce que tramait l'Istiqlal. D'ailleurs, il n'allait pas tarder à s'engager lui-même dans le combat. De même que, jadis, en France, il avait apporté des appuis financiers à la presse d'opposition nationale, il s'offrit, en avril 1955, les deux tiers des parts du quotidien maro-

(1) Les ennemis de Jacques Lemaigre-Dubreuil prétendirent, à l'époque, que son ralliement à la cause de l'indépendance marocaine était en réalité une opération commerciale. Il aurait souhaité assurer à ses produits une sorte d'exclusivité lorsque serait venu le temps de l'indépendance...

(2) Si Bekkaï avait devenir le premier président du Conseil du Maroc indépendant.

(3) Les tenants de la présence française au Maroc s'étaient constitués en plusieurs groupes dont les deux plus importants étaient :

— « Présence Française », dirigée par le docteur Causse.
— Le C.E.F (anciens d'Italie), inspiré un moment par le maréchal Juin et dirigé par un assureur, Jean-Guy Duchateau.



Le sultan Mohammed ben Youssef et ses enfants (à gauche, Moulay Hassan, l'actuel roi du Maroc) en exil à Madagascar. Curieusement, la mort de Lemaigre-Dubreuil hâtera son retour sur le trône.

cain *Maroc Presse* (4). Non seulement ce journal milita en faveur de l'indépendance du Maroc, mais il se lança dans une véritable chasse aux contre-terroristes, n'hésitant pas à se substituer aux autorités pour désigner nommément les partisans du Maroc français.

*

Le troisième volet du dossier Lemaigre-Dubreuil était encore plus sérieux. Selon le rapport confidentiel d'un officier marocain appartenant à la Sécurité Militaire des troupes françaises au Maroc, Jacques Lemaigre-Dubreuil semblait directement impliqué dans plusieurs affaires de livraison d'armes aux nationalistes marocains.

Une villa, louée sous un faux nom, servait de dépôt

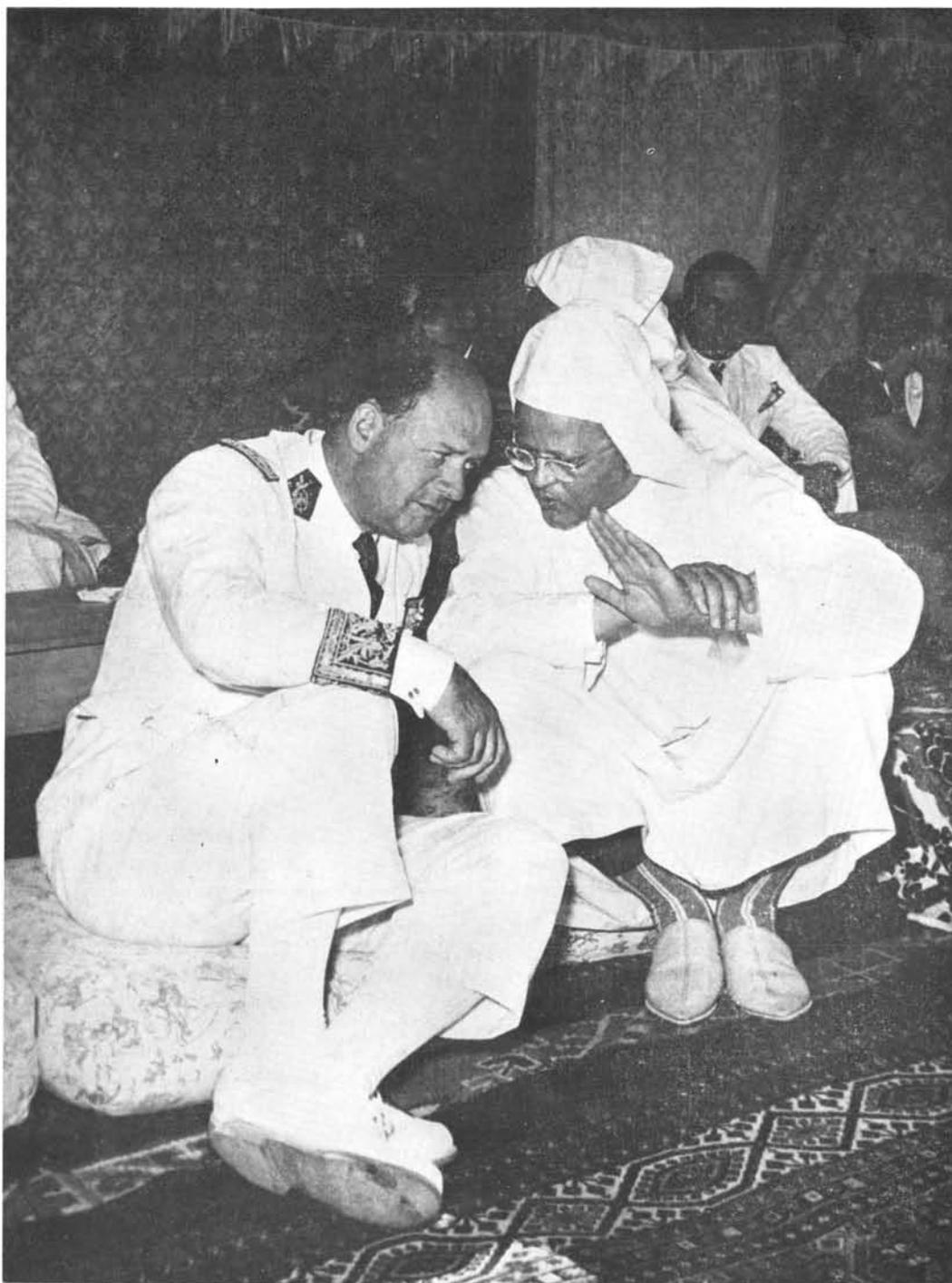
(4) En fait, M. Lemaigre-Dubreuil possédait depuis plusieurs années un tiers des parts et avait le titre de directeur général de *Maroc Presse*. Avec les deux tiers des parts, il prit le titre de Président-directeur général du journal. Le troisième tiers était détenu par la famille Walter (des mines de Zelligja) dont on devait reparler à propos d'une ténébreuse affaire à laquelle furent mêlés le docteur Lacour et le commandant Rayon.

de pistolets, mitraillettes MAT 49 (françaises), grenades et explosifs.

Pourquoi ce dépôt ne fut-il pas investi, au printemps 1955, par l'armée chargée d'assurer le maintien de l'ordre ? Le nom du locataire constituait-il un obstacle à une perquisition ? Ou alors l'officier marocain avait-il omis de transmettre son rapport à ses chefs, comme pourrait le laisser penser le fait que lui-même avait des attaches avec certains milieux nationalistes ? Il est possible aussi qu'il ait jugé préférable de négocier son information, le chemin du devoir étant, à l'époque, très incertain pour un militaire marocain servant dans l'Armée française.

Un joli coup de filet en perspective

Enfin, avant de refermer le dossier Lemaigre-Dubreuil — déjà bien fourni — il est indispensable de se pencher sur la quatrième fiche : l'affaire Forestier.



Le résident général Francis Lacoste a beau être attentif, il ne résistera pas aux retombées de "l'affaire".

En septembre 1954, le commandant Sartout, directeur de *Maroc Presse*, demandait à être reçu, d'urgence et en privé, par M. Chevrier, directeur national des Services de Sécurité Publique au Maroc, pour une affaire « extrêmement grave ». L'entrevue eut lieu au domicile du directeur de la police. Le commandant Sartout était accompagné d'un jeune inspecteur de police, nommé Albert Forestier, qui, un an auparavant, avait exercé les fonctions de chroniqueur sportif à *Maroc Presse*.

Ce dernier révéla qu'il avait réussi à s'introduire dans les milieux du contre-terrorisme au Maroc, milieux dont il remit une liste à M. Chevrier. Il affirma en outre qu'il était en mesure de « suggérer » à ces milieux un attentat contre le commandant Sartout et que la police, avertie du lieu et de l'heure du guet-apens, pourrait procéder à un

joli coup de filet. Le directeur de *Maroc Presse* indiqua à M. Chevrier qu'il était prêt à jouer le rôle de la victime.

Le directeur des Services de Sécurité remercia ses visiteurs et leur demanda un temps de réflexion. Le lendemain, il fit procéder à une enquête sur le jeune Forestier. Enquête d'où il ressortit que :

1) Forestier se targuait de titres d'ancien combattant en Indochine, où pourtant il n'avait guère brillé.

2) Forestier fréquentait un bar, tenu par François Avival et connu comme étant un repaire de « ratonneurs », c'est-à-dire des gens qui, après boire, organisaient des expéditions punitives, la plupart du temps contre des Marocains isolés. En fait, on était loin du « gratin » du contre-terrorisme.

3) Forestier, à deux ou trois reprises, avait été fortement soupçonné de s'être livré à des actes de provocation en arrosant de rafales de mitraillette certains cafés maures. Sans causer de victimes, mais dans le but, soit de s'attirer les sympathies d'Avival, soit de créer une psychose dont « Présence Française » aurait fait les frais au Maroc et en France.

Quelqu'un avait scié la direction de la "Vedette"

Mais ce qui attira surtout l'attention de M. Chevrier, ce sont les conditions dans lesquelles Forestier était entré dans la police : une recommandation impérative de Paris lui avait permis d'être nommé inspecteur sans passer de concours. Recommandation qui laissait supposer une intervention de poids. M. Chevrier n'eut aucun mal à découvrir que Jacques Lemaigre-Dubreuil avait usé de son influence pour transformer un « pigiste » de son journal en inspecteur de police.

Devenu intouchable du fait même de cette haute protection, Forestier avait donc continué à tirer des rafales de mitraillette jusqu'à la fin de l'année 1954. Puis, sans doute désireux de s'oxygéner un peu, il décida d'aller passer les fêtes du Nouvel An à Ifrane, station de sports d'hiver située dans le Moyen Atlas (5), non sans avoir obtenu, le 29 décembre, une audience du colonel Hubert, directeur de l'Intérieur.

Le 2 janvier 1955, redescendant sur Casablanca par la route en lacets qui sillonne le dur pays des Zaïans (6), Forestier ne put redresser sa « Vedette » dans un virage : il alla s'écraser dans un ravin.

L'enquête sur cet accident conclut à une rupture de la direction. Elle ne fut pas assez approfondie pour révéler que l'arbre du volant avait été légèrement scié par une main criminelle. Avec le nombre des virages, entre Ifrane et Casablanca, le jeune inspecteur de police n'avait aucune chance d'atteindre le terme de son voyage.

S... V... fut l'un des « scieurs » de cette nuit de la Saint-Sylvestre, tandis que Forestier arrosait gaiement l'An nouveau.

« L'exécution de Forestier, nous a-t-il déclaré, avait été décidée en novembre 1954... Nous avons appris que c'était lui qui avait vendu à Maroc Presse pour la somme d'un million de francs une liste de contre-terroristes où, à côté de noms tout à fait fantaisistes, figuraient tout de même quelques amis... »

Il s'agit de la fameuse liste que Forestier avait présentée à M. Chevrier et dont, à son grand regret ainsi

(5) Station de ski en hiver, Ifrane est aussi la résidence d'été des souverains du Maroc qui y possèdent un somptueux palais. Il fut question de cette résidence lors de l'affaire Ben Barka : le gangster Boucheseïche, l'un des ravisseurs présumés du leader progressiste marocain, y aurait trouvé refuge avec ses complices Le Ny et Palisse.

(6) Situé entre Azrou et Khenifra, le pays zaïan fut, à la fin du mois d'août 1955, le théâtre de la seule insurrection armée dont le nationalisme marocain puisse faire état : la répression qui suivit, sous les ordres du général Franchi, fut également la seule mesure d'envergure prise par les autorités françaises au Maroc.

qu'à celui de ses « protecteurs », on différait un peu trop l'exploitation.

«... Maroc-Presse avait publié cette liste où l'on retrouvait les noms d'Avival, d'une barmaid, de quelques policiers et d'animateurs de « Présence Française »... C'était les désigner aux balles des terroristes... Depuis, Forestier était devenu très méfiant et prenait toutes sortes de précautions. En apprenant qu'il se rendait à Ifrane avec sa fiancée et son futur beau-frère, nous l'avons devancé. Il a un peu fait la bringue durant ces deux jours et, du coup, a relâché son attention... Nous, on a passé le réveillon du Nouvel An à plat ventre sous sa Vedette ! Tandis que mon ami Michel surveillait les environs, j'ai attaqué l'arbre de direction de la voiture. Pas trop : juste deux petites entailles bien placées l'une par rapport à l'autre. Un travail de précision, préparé sur schéma et conçu de manière à ce que ça craque avant deux cents kilomètres, mais sans laisser de traces... »

La mort de Forestier n'étonna pas outre mesure les autorités qui étaient au courant de la collusion entre la victime et Jacques Lemaigre-Dubreuil. Elle eut pour effet de renforcer le service de protection dont bénéficiait le patron de Maroc Presse chaque fois qu'il se rendait au Maroc : désormais, une voiture du Service Régional de la Police Judiciaire de Casablanca, occupée par quatre inspecteurs, le prenait en charge à l'aérodrome et l'accompagnait dans tous ses déplacements sur le territoire marocain.

Tel était le dossier Lemaigre-Dubreuil, lorsque, ce vendredi 10 juin 1955, le sénateur X... le referma, prononçant la sentence fatale. On estimait à Paris qu'au-delà du trafic d'influence et, peut-être, du trafic d'armes, l'homme avait franchi avec l'affaire Forestier une nouvelle étape. Du soutien moral, puis financier, il était passé à l'action directe.

Il avait signé sa propre condamnation.

Les anges gardiens n'étaient pas là

Le samedi 11 juin 1955 sera le jour du Destin.

Ce matin-là, Jacques Lemaigre-Dubreuil est arrivé à l'aérodrome du Camp Cazes, à 11 h 45, par l'avion régulier Paris-Casablanca.

Premier point intéressant : ce voyage est imprévu. Seuls quelques-uns de ses familiers — parisiens — sont au courant. Au Maroc, c'est la surprise tant du côté des services de la Police Judiciaire, chargés d'assurer sa sécurité, qu'à Maroc Presse, où il fera une apparition en fin d'après-midi. Le colonel Hubert, directeur de l'Intérieur, n'apprendra sa présence que dans la nuit suivante. Lorsqu'il sera trop tard !

Ainsi, durant toute cette journée, Jacques Lemaigre-Dubreuil va être privé de ses « anges gardiens », sans que toutefois on puisse incriminer la moindre négligence, puisque, par son arrivée discrète, il s'est privé lui-même de protection.

Ce que l'on sait de cette journée, jusqu'à 23 heures, se résume à peu de choses.

A midi, il téléphone à M. Jacques Duhamel, qui est à l'époque directeur du cabinet de M. Edgar Faure, président du Conseil. En quelques mots, il le met au courant

de la situation créée par une grève générale des commerçants marocains.

Il se repose une partie de l'après-midi dans son appartement de l'immeuble Liberté, situé place de la Révolution Française. Puis, c'est la réunion à *Maroc Presse*, où il annonce à ses collaborateurs qu'il se rendra à Rabat et qu'il passera la nuit dans sa villa du Bou-Regheb (7). Il a l'intention, le lendemain, de rencontrer M. Francis Lacoste, résident général de France au Maroc.

Second point intéressant : Jacques Lemaigre-Dubreuil ne fait aucune allusion — même pas devant son gendre, M. Baudoin de Moustier, directeur général du journal — à cet « ami » en provenance de Dakar qu'il doit accueillir, vers 23 h 30, à l'aérodrome de Nouaceur. Cette arrivée est-elle également imprévue ? En a-t-il été averti après son passage à *Maroc-Presse* ? Le mystère demeure tant sur les faits que sur l'identité de l'ami en question (8).

Le seul homme qui sera au courant est un intime de Jacques Lemaigre-Dubreuil : M. Simon Castet, modéliste chez Dior, qui doit gagner Rabat en sa compagnie. En fait, il ne sera averti de ce contretemps qu'en dernière minute, lorsque Jacques Lemaigre-Dubreuil passera le prendre à son domicile.

Avant d'aborder l'heure H de cette journée, il convient de retenir deux éléments. Tout d'abord l'extrême discrétion dont Jacques Lemaigre-Dubreuil a entouré son emploi du temps de ce 11 juin 1955. Ensuite, et par voie de conséquence, l'ignorance dans laquelle tout le monde sera de ses faits et gestes.

Tout le monde ou presque.

Un cri jaillit dans la nuit : " Jacques ! "

Il est environ 22 h 30, lorsque la Studebaker verte de Jacques Lemaigre-Dubreuil s'arrête devant l'immeuble Liberté. Au volant, son chauffeur marocain ; à l'arrière, lui-même et M. Simon Castet.

Pourquoi cet arrêt à son appartement ? Tout simplement parce que Jacques Lemaigre-Dubreuil a décidé de faire un « brin de toilette ». Fait apparemment anodin mais qui, pourtant, mérite attention au regard des événements qui vont suivre.

Les trois hommes descendent de la Studebaker, gravissent les quelques marches qui mènent au hall d'entrée de l'immeuble. Le chauffeur marocain déclenche la minuterie qui illumine le hall, puis ils gagnent l'ascenseur dans lequel ils s'engouffrent tous les trois (9).

(7) Construite à l'embouchure du Bou Regheb, cette villa était un véritable musée d'art musulman. Son propriétaire y avait rassemblé d'authentiques chefs-d'œuvre.

(8) En fait, on croit savoir aujourd'hui que le passager de Nouaceur était le sénateur Berteaux, représentant des Français du Soudan. Et que Casablanca avait été choisi par les deux hommes — l'un venant de Paris, l'autre de Dakar — pour y discuter d'un projet de financement industriel en A.O.F. avec des capitaux allemands... Cela expliquerait, en tout cas, le voyage discret de Lemaigre-Dubreuil et le fait qu'il n'ait parlé à personne de son déplacement nocturne vers Nouaceur.

(9) Le chauffeur de M. Lemaigre-Dubreuil était aussi son valet de chambre. Rien d'étonnant donc à ce qu'il monte à l'appartement en compagnie des deux hommes.

L'appartement de Jacques Lemaigre-Dubreuil est au seizième étage, niveau auquel s'arrête l'ascenseur. C'est avec sa clé que M. Lemaigre-Dubreuil ouvre lui-même la porte d'entrée. Et c'est encore lui qui appuie sur l'interrupteur afin d'éclairer l'appartement. (Que l'on nous pardonne ces détails, somme toute communs à tout individu qui rentre chez lui : on verra leur importance.)

Tandis que le chauffeur range les costumes de son patron dans une valise et que M. Simon Castet prend place dans un fauteuil du salon, Jacques Lemaigre-Dubreuil se livre à ses ablutions.

Des trente minutes qui vont ainsi s'écouler, on apprendra plus tard qu'elles ont également comporté une altercation entre Jacques Lemaigre-Dubreuil et son chauffeur-valet de chambre, le premier reprochant au second son laisser-aller, sa tenue négligée, son visage mal rasé...

— Une véritable scène ! dira l'unique témoin, M. Castet.

Tant et si bien que le chauffeur est prié de s'en aller. Il quitte les lieux vers 22 h 40, laissant les clés de la voiture à son patron.

Vingt minutes plus tard, Jacques Lemaigre-Dubreuil et Simon Castet quittent l'appartement dont le propriétaire a éteint les lumières, tandis que son ami déclenchait la minuterie de l'immeuble. Ils prennent tous deux l'ascenseur, se retrouvent dans le hall et sortent sur le perron.

Là, ils se séparent. M. Castet se dirige vers la portière côté passager, donc vers la portière droite de la Studebaker. Un peu moins vite toutefois que Jacques Lemaigre-Dubreuil qui pose déjà la main sur la poignée de la portière gauche.

Un cri jaillit dans la nuit :

— Jacques !

Une rafale de mitraillette éclate. M. Lemaigre-Dubreuil semble se dresser soudain sur la pointe des pieds. Quelques secondes interminables. Il esquisse un pas vers le perron de l'immeuble Liberté, puis s'écroule.

Il est 23 heures à Casablanca, ce samedi 11 juin 1955...

Quinze ans après, un acteur parle...

Dans les jours qui suivirent, les versions les plus contradictoires circulèrent au sujet des circonstances de l'attentat.

M. Simon Castet, pourtant témoin oculaire de l'événement, varia, à plusieurs reprises, dans ses dépositions. Attitude bien excusable chez un homme très émotif qui avait littéralement « vu venir la chose ». Ou, comme il le déclarera, l'avait pressentie et avait tenté d'avertir son ami : « Jacques ! ».

Il fut d'abord question de deux voitures et de deux rafales. Puis on pensa un moment qu'il n'y avait pas de voiture du tout et que les meurtriers étaient ces mêmes hommes aperçus, aux dires d'un mystérieux témoin, dans les bosquets de la place, au cours de l'après-midi.

Finalement, M. Castet retrouva ses esprits. Il n'était plus sûr du tout qu'il y ait eu deux voitures, encore moins deux rafales. Les hommes des bosquets s'évanouirent avec leur témoin.

En réalité, pour connaître les véritables circonstances du drame, le mieux était d'en retrouver les acteurs.

Quinze ans après, l'un d'eux va parler. C'est son témoignage que nous livrons. Sans en changer un mot.



Un personnage épisodique qui deviendra une vedette à l'époque du Congo : le futur chef des " Affreux ", Robert (dit Bob) Denard, alors policier au Maroc.

« J'appartenais à l'époque à une équipe de neuf hommes, recrutés secrètement dans le but d'effectuer des missions spéciales au Maroc. Nous avons été choisis selon des critères très sérieux. C'est ainsi qu'en dehors de nos états de service dans la police ou dans l'armée, nous devions présenter toutes les garanties de tempérance ainsi que de discrétion, et posséder de réelles qualités sportives. On était également très sévère pour nos fréquentations féminines : on nous tendait des pièges dans la meilleure tradition des services secrets... ».

Mais qui était « ON » ?

« Nous dépendions, pour les ordres, d'un résident à

Rabat. Je précise que je ne l'ai jamais vu, que je ne sais pas encore aujourd'hui qui il était. Par contre, je pourrais facilement identifier le son de sa voix, s'il me téléphonait à cette heure, comme il le fit une douzaine de fois au cours des années 1954-55... Le plus étonnant dans cette affaire, c'est que je connais le nom et le visage de celui dont dépendait ce résident. C'est le célèbre colonel Mercier, du S.D.E. C.E., qui fit de la « Main Rouge » une des branches les plus efficaces des services secrets français... ».

Il est peut-être bon de rappeler au lecteur comment se créa cette organisation dite « La Main Rouge ». Elle vit le jour en Tunisie, au début de l'automne 1954, quelques jours après le massacre, à Hammamet, de plusieurs familles européennes par un commando de « fellagha » tunisiens. Une dizaine d'hommes décidèrent de se substituer aux autorités pour venger les leurs. D'une manière implacable, mais bien souvent aveugle. C'est alors que les services secrets français confièrent au colonel Mercier le soin de canaliser cette fureur. Réunis à Paris, ces hommes furent chargés de plusieurs missions en Europe — en particulier de l'exécution de trafiquants d'armes. Ils furent un peu plus tard intégrés à la CATENA (Comité anti-terroriste nord-africain), constituant ainsi un véritable « Etat » à l'intérieur du S.D.E. C.E.

Au Maroc, la « Main Rouge » connut une genèse analogue. Devant la multiplicité des attentats terroristes perpétrés par les nationalistes marocains, de nombreux comités se créèrent dont l'action ne dépassait pas le stade de la « ratonnade ».

C'est dans ce contexte que le colonel Mercier fut conduit à recruter une équipe de spécialistes, dont les « objectifs » devaient se situer au niveau le plus élevé. C'est-à-dire au niveau des « têtes » du nationalisme marocain.

Mais laissons la parole à notre témoin :

« Ce n'est que bien plus tard que l'on nous désigna sous le sigle de l'O.D.A.T. (Organisation de défense antiterroriste). Pour l'heure, nous étions la « Main Rouge »... Neuf hommes pour tout le Maroc, répartis en équipes de trois. Nos « sorties » étaient rares mais efficaces : en quelques mois, nous rayâmes de la liste des vivants Ahmed Diouri, l'inspirateur du nationalisme marocain, Tahar Sebti, Omar Sebti, Benjelloun et Omar Slaoui, bref, les nationalistes les plus dangereux de l'époque... Par contre, jusqu'au mois de juin 1955, nous n'avions jamais touché à un Européen. Les attentats contre le député Clostermann, contre Reitzer, le directeur des eaux d'Oulmès, ou contre Mazzela, le directeur-adjoint de Maroc Presse, étaient le fait de certaines équipes... spontanées (10). D'ailleurs, aucune de leurs tentatives ne fut couronnée de succès... A l'inverse, la mission qui nous fut confiée, ce samedi 11 juin, par un coup de téléphone de Rabat, fut pleinement réussie. Tout simplement parce qu'elle s'appuyait sur des renseignements sûrs, à la manière d'une véritable opération de services secrets... ».

Rien n'avait été laissé au hasard

Avant de laisser le témoin poursuivre son récit, il convient de remarquer qu'en effet l'opération nécessitait au

(10) L'une de ces équipes « spontanées » était conduite par Robert (Bob) Denard, alors policier au Maroc avant de devenir l'un des chefs des « Affreux » du Congo.

départ une belle somme de renseignements très sérieux. D'autant plus que — nous l'avons signalé à maintes reprises — Jacques Lemaigre-Dubreuil n'avait rien fait pour « faciliter les choses » : voyage impromptu et presque secret ; journée peu conforme à ses habitudes ; soirée à huis clos et, enfin, le mystérieux rendez-vous de Nouaceur.

« *Tout ce que je puis vous dire, affirme notre témoin, c'est que tous ces détails étaient connus à Paris. Par qui ? Franchement, je n'en sais rien. Par contre, ce que je sais, c'est que le coup de téléphone que j'ai reçu dans l'après-midi du 11 juin ne laissait rien au hasard. C'est pourquoi, lorsque j'ai eu l'occasion de lire tous ces témoignages relatant les allées et venues d'individus suspects autour de l'immeuble Liberté durant ce même après-midi, j'ai doucement souri. Et lorsque les plus hautes autorités ont fait allusion à une opération comp.exe au niveau de l'exécution, j'ai éclaté de rire, parce qu'en fait, elle a été la plus simple de toutes celles que nous avons eu à accomplir au Maroc... Je dis cela pour balayer définitivement la légende d'une opération combinée à deux voitures, attirant la victime dans un véritable balnet de la mort (11) ; celle aussi d'un tireur d'élite qui aurait fait feu d'une voiture roulant à vive allure sur une cible mouvante placée à vingt mètres ; celle enfin d'une exécution en plusieurs rafales, dont l'une pour achever la victime... Vous allez voir comme cela a été simple ! »*

“ Comme si nous avions commandé la cible ”

Pour bien comprendre le récit du témoin, il faut préciser que l'immeuble Liberté, à Casablanca, est situé à l'angle d'un carrefour, dont le centre est occupé par une petite place. Plusieurs voies s'y entrecroisent, les deux principales étant à l'époque l'avenue de l'Aviation Française et la rue Franchet d'Esperey. Cette dernière descend en pente douce vers le carrefour, butte contre la place de la Révolution Française et reprend son cours le long de l'immeuble Liberté. (Voir le plan ci-contre).

« *Peu avant que Lemaigre-Dubreuil, son ami et son chauffeur aient gagné l'immeuble Liberté, vers les 22 h 30, nous avions garé notre voiture dans la partie haute de la rue Franchet d'Esperey. De là, nous pouvions voir tout l'immeuble. Pour cette opération, nous étions deux. B... était au volant : c'était un excellent conducteur qui connaissait toutes les rues de Casablanca et leurs points délicats, notamment les sens interdits et les dégagements. La voiture était une 15 CV Citroën noire, traction avant. Moi-même, j'étais installé à l'arrière. A mes pieds, une mitraillette MAT 49 de l'Armée française, qui tire du 9 mm. J'ai appris par la suite que c'était précisément le modèle que Lemaigre-Dubreuil trafiquait en faveur des nationalistes marocains. Là encore, j'ai souri lorsque les rapports officiels ont parlé de mitraillette Sten ou Beretta. Et même d'une Thompson qui, elle, crache du 11,43 ! »*

Le lecteur pourra se demander pourquoi les tueurs, arrivés avant 22 h 30 sur les lieux de l'attentat, n'ont pas immédiatement mis à exécution leur projet, au moment où Jac-

ques Lemaigre-Dubreuil descendait de sa Studebaker. La réponse est apportée par le témoin :

« *C'était possible, bien sûr, mais nous étions habitués à ne pas céder à l'improvisation. Or, le déplacement d'un homme qui descend de voiture est plus désordonné que celui d'un homme qui monte en voiture : le premier peut se diriger de n'importe quel côté, se retourner, tandis que le second, sur le point d'entrer dans une voiture, accomplit une sorte de rite immuable : main sur la poignée, léger recul pour ouvrir la portière, plongée en avant pour s'engouffrer dans le véhicule. Bref, c'est comme si l'on commandait la cible... Nous avons donc vu les trois hommes sortir de la Studebaker et entrer dans le hall de l'immeuble. A partir de là, nous avons procédé à un chronométrage du temps écoulé entre l'instant où ils ont allumé le hall et le moment où se sont éclairées les fenêtres de l'appartement, au seizième étage... Non, je ne me souviens plus exactement du nombre de secondes. Peut-être cent cinq, mais je ne peux rien affirmer... Après ça, nous avons attendu qu'ils redescendent. »*

En fait, une paille faillit se glisser dans le plan des exécuteurs : la sortie du chauffeur marocain qui venait de quitter Jacques Lemaigre-Dubreuil après l'altercation que nous avons relatée.

« *Entout cas, poursuit le témoin, ce départ arrangeait nos affaires : nous savions désormais que Lemaigre-Dubreuil prendrait lui-même le volant et qu'il se dirigerait donc vers la portière avant gauche. De cette manière, il n'y aurait pas de bavures... Cela va peut-être vous paraître bizarre, mais nous ne voulions pas faire d'autres victimes que celle qui nous avait été désignée. Et ce pauvre Simon Castet a eu bien tort de croire que nous lui avions tiré dessus... De même, nous aurions épargné le chauffeur — peut-être plus difficilement — s'il avait été là ».*

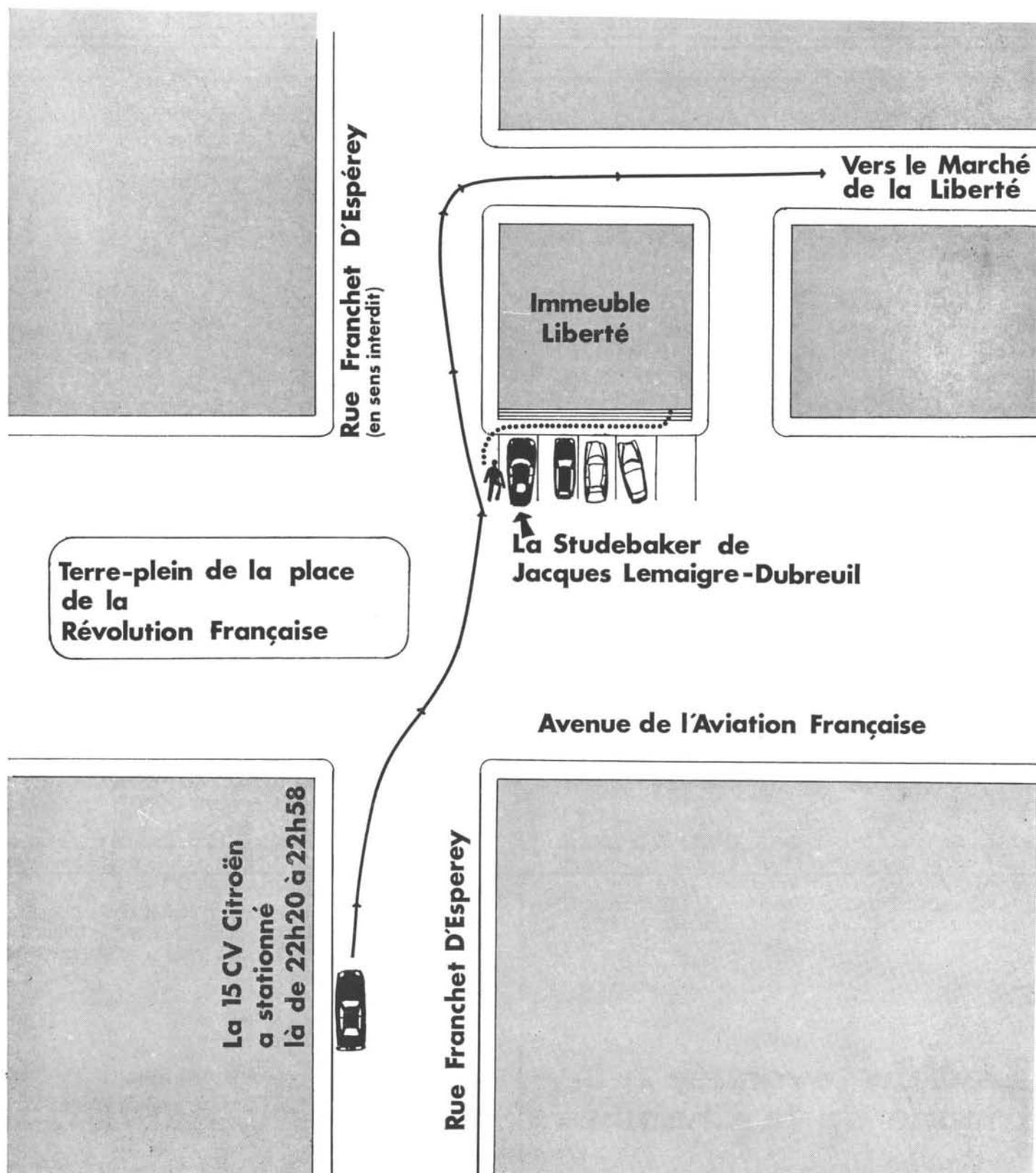
Il est 22 h 58 : au seizième étage de l'immeuble Liberté les lumières se sont éteintes. Le compte à rebours a commencé dans la 15 CV stationnée rue Franchet d'Esperey.

« *Nous avons calculé le temps de la montée ; il nous suffisait maintenant de faire le même calcul pour la descente. Cela se compliquait tout de même du fait que B... devait, dans ce même laps de temps, laisser glisser la voiture le long de la rue en pente pour arriver au niveau de la Studebaker au moment où les deux passagers seraient sur le point d'ouvrir les portières. Moteur arrêté, mais contact mis, B... avait engagé la seconde, le pied gauche poussant à fond la pédale de débrayage. Il fallait arriver sans bruit, mais aussi être capable de démarrer sec après la rafale... Pour ma part, j'avais pris position, un genou sur le plancher, la MAT 49 bien calée sur le rebord de la portière, vitre abaissée... »*

Le synchronisme de l'opération allait se révéler parfait. La 15 CV aborda le carrefour au moment où Jacques Lemaigre-Dubreuil descendait les marches du perron. C'est à cet instant que M. Simon Castet — légèrement attardé, on s'en souvient — aperçut la voiture qui roulait sans bruit, tous feux éteints. Un « pressentiment », le cri « Jacques », un réflexe pour s'abriter : la Citroën était déjà dans le dos de M. Lemaigre-Dubreuil qui n'avait rien vu ni rien entendu. Dans le dos et à cinq mètres de lui...

« *Dire qu'on a parlé de tir de précision ! Il ne faut tout de même pas exagérer, reprend le témoin, décidément modeste. D'après l'enquête, on a ramassé dix-huit douilles par terre et retrouvé dix balles dans le dos de la victime. A cinq mètres, j'ai tout de même mis huit balles à côté...*

(11) Le témoin fait allusion à une version de l'attentat ainsi relatée : dans le but d'éviter une seconde rafale — après celle qui aurait été tirée sur Simon Castet, — la victime aurait tenté de contourner sa voiture pour se mettre à l'abri. Réaction prévue par les agresseurs qui auraient « embusqué » une seconde voiture pour le prendre au piège.



Le plan qui permet de comprendre le déroulement de l'attentat.

Ce n'est pas un exploit. Je veux dire : en comparaison d'autres exécutions, dont l'une au pistolet à trente mètres. Le type avait eu sa balle en plein front ! Je crois que les enquêteurs ont été impressionnés parce que les dix balles étaient logées dans un cercle de dix centimètres de diamètre. Evidemment, c'était assez bien groupé ! »

B... n'avait plus qu'à embrayer et à continuer la rue Franchet d'Esperey dans la partie qui longe l'immeuble Liberté :

« Là, on a été forts sans le savoir. B... n'ignorait pas que cette partie de la rue était en sens interdit. Pas plus qu'à vingt-cinq mètres sur la droite, il y avait une petite



La Studebaker de M. Lemaigre-Dubreuil après l'attentat : dix balles dans le dos de la victime, huit dans la voiture

... rue qui permettait de rejoindre le Marché de la Liberté... Quand ils ont appris qu'on s'était enfuis par là, les enquêteurs en ont déduit qu'on ne connaissait pas le sens unique et que, par conséquent, on n'était pas de Casablanca. Certains ont même parlé de tueurs de Marseille !... Si B... a choisi cette voie, c'est précisément parce qu'il connaissait très bien l'endroit et ses débouchés. Pour vingt-cinq mètres de sens interdit, l'enquête a piétiné durant des mois... »

L'affaire évoquée à la tribune de la Chambre

Pourtant, l'enquête allait atteindre les plus hautes sphères. Fait rare dans les annales du Parlement français : un président du Conseil, M. Edgar Faure, donna à la tribune des détails ordinairement couverts par le secret de l'instruction. L'un des premiers enquêteurs arrivés sur place n'était ni plus ni moins que M. Roger Wybot, directeur de la DST. Le ministre des Affaires marocaines et tunisiennes, M. Pierre July, n'en finissait plus d'emprunter l'avion Paris-Casablanca et retour, comme un officier de liaison en temps de guerre. Quant au résident général de

France au Maroc, M. Francis Lacoste, c'est un Casablanca-Paris (aller simple) qui lui fut réservé, le retour ayant été offert à M. Gilbert Grandval, nommé à sa place.

Encore tout ce remue-ménage n'était-il rien en comparaison de ce que l'événement allait amorcer : le retour du sultan Mohammed ben Youssef, exilé à Madagascar, et l'indépendance du Maroc.

*

Mais revenons au 11 juin 1955, 23 heures.

Quelques minutes après l'attentat, arrivait une première voiture de police, un véhicule de patrouille attiré par les détonations.

— Poursuivez-les ! Ils viennent de s'enfuir à pied de l'autre côté de la place...

Fragilité du témoignage humain : cet habitant de l'immeuble Liberté — le même qui dira avoir aperçu des suspects rôder dans les environs, au cours de l'après-midi — continuait son rêve à l'heure du drame. Heureusement, M. Simon Castet était là, ému, terrorisé, certes, mais encore assez lucide pour affirmer que les coups de feu étaient partis d'une ou de deux voitures.

Cet élément allait immédiatement aiguiller l'enquête

sur deux hommes, deux gardiens de la paix, Costes et Giovanangeli, dont la spécialité était de transformer leurs rondes nocturnes en épisodes de western. Le 14 septembre 1954, leur « tir pour faire peur aux populations endormies » avait fait une victime, un Marocain, que ni l'un ni l'autre n'avaient eu l'idée d'achever tant cet accident avait été... accidentel. Deux braves garçons en somme, un peu maniaques de la rafale et, pour cette raison, innocentés par des supérieurs compréhensifs. Au prix tout de même d'une vie humaine, puisque la victime qui les avait identifiés trouva la mort dans des circonstances mystérieuses.

Il apparut très rapidement que Costes et Giovanangeli n'avaient pu, ce soir-là, ajouter un nouvel épisode à leur feuilleton nocturne, près de l'immeuble Liberté, et ils ne furent plus inquiétés.

Au cours de la nuit, toutes les forces de police, mises en état d'alerte, se livrèrent à une véritable chasse à la voiture. Pour bien comprendre l'étendue de l'opération, il faut savoir qu'une nuit de juin au Maroc — surtout une nuit de samedi à dimanche — n'est pas spécialement consacrée au sommeil. Malgré le terrorisme, les noctambules étaient à l'époque fort nombreux, courant de boîtes de nuit en réceptions sur l'axe Casablanca-Rabat, relativement épargné par les embuscades routières.

Un autre témoin de l'attentat — habitant également l'immeuble Liberté — prétendit avoir relevé le numéro minéralogique de la 15 CV. Mais il n'était pas tout à fait sûr du 3^e chiffre de la plaque : 1171, 1151 ou 1131 MA 12. Dans les heures qui suivirent, près de dix mille voitures furent contrôlées : « Un week-end gâché ! », dira un automobiliste, arrêté sept fois parce qu'il possédait une 15 CV noire.

Controverse autour du "Grand Enquêteur"

A ce stade, disons « subalterne », de l'enquête, il faut bien avouer qu'on avait « mis le paquet ». Pas si subalterne que cela d'ailleurs, puisque les ordres de recherche émanaient du directeur de l'Intérieur, le colonel Hubert, qui devait rester toute la journée du dimanche en contact permanent avec M. Chancel, secrétaire général du Protectorat.

Mais tandis que l'on s'agitait sur place, Paris entraînait dans la danse.

Ici pourtant se situe un petit mystère provoqué, involontairement sans doute, par un journal français du soir.

Selon la version officielle, le directeur de la DST, M. Roger Wybot, désigné comme Grand Enquêteur par le gouvernement français, quitta Orly pour Casablanca dans la nuit de dimanche à lundi — le 13 juin à 0 h 30 pour être précis. Or, le correspondant de ce quotidien à Casablanca affirmait, en date du 16 juin, que M. Wybot était arrivé à Casablanca dans la journée du 12, soit quelques heures après l'attentat !

On pourrait penser à une erreur de date, ou simplement de typographie, si d'autres éléments ne laissaient planer un doute sur le jour et l'heure exacts du départ de M. Wybot. C'est ainsi qu'une prétendue rencontre entre le directeur de la DST et M. Simon Castet — le 13 juin à 0 h 20, à Orly — fut relatée d'une manière assez trouble : tandis qu'il se présentait à l'aéroport pour prendre l'avion



Roger Wybot, patron de la DST : la présidence du Conseil lui a donné "les pouvoirs les plus étendus"

à destination de Casablanca, M. Wybot aurait appris que M. Simon Castet venait d'arriver à l'aérogare des Invalides, à bord d'un car d'Air France. Il aurait alors envoyé deux inspecteurs pour le ramener à Orly, et là, dix minutes avant son embarquement, le directeur de la DST aurait interrogé M. Castet sur les circonstances de l'attentat. Ce dernier lui aurait parlé de deux rafales alors que, la veille, revenu de ses émotions, il avait rectifié ce détail.

On veut bien que cette rencontre ait eu lieu dans de telles circonstances, mais, alors, deux questions se posent :

1) N'est-il pas dans les habitudes d'un directeur de la DST ou de n'importe quelle autre personnalité importante de ne se présenter qu'à la dernière minute aux aéroports, où leur sont épargnées, outre les formalités, de fastidieuses attentes ?

2) Combien de temps les deux inspecteurs, dépêchés par M. Wybot, ont-ils mis pour parcourir le trajet Orly-

Invalides et retour, afin de présenter M. Castet à M. Wybot, dix minutes avant le départ de l'avion Paris-Casa ? Rappelons qu'à l'époque l'autoroute du Sud n'était pas en service... Au mieux, il leur a fallu entre quarante-cinq et cinquante minutes. C'est-à-dire que le tout-puissant directeur de la DST serait arrivé à Orly, comme un « cochon de payant », une heure avant l'envol de l'avion !

En fait, si nous avons insisté sur le déplacement de M. Wybot, c'est aussi parce que sa mission parut à certains quelque peu « déplacée ».

Déplacée dans la mesure où le meurtre de Jacques Lemaigre-Dubreuil, meurtre politique, relevait plus de la police judiciaire que de la sécurité du territoire. Certes, l'ordre de mission de M. Wybot était signé de la présidence du Conseil et lui conférait les « pouvoirs les plus étendus ». Ce qui signifiait que la situation exigeait un envoyé extraordinaire, apte par ses pouvoirs exceptionnels et ses qualités à prendre des mesures non moins exceptionnelles.

Or, toujours officiellement, le séjour de M. Wybot au Maroc — du 13 (ou du 12) juin jusqu'au 16 juin, date de son retour à Paris en compagnie de M. Pierre Clostermann se traduisit par trois mesures :

- 1) Inspection des armes de la police casablancaise ;
- 2) Reconstitution du meurtre, le 15 juin à 23 h ;
- 3) Exhumation du fameux rapport Forestier, qui a déjà fait le tour de toutes les salles de rédaction depuis l'automne 1954.

C'est peu pour un directeur de la DST, doté des pouvoirs les plus étendus (12).

Par contre, personne ne fit allusion à un fait survenu dans la journée du dimanche 12 juin : les scellés posés la veille par la police sur l'appartement de Jacques Lemaigre-Dubreuil, au 16^e étage de l'immeuble Liberté, furent brisés par une main inconnue. Quelqu'un — mais qui ? — avait donc intérêt à pénétrer dans cet appartement. Pour y rechercher quoi ? Des papiers susceptibles de compromettre certaines personnalités du régime ou des preuves d'une activité intéressant la sécurité de la France ?

Dans les deux cas, cette recherche était du ressort de la DST. Et l'on comprend mieux maintenant pourquoi nous avons attaché tant d'importance au jour et à l'heure exacts du départ de M. Wybot pour le Maroc. S'il a quitté Orly le 13 juin à 0 h 30, quelqu'un a brisé les scellés avant son arrivée à Casablanca. Mais s'il est parti dans la nuit du 11 au 12, on peut dire que l'affaire s'est produite... sous son nez.

Une grande rafle dans les bistrotts

Si la reconstitution du meurtre, le 15 juin à 23 h, ne donna aucun résultat — hormis l'élimination de témoins fantaisistes —, l'inspection des armes de la police et l'exhu-

(12) La décision de relever M. Francis Lacoste ne fut pas une conséquence de la mission Wybot mais une exigence de M. Pierre July, ministre des Affaires tunisiennes et marocaines, qui avait trouvé en M. Gilbert Grandval le résident idéal pour refaire à Rabat le « coup » que Mendès France avait réussi à Tunis : la préparation de l'indépendance. Dans ses Mémoires, M. Gilbert Grandval ne manquera pas de souligner qu'on lui fit jouer au Maroc un rôle dont il ignorait le but exact.

mation du rapport Forestier aboutirent à une série d'arrestations.

Certes, l'inspecteur-chef Jean Delrieu ne possédait qu'une mitraillette Thompson (tirant du 11,43, alors que Jacques Lemaigre-Dubreuil avait reçu du 9 mm), mais son nom figurait sur la liste de Forestier, dont il avait été d'ailleurs le supérieur hiérarchique.

A grand fracas de communiqués triomphants, on le transféra à Paris, le 17 juin... pour s'apercevoir qu'en définitive il s'était servi de cette arme trois mois auparavant.

Toujours d'après la liste Forestier (soixante noms), on procéda à une rafle de bistrotts : François Avival, le patron de la *Brasserie de la Gironde* ; Paulette Pourtau, la barmaid du bar *Saint-Germain-des-Prés*, rue Guerrero ; son amant, l'ex-légionnaire artificier Helmuth Pfeifer ; Quessada, tôlier de son état, et toute une série de grands « soiffards devant l'éternel », parmi lesquels le brigadier-chef Mombet (habitué des cures de désintoxication) et le gardien de la paix Pujol, dont la vantardise éthylique amena sous les verrous ses camarades Pouzol, Marquès, Garcia et Morin, surpris, eux aussi, entre deux tournées de *Casanis*, l'anisette locale.

Ces arrestations eurent pour effet de ruiner quelques bistrotts de Casablanca, soudain privés de leurs plus fidèles clients. Elles permirent aussi à certains petits maraîchers marocains de circuler plus tranquillement aux premières heures du jour, sans avoir à redouter des rafales de mitraillette plus ou moins meurtrières (13).

Le 23 juin, nouveau coup de théâtre. Cette fois, on tenait la grosse pièce : l'adjoint au chef des Renseignements Généraux du Maroc. Celui-là ne buvait pas. C'est dire à quel point il pouvait être coupable ! Il fallut pourtant se rendre à l'évidence : le commissaire principal Voiron était l'objet d'une confusion, due, une fois de plus, aux élucubrations d'une bouche pâteuse.

Bref, la Grande Enquête se dissolvait dans les vapeurs de l'alcool...

Qui avait désigné Antoine Melero ?

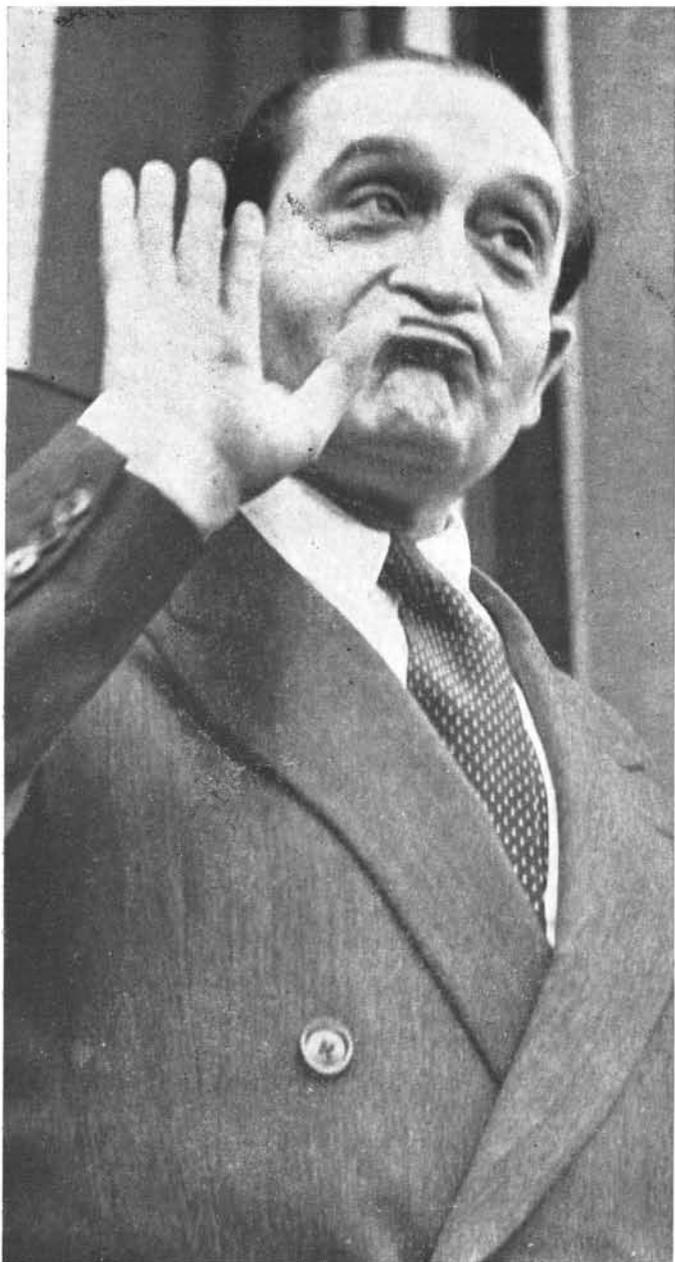
Il fallut attendre le 17 avril 1956, à deux heures du matin, pour que l'affaire Lemaigre-Dubreuil resurgisse, toute chaude, des fumées d'un nouvel attentat. Manqué celui-là, pour la plus grande chance de M. Mendès France qui devait en être la victime.

Cette nuit-là, il était absent de son appartement de la Résidence où le recevait, en hôte privilégié, M. André-Louis Dubois, ancien Préfet de Police de Paris et Haut-Commissaire de France au Maroc.

Au cours de l'attentat, un garde mobile, avant d'être mortellement blessé dans les jardins de la Résidence, avait eu le temps de tirer sur ses agresseurs et d'en toucher un, qui fut abandonné par ses deux complices : un certain Luigi et un autre inconnu qui allait devenir célèbre, Robert (dit Bob) Denard.

L'agresseur blessé, Beltran, fut transporté à l'hôpital de Rabat, où, quelques jours plus tard, il fut interrogé par M.

(13) Ces mitraillages étaient d'autant plus ridicules que les petits maraîchers en question enfreignaient les consignes de l'Istiqlal qui leur avait interdit de ravitailler Casablanca, afin d'entretenir la grève des commerçants.



“ Ce n'est sûrement pas moi que l'on visait ”, semble dire Mendès France après l'attentat manqué du 17 avril 1956.

Petitjean, directeur des Services de Sécurité Publique, qui avait remplacé M. Chevrier (14).

C'est au cours de cet interrogatoire que fut prononcé, pour la première fois officiellement, le nom d'Antoine Melero, inspecteur de police à Casablanca au moment de l'attentat contre M. Lemaigre-Dubreuil. Fut-il désigné par Beltran ? Ou le chef des Services de Sécurité fit-il allusion au rôle que Melero aurait pu jouer dans l'attentat contre M. Mendès France ?

On inclinerait plutôt pour cette dernière hypothèse, car, le 26 août 1956, Beltran fut délivré par un commando de quatre gardiens de la paix, à l'hôpital Marie Feuillet où il se trouvait toujours. A la tête de ce commando, Antoine

(14) On remarquera au passage que pour un attentat contre M. Mendès France, personnalité beaucoup plus importante que M. Lemaigre-Dubreuil, on ne jugera pas utile de déplacer un directeur de la DST !

Melero, qui n'aurait certainement pas pris autant de risques si le prisonnier l'avait mis en cause. Car si Beltran avait parlé, Melero n'aurait pas manqué de le savoir, étant donné qu'entre le 17 avril et le 26 août, M. Petitjean le convoqua à plusieurs reprises pour lui parler de... l'affaire Lemaigre-Dubreuil !

Les ambitions secrètes d'un policier

Pourquoi le directeur des Services de Sécurité Publique, chargé de résoudre l'énigme de l'attentat contre M. Mendès France (15), s'intéressait-il à la mort de Jacques Lemaigre-Dubreuil, dont il n'avait rien eu à connaître puisqu'il n'était pas au Maroc en 1955 ?

Deux éléments semblent apporter une réponse.

Tout d'abord, M. Petitjean, commissaire honoraire, littéralement « bombardé » directeur des Services de Sécurité au Maroc après l'indépendance de ce pays, était un intime de la famille Lemaigre-Dubreuil, et plus particulièrement de M. Baudoïn de Moustier, gendre de la victime. Il était donc normal qu'il continuât à s'intéresser à l'affaire par amitié.

En outre, ce n'était un secret pour personne que M. Petitjean avait de hautes ambitions. Déjà sa nomination à Rabat respirait l'intrigue. Visait-il vraiment la place de directeur de la DST ? C'est possible. En tout cas, si l'on en croit Antoine Melero (dans une déposition qu'il fera plus tard), M. Petitjean lui aurait dit au cours des entrevues d'avril et mai 1956 :

— Melero, il faut m'aider à piquer la place de Wybot ! Je sais que vous étiez dans l'affaire Lemaigre-Dubreuil. Vous auriez même dit à mon adjoint, Michel Le Gall, que c'était vous qui conduisiez une des deux Mercedes d'où étaient parties les rafales mortelles... Si je tire cette affaire au clair, j'aurai la direction de la DST.

Bien entendu, M. Petitjean nia par la suite ces propos. De même qu'Antoine Melero nia avoir piloté une Mercedes, le soir du 11 juin 1955.

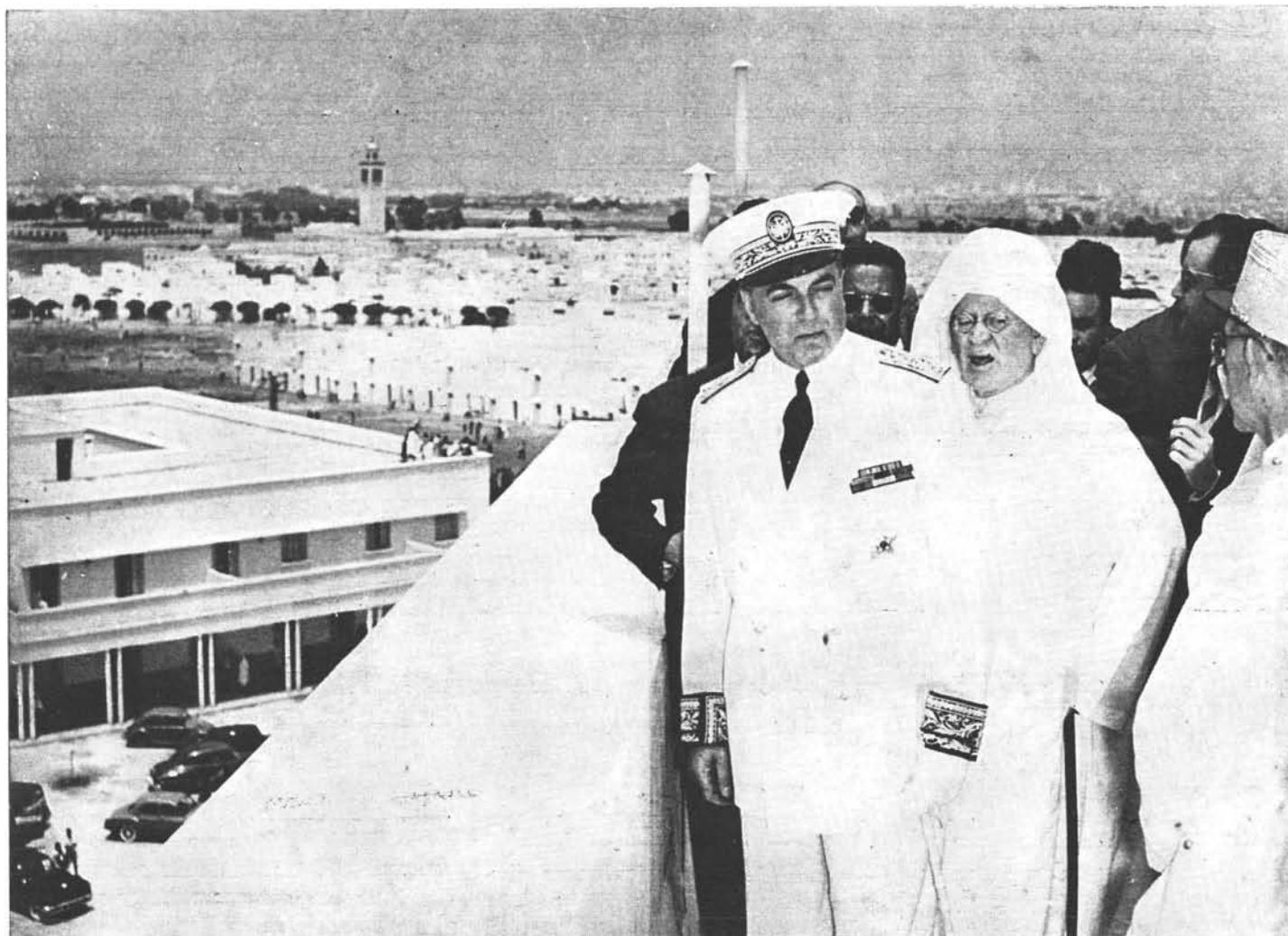
Nos lecteurs le savent déjà : s'il avait été au volant d'un véhicule, ce soir-là, près de l'immeuble Liberté, c'est d'une 15 CV Citroën que M. Petitjean aurait dû parler. Cette erreur prouve au moins une chose, à savoir que le directeur des Services de Sécurité était dans le brouillard le plus complet.

Inculpé pour... chèques sans provision

Quelqu'un pourtant en savait plus long que lui...

Au mois d'octobre 1957, M. Robert Gabey, plus connu au Maroc sous le pseudonyme de Michel de la Varde, chro-

(15) On s'aperçut rapidement que cet attentat était l'œuvre d'individus isolés, l'ancien président du Conseil ne jouant plus à l'époque de rôle politique décisif. D'ailleurs, M. Mendès France ne déposa pas plainte, précisant que son absence de la Résidence, cette nuit-là, était connue de tous et qu'en fait, ce devait être un autre que l'on visait. Mais qui ? Autre mystère...



Un résident au parfum : successeur du malheureux Lacoste, Gilbert Grandval n'a compris qu'à retardement le rôle qu'on lui a fait jouer dans l'indépendance du Maroc.

niqueur au périodique à tirage limité *Zadig* (16), prenait contact avec la famille Lemaigre-Dubreuil sous prétexte de lui révéler le nom du tueur du 11 juin 1955.

M. Gabey n'avait, pour sa part, aucune ambition mais, semble-t-il, des problèmes d'argent. A son idée, Mme Lemaigre-Dubreuil, fille de M. Lesieur, pouvait les résoudre.

Ses révélations provoquèrent l'ouverture par le Parquet de la Seine d'une information qui devait aboutir à l'inculpation, le 7 mars 1958, d'Antoine Melero. Toutefois, ce dernier fut libéré huit jours plus tard.

Son défenseur, M^e Biaggi, avait fait état devant M. Soulet, magistrat instructeur, d'un dahir du Roi du Maroc amnistiant « *tous les crimes politiques commis sur le territoire marocain pendant son absence* ». C'est-à-dire entre le mois d'août 1953 et le mois de novembre 1955. Ainsi Antoine Melero bénéficiait d'une mesure destinée à couvrir les activités des nationalistes marocains condamnés ou poursuivis par la Justice française.

Peut-être se serait-on montré plus strict dans l'interprétation de ce texte — l'inculpé étant français et sa victime française — si, dans le même temps, M. Robert Gabey n'avait été inculpé à son tour par le juge Hardy. Pour chèques sans provision !

(16) *Sorte de Canard Enchaîné local.*

La famille Lemaigre-Dubreuil préféra ne pas insister, d'autant que le bouillant M^e Biaggi n'en finissait plus de faire des découvertes sur le compte — bien approvisionné par certains côtés ! — de M. Robert Gabey.

Le dossier ouvert par le juge Soulet permit tout de même de retrouver la trace de M. Petitjean en cette affaire. On s'aperçut même avec curiosité que ce dernier, après avoir passé ses pouvoirs à M. Laghzaoui, nouveau directeur de la Sûreté nationale marocanisée (17), avait été singulièrement « recyclé ». A défaut de la direction de la DST qu'il ambitionnait, il assumait celle des Jeux en un lieu qui allait, lui aussi, devenir historique : l'hôtel Aletti à Alger.

(17) *Directeur d'une grande entreprise de transports au Maroc, M. Laghzaoui avait été expulsé du Conseil du gouvernement par le Maréchal Juin, en 1953. Fait qui avait amené une réaction violente du sultan Mohammed ben Youssef, prélude à sa destitution.*

Véritable représentant de l'Istiqlal à l'O.N.U., au cours des années 1954-55, M. Laghzaoui joua un rôle modérateur dans les inévitables vengeances qui suivirent la proclamation de l'indépendance du Maroc. Notamment en obtenant de bandes incontrôlées la restitution de Français enlevés.

Malgré les dénégations de M. Petitjean, il se retrouva, lors de sa nomination à la tête de la Sûreté, en possession de nombreux dossiers établis par la police française. En particulier celui d'Antoine Melero. Il fit rechercher ce dernier qui, averti, s'embarqua à bord d'un cargo à destination de la France, où il bénéficia d'une mutation.

M^e Biaggi ne manqua pas de faire remarquer que figuraient, parmi les actionnaires de cet établissement, quelques personnages aussi proches du mendésisme que de l'Istiqlal !

Une fois de plus plana, sur l'affaire Lemaigre-Dubreuil, le grand silence des espaces infinis...

La «traite des blanches» fait rebondir l'enquête

Mais avec Antoine Melero on tenait, çà et là, de quoi la tirer de l'oubli. L'homme n'a rien d'un enfant de chœur : ancien boxeur, policier intrépide, on disait de lui qu'il était « fin tireur » et disponible pour toutes les aventures.

C'est une vulgaire affaire de proxénétisme qui attira de nouveau l'attention sur lui, le 11 avril 1958. Il avait, ce jour-là, accompagné sur la Côte d'Azur René Giusepelli, dit « René le Tatoué », et deux jeunes personnes probablement destinées au harem prostitutionnel d'Afrique du Nord. Elles réussirent à s'échapper, mais la poursuite automobile, sur la route de La Seyne à Saint-Mandrier, entre policiers et « trafiquants de blanches », mit une fois de plus en évidence les qualités sportives d'Antoine Melero.

Heureusement pour celui-ci, les deux jeunes femmes l'innocentèrent complètement à l'heure où elles accablaient « René le Tatoué », qui allait faire cinq ans de prison pour proxénétisme.

Est-ce cet épisode, amplement relaté par la presse, qui déclencha le coup de théâtre du 27 avril suivant ? Toujours est-il qu'on put lire ce jour-là : **LE MEURTRIER DE M. LEMAIGRE-DUBREUIL EST IDENTIFIÉ : C'EST ANTOINE MELERO.**

Au cours de l'après-midi du 24 avril, le juge Laroque avait procédé à l'audition d'un petit gangster, Louis Damiani, inculpé pour une agression perpétrée, un an auparavant, contre un changeur du Faubourg-Montmartre à Paris.

Soudain, Damiani s'était levé :

— Et puis, j'en ai marre de me taire, avait-il déclaré. Oui, j'ai attaqué ce changeur. J'avais besoin d'argent pour échapper au tueur de Lemaigre-Dubreuil.

Le juge Laroque avait dressé l'oreille. Damiani continuait :

— C'est Antoine Melero qui a tué Lemaigre-Dubreuil. Je le sais parce que j'étais avec lui...

Suivit un récit détaillé qui devait conduire le Parquet à ouvrir une nouvelle enquête et le juge Auric à décerner un mandat d'amener contre Antoine Melero, accusé d'association de malfaiteurs et de complicité d'assassinat. L'arrestation eut lieu le soir même du 24 avril.

L'ancien policier de Casablanca allait rester dix-sept mois à la Santé...

Confidences dans une cellule de la Santé

Ces dix-sept mois furent fertiles en rebondissements. Le plus étrange est que la presse ne fut guère invitée à les apprécier. Rarement instruction offrit autant de beaux titres qui ne furent jamais composés.



Tandis que des Marocains défilent devant le cercueil de M. Lemaigre-Dubreuil, on cherche toujours les coupables.

A propos de la personnalité de Damiani, par exemple, on apprit que, bien avant 1955, il avait été recherché en France pour divers méfaits, qu'il s'était enfui au Maroc où il avait pratiqué... le chômage sur une grande échelle. Il était aussi client de la *Brasserie de la Gironde* où, souvent, il consommait gratuitement. Ingratitude de l'homme (ou du gosier) : il n'hésita pas, plus tard, à dénoncer François Avival comme l'un des tueurs de Lemaigre-Dubreuil.

Autre fait étrange : dès son retour en France, il fut employé comme peintre aux Etablissements Soudé, dont la direction est apparentée à la famille Lemaigre-Dubreuil.

Sur les circonstances mêmes de l'attentat, Louis Damiani avait produit une version, certes fort séduisante, mais dont les premières vérifications révélèrent d'incontestables faiblesses. Un peu comme si Damiani avait préparé un cocktail d'informations diverses publiées par la presse.

Il y eut mieux : placé sous le régime de haute surveillance (quartier 1/74) à la Santé, Damiani conta devant ses camarades de cellule l'attentat du 11 juin 1955. Or, l'un de ses auditeurs n'était autre qu'Antoine Melero, qu'il ne reconnut point ! De même, l'ancien inspecteur de police ignorait que le narrateur était Damiani.

Sans doute le juge Perez — qui avait pris la suite de son collègue Auric — avait-il voulu tenter une expérience intéressante. On se demande cependant pourquoi il ne mit pas fin, ce jour-là, aux élucubrations de Louis Damiani.

Celui-ci, d'ailleurs, allait en rajouter, précisant qu'après Jacques Lemaigre-Dubreuil, c'était M. Edgar Faure qui devait « y passer ». Bref, ce n'était plus le délire de l'alcool du mois de juin 1955, mais le délire verbal...

Les sommets furent atteints lorsque l'un des autres inculpés dénoncés par Damiani — quatre en tout —, André Congos, fit état d'une déclaration de M. Petitjean (encore lui !), selon laquelle Jacques Lemaigre-Dubreuil n'avait pas été tué par des contre-terroristes mais par un Juif, originaire d'Europe Centrale. Et cela, sur les instructions de M. Wybot !

Bien entendu, on convoqua M. Petitjean, qui fut entendu par le juge Perez. Il nia ces propos comme il avait nié, trois ans auparavant, l'ambition qu'on lui prêtait de prendre la place du directeur de la DST. Il profita aussi de l'occasion pour démolir complètement la déposition de Damiani.

L'attitude de M. Petitjean donna lieu à un joli mot de M^e Tixier-Vignancour :

— Décidément, cet homme-là a un petit Wybot qui lui trotte dans la tête !

Le bazooka avait la priorité

Antoine Melero et deux autres inculpés furent libérés le 2 septembre 1959. Dans des circonstances qui parurent d'ailleurs mystérieuses à quelques-uns : c'est, en effet, en

l'absence du juge Perez qu'intervinrent ces libérations ou plutôt — nuance ! — ces non-renouvellements de mandat de dépôt.

Bref, libérés à la sauvette. Mais libres !

Damiani, lui, dut attendre le mois de décembre 1962 pour être condamné à quinze ans de réclusion criminelle. Pour l'attaque du changeur du Faubourg-Montmartre...

Lors de son procès, on reparla de l'assassinat de Jacques Lemaigre-Dubreuil, mais l'avocat général Dubost s'en tint à l'agression du changeur, malgré les efforts désespérés des avocats de Damiani.

Finalement, Antoine Melero bénéficia d'un non-lieu qui lui permit de poursuivre en diffamation tous les organes de presse qui s'obstinaient à le désigner comme le meurtrier de Jacques Lemaigre-Dubreuil.

Est-ce lui ? N'est-ce point lui ?

*

Qu'on nous permette, pour finir, de relater un dialogue qui se situe en 1959. Le Premier ministre d'alors, M. Michel Debré, reçoit l'un de ses vieux amis, venu intercéder pour la libération d'Antoine Melero :

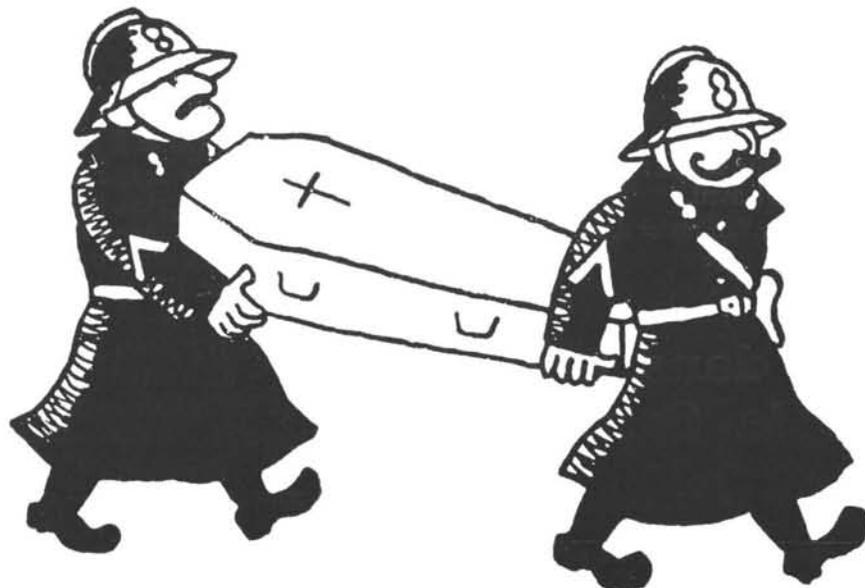
— Faites-le sortir de là ! supplie le visiteur.

Et le Premier ministre de répondre :

— Il y en a de plus importants à faire sortir avant lui. Chacun son tour...

Quelques jours plus tard, Kovacs goûtait aux joies de la liberté. L'affaire du bazooka avait priorité sur l'affaire Lemaigre-Dubreuil.

Jean R. GROISON.



Dessin de Sennep

La fin mystérieuse du chef de la Pologne libre :

L'AFFAIRE SIKORSKI

L'espion qui venait du
froid était au service
de Sa Majesté



Le patriotisme opiniâtre du général Sikorski avait fini par incommoder beaucoup de monde.

LE mercredi 29 juillet 1970, les spectateurs de la télévision britannique ont vu apparaître sur leurs récepteurs le visage de Harold Philby, l'un des plus grands espions de notre temps. Il s'agissait d'un film tourné à Moscou par le propre fils du transfuge ; il avait cette particularité d'être muet (*).

Philby avait su tenir sa langue pendant trente ans, de 1933 à 1963, et, à ce prix, était parvenu à gravir tous les échelons du service secret britannique au profit du K.G.B. (service secret soviétique).

Son silence actuel, à Moscou, était éloquent. On le voyait dans son appartement cossu, lire dans le *Times* les résultats des matches de cricket, se promener en ville, prendre le train. Certes, ce film n'avait pu être tourné qu'à la condition de rester muet, en vertu des règles de sécurité du K.G.B., plus strictes que celle du S.I.S.

Au fait, si Philby avait pu parler, qu'aurait-il dit, même s'il avait pu s'exprimer en toute liberté ? Les petits espions parlent beaucoup ; ils adorent se raconter : si « on » les avait écoutés, la face du monde, etc. Mais voilà, on ne les a pas écoutés, parce qu'ils étaient de petits espions. Les grands espions, eux, se reconnaissent souvent au fait qu'ils ne parlent pas, ni avant, ni pendant, ni après l'action. Sur ce point, Philby est exemplaire.

Que sait-on de Philby ? Des journalistes hautement qualifiés ont mené des enquêtes minutieuses pour faire le bilan de son activité clandestine (1). Le résultat est dérisoire. L'homme a dû être recruté à Vienne, lors des émeutes de 1933. A son retour à Londres, il est entré dans les milieux germanophiles et anticommunistes de l'*Anglo-german Fellowship*. Il a fait ensuite la guerre d'Espagne, du côté de Franco, comme envoyé spécial du *Times*, auquel il adressait des articles favorables aux nationalistes. A cette époque, Philby ne s'affirmait point fasciste, mais il laissait deviner que ses sympathies allaient de ce côté. En 1939, il est en France, en qualité de correspondant de guerre du *Times*. Il sera évacué à deux reprises, en juin 1940, par Boulogne et par Brest.

Mais ces différentes occupations ne sont en réalité que la « couverture » de l'espion ; elles ne nous apprennent rien sur son action en faveur des Soviétiques.

En 1940, Philby entre au *Secret Intelligence Service* (S.I.S. section D) ; il est chargé d'opérations subversives dans les Balkans. Il gravit lentement les échelons, passe au *Service des Opérations Spéciales* (S.O.S.). En septembre 1941, il revient au S.I.S., section V, celle du contre-espionnage, où on lui confie un poste de responsabilité : adjoint à la direction de la sous-section ibérique. En 1944, il intrigue en vain pour éliminer son chef et prendre sa place ; il est muté à la direction du département antisoviétique (section IX).

Remarquons qu'il s'agit toujours de la rubrique *Who's who* de Philby. Que fait-il en réalité ?

(1) B. Page, P. Knightley, D. Leitch : *Philby (Londres et Paris 1968)* ; E.H. Cookridge : *The Third Man (Londres et Paris, 1968)*.

(*) La documentation de cette enquête a été rassemblée par Jacques de Launay et Roger Gheysens pour un livre, « Grands espions de notre temps », à paraître chez Hachette.

— Il travaillait tard, le soir, seul au bureau, a rapporté une secrétaire.

— Semaine après semaine, nous nous rencontrions dans un parc ou sur un terrain vague de Londres, a précisé Philby en parlant de ses contacts soviétiques de l'époque.

Mais que transmettait-il exactement des informations qu'il obtenait sur le contrôle des valises diplomatiques de tous les gouvernements émigrés à Londres, sur la surveillance des agents soviétiques, sur la coordination avec l'O.S.S. américaine ? Là encore, mystère !

Après la guerre, Philby poursuit sa carrière, mais par deux fois il manque de se découvrir. En août 1945, un agent soviétique du consulat d'Istanbul, un certain Volkov, demande au consulat britannique le droit d'asile en échange d'un dossier d'informations sur le N.K.V.D. et d'un viatique de 27.500 livres sterling. Il ajoute qu'il connaît les noms de trois agents soviétiques travaillant à Londres, deux étant au Foreign Office et le troisième à la tête d'un service de contre-espionnage.

Il ne connaissait qu'un seul maître : l'URSS

Philby est chargé de l'affaire. Il se rend à Istanbul, agit avec lenteur, laissant aux Soviétiques le temps de démasquer Volkov et de l'enlever dans un avion militaire, au mépris des règlements internationaux de navigation aérienne.

Fin 1946, Philby est envoyé en poste à Istanbul, où il restera deux ans. Il est chargé d'examiner les moyens de lancer des agents en Union soviétique. Il contrôle également une tentative de subversion en Albanie, tentative qui se soldera par un échec, tous les volontaires parachutistes ayant été capturés dès leur atterrissage.

Au cours de l'été 1949, Philby atteint l'apogée de sa carrière : il est chargé de représenter le S.I.S. à Washington auprès de la C.I.A. et du F.B.I. A ce titre, il est en contact direct et personnel avec le général Bedell-Smith et John Edgar Hoover, suit les activités des émigrés russes ou ukrainiens et coopère à la construction du fameux tunnel d'observation de Berlin. Il commet alors une deuxième faute : il prévient un autre agent soviétique, le diplomate Donald Mac Lean, qu'il est brûlé, ce qui va permettre à ce dernier de fuir en U.R.S.S. avec Guy Burgess, le 25 mai 1951.

Cette « fuite » fera suspecter Philby, par la C.I.A. d'abord, par le S.I.S. ensuite. Rappelé à Londres en juin 1951, il est assez habile pour répondre d'une manière satisfaisante à ceux qui l'interrogent, mais il doit démissionner de ses fonctions.

Que fait-il de 1951 à 1956 ? Mystère. Il refait surface à Beyrouth, en septembre 1956, en qualité de correspondant de *L'Economist*. En fait, il est à nouveau inscrit sur les registres du S.I.S. et, pendant sept ans, il va beaucoup voyager à travers le Proche-Orient. Il gagne l'U.R.S.S. en janvier 1963, au moment où il acquiert la certitude qu'un transfuge a livré son nom.

Arrivé à Moscou, Philby lit les enquêtes menées à son propos dans la presse britannique et tient à corriger lui-même certaines erreurs (2). Il précise ainsi :

(2) H. Philby : *My silent War (New York-Paris, 1968)*.



Une photo récente de Harold Philby, prise dans la banlieue de Moscou. Ah, si seulement il voulait tout dire !

« Dès le sortir de mon adolescence, je suis devenu un membre à part entière des services de renseignements soviétiques. Je peux donc prétendre que je suis resté un officier de renseignement soviétique pendant environ trente ans et que je le resterai sans doute jusqu'à ma mort... Certains ont parlé de moi comme d'un agent double ou même triple. Si l'on veut dire par là que je travaillais avec un zèle égal pour deux ou plusieurs côtés à la fois, c'est une erreur considérable. Tout au long de ma carrière, je suis demeuré un agent de pénétration directe travaillant dans l'intérêt du gouvernement soviétique. Le fait que je sois entré dans les services secrets britanniques n'y change rien ; j'ai toujours considéré mes missions dans le S.I.S. comme une activité de couverture que je devais effectuer avec assez de compétence pour assurer les positions dans lesquelles je rendrais à l'Union soviétique les services les plus efficaces ».

Mais Philby ne récapitule pas ces « services ». Il décrit, sur le mode ironique, le fonctionnement des services secrets britanniques, caricature les leaders américains et ne cite que par la bande l'un ou l'autre de ses exploits : vol des listes d'agents britanniques opérant en U.R.S.S. pendant la guerre, habileté de son enquête sur Volkov (mais il n'avoue point qu'il l'a éliminé), art de se placer aux meilleurs postes d'observation de la guerre secrète. C'est tout.

Quelle fut l'ampleur de la trahison ? On ne peut que hasarder des hypothèses. L'homme ne reculait devant aucune besogne, fût-elle lourde de conséquences. Qu'est-il advenu des agents britanniques en U.R.S.S. ? De Volkov ? Des rebelles albanais ? Comme l'a suggéré John Le Carré, nous n'avons même pas la certitude que Philby n'ait pas suscité lui-même cette opération d'Albanie qui s'est refermée comme une trappe sur ses participants. Non, vraiment, nous ne savons rien.

Et pourtant !

Impossible d'établir les causes de l'accident

Dimanche 4 juillet 1943 - 23 heures 10. Le Rocher de Gibraltar. La piste de l'aérodrome. Un lourd avion *Liberator* A.L. 523 décolle sans histoire à quatre cents mètres du bout de la piste. Aux commandes, le capitaine Prchal, un Tchèque, pilote expérimenté. Pour mieux enlever l'appareil, il a la curieuse habitude d'amorcer, d'un premier palier, un léger piqué qui augmente la vitesse et permet d'atteindre ensuite plus facilement l'altitude de croisière.

Dans la nuit, les témoins voient les feux de l'appareil monter lentement, puis descendre en piqué et enfin disparaître : le *Liberator* est tombé dans la mer.

Les opérations de secours sont rapidement menées, mais les sauveteurs ne retrouveront qu'un seul rescapé : le pilote Prchal. Il doit à sa Mae West d'être resté à la surface de l'eau. Tous les passagers sont morts. Parmi eux, le chef du gouvernement polonais en exil, le général Sikorski.

Plusieurs enquêtes ont, par la suite, tenté de déterminer les causes de l'accident. Elles n'y sont pas parvenues.

*

Nous avons retrouvé, en 1969, le pilote Prchal. Il mène une vie de retraité en Californie, à San José, petite ville au sud de la baie de San Francisco.

L'accident l'avait « choqué », mais après quelques mois de convalescence, il avait repris ses activités dans la R.A.F. Rentré en Tchécoslovaquie, en 1945, il avait été, avec quelques compagnons de guerre, l'un des fondateurs des lignes aériennes tchécoslovaques C.S.A. Il quitta la Tchécoslovaquie en octobre 1950, au moment de la stalinisation, parce qu'il était persécuté par la police secrète. Le 18 juin 1949, à Varsovie, un Polonais, accusé d'espionnage, avait reconnu être le responsable du sabotage qui avait coûté la vie au général Sikorski : il avait été condamné à mort. Dès lors, Prchal s'attendait à être inquiété lui aussi. D'où sa fuite à l'Ouest à bord d'un avion « emprunté » aux C.S.A.

Edward M. Prchal a aujourd'hui cinquante-huit ans. Il ne sait rien. Il paraît avoir oublié tout ce qui concerne ce sinistre dimanche de 1943. Il ne parle ni de défaillance humaine, ni d'explosion.

Au cours des premiers interrogatoires, à Gibraltar, il avait déclaré que ses gouvernes de profondeur s'étaient subitement bloquées, sans pouvoir expliquer pourquoi.

Les enquêteurs avaient alors établi qu'il était impossible que les gouvernes de profondeur d'un *Liberator* se bloquassent en vol ; d'où le rapport fini du 1er septembre 1943 :

« Les conclusions de la Commission et les observations des officiers appelés à vérifier ces conclusions ont été étudiées. Il semble que l'accident ait été provoqué par le blocage des gouvernes de profondeur peu après l'envol de l'avion, à la suite de quoi le pilote a perdu le contrôle de l'appareil. »

« Un examen attentif des témoignages, y compris celui du pilote, n'a pas permis de déterminer comment le blocage »



Prchal, pilote du "Liberator" et unique rescapé de la catastrophe. Par malchance, il a perdu la mémoire.

des gouvernes s'était produit, mais il a été établi que l'on ne se trouvait pas en présence d'un acte de sabotage ».

Ce rapport laissa sceptiques les membres du gouvernement polonais : comment pouvait-on dire qu'il n'y avait pas eu sabotage alors qu'on avouait ne pas connaître les causes réelles de l'accident ?

Depuis, la controverse se poursuit. Certains ont fait remarquer que la garde de l'avion, au cours de la nuit du 3 au 4 juillet, avait été très imparfaite. D'autres, qu'un sac de courrier était tombé de l'appareil sur la piste au cours du décollage. D'où l'hypothèse émise par David Irving, qui a refait toute l'enquête : un autre sac de courrier a fort bien pu se coincer entre les câbles des gouvernes et les bloquer, car il a été prouvé que celles-ci fonctionnaient au départ. Cela confirmerait la thèse de l'accident (3).

Le tournant du massacre de Katyn

En tout état de cause, Sikorski était un homme visé. Nous avons parlé de sa mort avec son conseiller diplomatique, le docteur Joseph H. Retinger. Cela se passait le 18 septembre 1950, à Bruxelles, dans l'appartement du Docteur. L'homme était d'une grande finesse. Sa personnalité dégageait beaucoup de charme, malgré sa claudication. L'œil vif derrière un lorgnon des années 20, il parlait un français distingué, ponctuait ses affirmations avec sa canne.

— Vous avez négocié avec Staline et Molotov, en août 1941, les accords entre la Pologne et l'U.R.S.S. Le général Sikorski était-il bien ou mal vu à Moscou ?

— Apparemment, Sikorski était bien vu. D'ailleurs, j'ai été accueilli à l'aérodrome de Moscou au son de l'hymne polonais. A cette époque, Staline faisait purger le parti communiste polonais et ne pensait qu'à engager de nouvelles troupes contre les Allemands. La libération de l'armée Anders obéissait à ce seul but. Vous savez, les objectifs de Staline étaient toujours à très court terme...

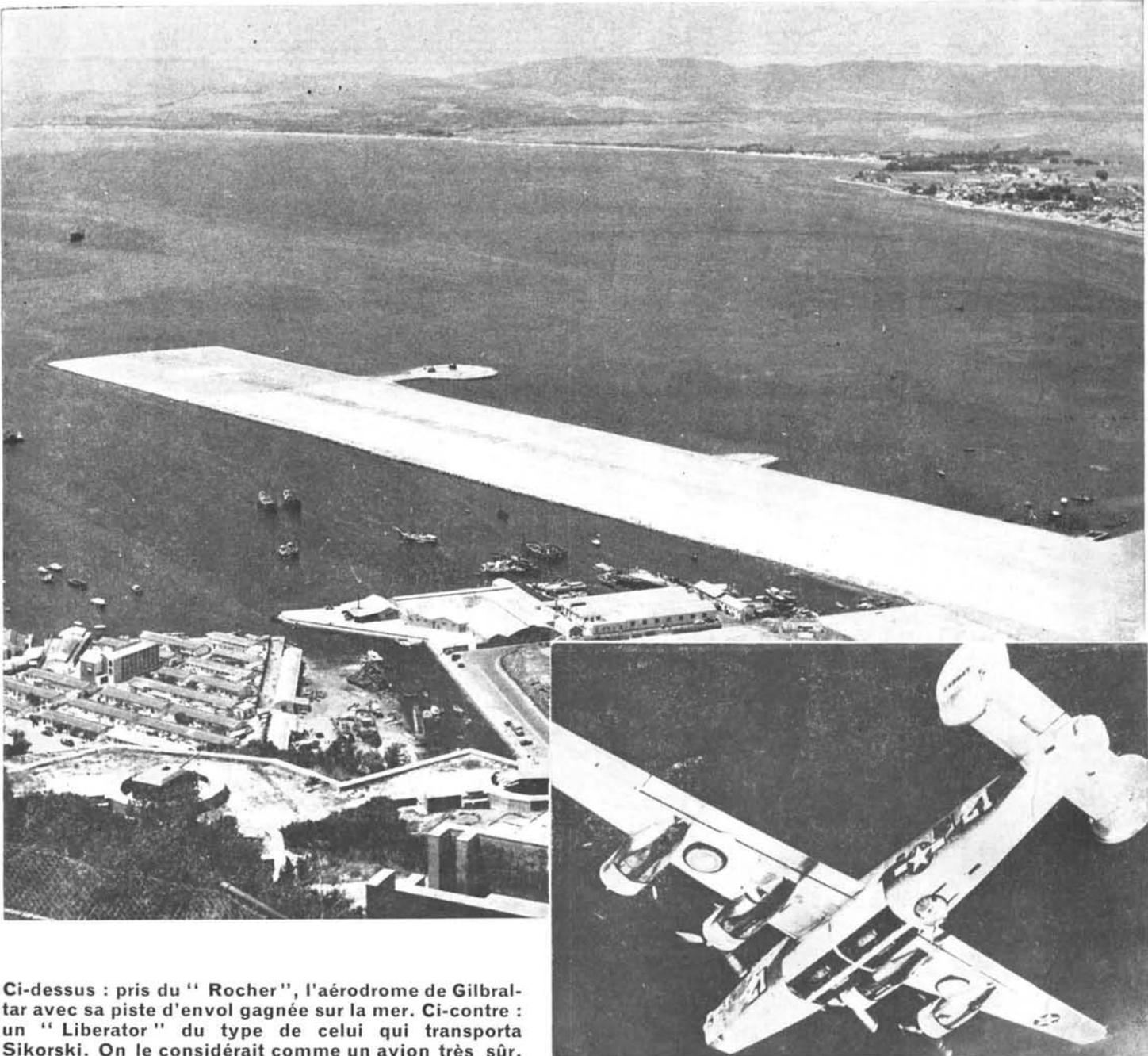
— Mais, après, cela a changé ?

— Je suis retourné au Kremlin en décembre 1941. J'accompagnais Sikorski. Nous étions passés par Le Caire et Téhéran. Les premiers accrochages ont commencé. Nous avons parlé de 4.000 prisonniers polonais disparus ou encore internés par les Russes. Staline nous a répondu qu'ils s'étaient sans doute évadés. Nous avons également demandé le départ des troupes polonaises pour l'Iran, ce qui a déplu à Staline.

— A partir de ce moment-là, les relations polono-soviétiques n'ont cessé de se détériorer...

— Oui. Le général Anders et son chef d'état-major, le général Okulicki, faisaient des démarches répétées auprès de Staline pour retrouver les prisonniers manquants. Le dictateur affirmait toujours qu'il ne savait pas où ils étaient et concluait péremptoire : « Pourquoi les garderions-nous ? » De son côté, Vychinsky assurait à notre ambassadeur : « Tous ont été libérés ». Le 27 août 1942, nous avons adressé une dernière note au Kremlin pour constater « l'attitude négative du gouvernement soviétique ». Nous avions alors la certitude que plus de 8.000 officiers polonais avaient disparu.

(3) D. Irving : *Accident* (Londres 1967 - Paris 1969).



Ci-dessus : pris du " Rocher ", l'aérodrome de Gibraltar avec sa piste d'envol gagnée sur la mer. Ci-contre : un " Liberator " du type de celui qui transporta Sikorski. On le considérait comme un avion très sûr.

— Et puis, ce fut, le 13 avril 1943, la découverte par les Allemands du charnier de Katyn.

— Oui. Notre gouvernement demanda à la Croix-Rouge internationale, à Genève, d'enquêter sur place. Notre ministre de la Défense, le général Kukiel, le confirma officiellement le 17 avril, tandis que nous avertissions l'ambassadeur soviétique à Londres, M. Maisky. La réponse des Russes fut simple : ils rompirent les relations diplomatiques...

— Que pensaient Roosevelt et Churchill de cette affaire ?

— Evidemment, notre seule chance était l'appui des deux Grands occidentaux. C'est pourquoi j'ai souvent accompagné le général Sikorski à Downing Street et à la Maison Blanche. Mais Churchill nous conseillait de ne pas trop parler aux Soviétiques de questions épineuses. Il était persuadé qu'ils étaient les auteurs des crimes de Katyn, mais il ne songeait qu'à la « cause commune ». Quant à

Roosevelt, il nous recommandait d'éviter tout ce qui risquait de provoquer une rupture avec Moscou. Cette affaire de Katyn marque un tournant : peut-être le général Sikorski s'est-il montré trop intransigeant sous la pression du général Anders. Mais, pour lui, l'armée c'était sacré, et je n'avais aucune prise sur le général en matière militaire... C'est moi qui étais allé chercher Sikorski à Bordeaux, le 16 juin 1940, et qui l'avais amené à Londres pour le présenter à Churchill. Le 5 juillet 1943, j'attendais le général sur l'aérodrome de Swinton, lorsque j'appris la catastrophe de Gibraltar...

— Est-ce que le général pressentait son destin tragique ?

— Je n'irai pas jusque-là. Mais il n'aimait pas l'avion. Et pour cause ! Le 30 novembre 1942, lors de notre dernière visite au président Roosevelt, notre appareil s'était écrasé au départ de Montréal et il avait été prouvé qu'il s'agissait d'un sabotage.



Sikorski (à gauche) et Churchill. Mais pourquoi "Winnie" fait-il la tête?

— Quelle est votre opinion sur « l'accident » de Gibraltar ?

— Un sabotage sans aucun doute. Mais le mystère n'a pas encore été éclairci.

Ajoutons que ce point de vue est partagé par plusieurs personnalités polonaises : Mme Sikorska, le général Kukiel, M. Mikolajczyk, notamment.

L'hypothèse d'un complot churchillien

Sikorski était un homme visé, mais par qui ?

Un jeune dramaturge allemand cultivant le goût du paradoxe, Rolf Hochhuth, a soutenu que c'était Churchill qui était à l'origine de l'accident de Gibraltar. Il semble que cet auteur, friand de publicité, ait échafaudé sa thèse à partir d'un entretien qu'il eut, en 1966, avec la veuve du général (4). Mme Sikorska lui aurait déclaré que le gouverneur de Gibraltar nourrissait d'étranges pressentiments et qu'il avait tenté en vain de dissuader le général d'utiliser cet appareil.

Qui était gouverneur de Gibraltar en 1943 ? Le général Mason-Macfarlane, ancien attaché militaire à Berlin, puis à Moscou. Macfarlane, personnalité très entière, avait la réputation de n'avoir pas froid aux yeux. En 1938, alors

(4) La thèse de Hochhuth a été réfutée minutieusement par C. Thompson : *The Assassination of Winston Churchill* (Londres 1969).

qu'il se trouvait à Berlin, il avait signalé au ministre de la Défense britannique que, son appartement étant situé exactement à l'aplomb de l'estrade d'où Hitler passait ses troupes en revue, il serait facile de faire tuer le Führer par un tireur d'élite, muni d'un fusil à lunette. En 1941, il avait accompagné Sikorski au Kremlin et avait vigoureusement appuyé les revendications du Premier ministre polonais.

Or, si Macfarlane était lié d'amitié avec Sikorski, il détestait Churchill ; il n'a donc pu être l'exécutant ni le protecteur d'un complot churchillien. Si une opération de sabotage a été menée, elle l'a été d'une manière secrète.

En réalité, le gouverneur semble avoir été surtout préoccupé, en ce début de juillet 1943, par l'arrivée imprévue à Gibraltar de l'ambassadeur soviétique Maïsky. Macfarlane veilla personnellement à éviter toute rencontre entre le Russe et le Polonais. L'avion du premier resta plusieurs heures parké à côté de celui du second, mais il n'y eut point de tête-à-tête fâcheux. Au surplus, à ce jour, Maïsky garde la conviction que Sikorski n'était pas à Gibraltar en même temps que lui et affirme qu'il ne peut être en aucune façon mêlé à la mort du général. Il est d'ailleurs bien évident que les diplomates soviétiques ne s'occupent pas de sabotage ; c'est la tâche du N.K.V.D. (plus tard K.G.B.).

Disons seulement que la disparition de Sikorski permit à Churchill et à Roosevelt de sacrifier le gouvernement polonais à leur alliance avec Staline. Les engagements qu'ils avaient pris personnellement vis-à-vis du général n'auraient sans doute pas autorisé un semblable virage diplomatique et l'on peut penser que cette mort inattendue fut jugée profitable à Londres comme à Washington.

Au reste, les personnalités polonaises déjà citées se dé-

clarent convaincues de l'innocence de Churchill et de la culpabilité de Staline — sans toutefois apporter de preuve.

Examinons donc l'hypothèse d'une initiative soviétique. Nous possédons à ce sujet un témoignage.

Le 5 juin 1944, Staline reçoit au Kremlin l'envoyé spécial de Tito, Milovan Djilas. Il lui déclare à plusieurs reprises que les leaders yougoslaves devraient se méfier de l'Intelligence Service et de la duplicité britannique, particulièrement en ce qui concerne la personne de Tito. Il ajoute même :

— Il s'est trouvé des hommes pour exécuter le général Sikorski dans un avion. Ils ont tout bonnement abattu l'appareil. Ainsi, pas de preuves ni de témoins...

Pourquoi Staline cite-t-il précisément cet exemple ? Le tsar rouge sait tenir sa langue et ne s'avance jamais sans être assuré de ses arrières. Pourquoi alors parle-t-il d'assassinat à propos de Sikorski ? Pourquoi fait-il allusion à l'Intelligence Service ? Il paraît clair qu'il en sait davantage.

L'Intelligence Service, terme populaire, c'est le S.I.S., dont le chef-adjoint de la section ibérique se rend fréquemment en Espagne, à Madrid et même parfois à Gibraltar. Ce chef-adjoint, en juillet 1943, c'est Harold Philby.

A Gibraltar, le S.I.S. est chargé du contre-espionnage et il coopère — à couteaux tirés, il est vrai — avec le M.I. 5 qui s'occupe de contre-sabotage. Le responsable du M.I. 5 est Lord Victor Rothschild, commissionné colonel, qui a fort à faire pour détecter les sabotages de bateaux fréquents dans le port. A plusieurs reprises, il a découvert que des agents allemands s'insinuaient parmi les travailleurs espagnols de la base et réussissaient à passer des bombes à retardement miniaturisées. Lord Victor a même personnellement désamorcé plusieurs de ces engins, ne voulant pas risquer la vie de ses subordonnés. Il n'a toutefois pu empêcher que plusieurs bateaux fussent coulés ni qu'une centrale électrique, des avions au parking et une citerne à essence fussent sabotés.

La courbe des sabotages atteignit un sommet en 1942, provoquant la visite de Philby et de Rothschild ; mais, en 1943, Lord Victor était rentré à Londres et seul Philby se rendait encore au Rocher.

Certes, les sabotages allemands reprirent avec intensité à partir de juillet 1943, mais n'était-ce point là une couverture idéale pour l'action d'un agent soviétique ou, dans le cas de Philby, d'un agent soviétique opérant sous pavillon britannique ?

Philby n'a jamais parlé de cette affaire. Mais si Staline a mis en cause l'Intelligence Service, n'est-ce pas justement parce qu'il savait que son agent était en même temps un homme du S.I.S. ?

Or, il est établi que le S.I.S. s'intéressait particulièrement aux Polonais : en 1940, c'est l'un de ses agents, le capi-

taine Peter Wilkinson, qui alla chercher en France occupée l'état-major de Sikorski ; à partir de 1941, Philby eut accès à la valise diplomatique des Polonais et il connaissait d'avance tous les déplacements de leurs leaders... Alors ?

Répétons-le, il n'existe aucune preuve de la culpabilité de Philby. Ce grand espion n'a d'ailleurs laissé aucune trace de son action de 1934 à 1950, action cependant importante puisqu'elle lui a valu une distinction rare : l'Ordre du Drapeau Rouge avec la citation suivante : « *A rendu pendant de nombreuses années des services éminents à l'U.R.S.S.* ».

Si cette hypothèse se vérifiait, les soupçons nés à propos d'une éventuelle culpabilité britannique s'expliqueraient tout naturellement.

Le général Kukiel, président de l'Institut Sikorski, ancien chef de la commission d'enquête polonaise qui accueillit avec scepticisme le rapport officiel anglais, nous donne sa conclusion :

— S'il y a eu sabotage, c'est de ce côté qu'il faut chercher.

Un précédent : la fin étrange du général Mola

Qu'on nous permette une dernière remarque. La mort mystérieuse du général Sikorski n'est pas sans rappeler la mort d'une personnalité espagnole, le général Mola, survenue le 3 juin 1937, à Buñuel, non loin de Burgos.

Mola était une force de la nature. Il dirigeait à l'époque l'encerclement de Bilbao par l'armée nationaliste du nord. Considéré par ses pairs comme le premier d'entre eux, on l'appelait affectueusement « le Directeur », rendant ainsi hommage à ses qualités de conspirateur — que l'on redoutait par ailleurs.

L'attaché militaire allemand, le général Faupel, déclara un jour que Franco avait été « indubitablement soulagé par la mort de Mola ». Il est certain que ce général prenait peu à peu le devant de la scène.

Fort en gueule, Mola parlait de régler leur compte « à ces bolchevistes basques », mais il n'en soignait pas moins sa publicité et aimait à se faire accompagner par des journalistes.

Son avion s'écrasa dans des conditions restées obscures : on parla beaucoup de bombe à retardement.

Nous avons omis de dire qu'il avait pris en sympathie un jeune journaliste, correspondant du *Times*, Harold Philby.

Le jour de l'accident, celui-ci ne suivait pas le général Mola : il se trouvait à Salamanque. Certainement une coïncidence !



— Fameux, l'appareil que je vous ai réservé, mon cher, c'est un "Libérateur" comme celui de Sikorski.

(Dessin paru sous l'Occupation).

Un cadavre sans crime dans les geôles algériennes :
L'AFFAIRE TSHOMBÉ

Un "affreux" contretemps
a achevé
M. Tiroir-caisse



Le dernier au revoir du souriant Moïse Tshombé. Il ne savait pas que c'était un adieu.

MOÏSE Tshombé est bien mort — de mort naturelle — le 29 juin 1969, dans une villa du quartier d'Hydra à Alger, où les autorités algériennes le détenaient prisonnier.

On peut même dire que jamais mort ne fut plus naturelle : une défaillance cardiaque le saisit en plein sommeil, aux environs de 2 h du matin. Le nombre même des médecins — un véritable aréopage international — qui se penchèrent sur cette défaillance fatale ne peut laisser subsister le moindre doute sur les causes du décès.

Les pires adversaires du régime algérien en convinrent eux-mêmes, ce qui constitua à l'époque pour le gouvernement Boumediène un solide brevet de probité morale...

Alors, demanderez-vous, pourquoi inscrire le nom de Moïse Tshombé parmi les victimes tragiques des assassinats politiques ?

La réponse est toute simple. L'ancien leader du Katanga aurait certainement figuré sur cette liste si des circonstances, indépendantes de sa volonté, ne l'avaient finalement voué — lui, l'homme des violences — à mourir dans son lit, endormi sur son passé mais le sommeil encore rempli de rêves d'avenir.

Or, cet assassinat-qui-n'eut-pas-lieu mérite d'être conté.

Un véritable feuilleton à épisodes

Le récit le plus succinct de la vie de Moïse Tshombé ne tiendrait pas dans un volume. Entre ce qu'il accomplit et les projets qu'on lui prêta durant neuf années de l'Histoire de l'Afrique — et plus particulièrement de l'Histoire du Congo indépendant —, ce n'est plus le portrait d'un homme qui émerge mais plutôt la silhouette d'une sorte d'être tentaculaire qui couvrirait tout le continent africain. D'Alger au Cap, il déchaina les plus grandes passions. Tant et si bien que l'unité africaine, si ardemment désirée et si souvent proclamée, fut sur le point de se transformer en un dualisme ainsi exprimé : *pour ou contre Tshombé*.

Né en 1919 dans une tribu Lunda du centre de l'Afrique, Moïse Tshombé avait été élevé par des missionnaires méthodistes. Il fut l'un des premiers Africains à être atteints par le virus politique et, dès 1947, prôna l'indépendance du Congo, à la grande surprise des Belges qui se demandaient bien pourquoi ce conseiller municipal katangais ne se contentait pas des bienfaits de la colonisation. Bienfaits puisés — déjà ! — à la source des mines de cuivre du Haut-Katanga.

Cette indépendance fut proclamée le 30 juin 1960, ouvrant l'une des pages les plus sanglantes de l'histoire de l'émancipation africaine. Sans doute Moïse Tshombé n'y trouva-t-il pas son compte ni le moyen de satisfaire ses ambitions, puisque, le 10 juillet de la même année, il se séparait du Pouvoir central, exercé par le président Kasawubu, et créait l'Etat indépendant du Katanga (1).

(1) Certes, l'Union Minière du Haut-Katanga — sorte de fer de lance de la présence belge au Congo — ne fut pas étrangère à cette sécession. Mais, sans Moïse Tshombé, elle n'aurait certainement pas pu envisager une opération à si long terme.

C'est alors que commence un véritable feuilleton à épisodes. Contentons-nous de quelques dates.

En avril 1961, le Katanga s'incline devant les forces de l'O.N.U. Accusé d'avoir fait assassiner, trois mois plus tôt, le leader congolais Patrice Lumumba, Moïse Tshombé est arrêté. On s'attend partout à un jugement sévère. Mais, déjà, un jeune colonel entreprend sa marche vers le Pouvoir : Mobutu, qui libère le prisonnier, bien plus pour saper l'autorité civile que par sympathie pour le détenu.

Quelques jours plus tard, Tshombé relance l'aventure katangaise. Le 9 janvier 1963, il est à nouveau arrêté. Cette fois, on croit à une justice d'autant plus impitoyable que le leader katangais est soupçonné d'être à l'origine d'un accident mortel survenu, en septembre 1961, à M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'O.N.U. Mais les intrigues internationales — sans compter le diabolisme personnel de celui qu'on a surnommé M. Tiroir-caisse — lui permettent d'obtenir une simple mesure d'exil.

Il choisit l'Europe comme tremplin d'un retour qui, en juillet 1964, est un véritable triomphe. Il est, en effet, nommé Premier ministre du Congo ! Il appartiendra aux nations africaines, réunies à Addis Abéba, de faire passer un vent de justice morale sur cette curieuse réussite. Tshombé n'est pas admis à siéger parmi les chefs d'Etat africains. Cette mesure, plus que toute autre, porte un coup certain à son prestige. En octobre 1965, le peuple congolais le renvoie sur les chemins de l'exil. C'est de nouveau l'Europe, où il compte sans cesse, recrutant ses mercenaires un peu partout. Notamment en France, dans certain camp de l'Ardèche dont nous allons avoir l'occasion de reparler très bientôt.

Léopoldville — devenue Kinshasa — réagit : le 13 mars 1967, Tshombé est condamné à mort par contumace.

Où l'on reparle du trésor du F.L.N.

Aussi, lorsque, dans l'après-midi du 30 juin de cette même année, l'avion transportant Moïse Tshombé est contraint, sous la menace d'un pirate de l'air, d'atterrir à Alger, avance-t-on deux hypothèses :

1) Le rapt aérien a été organisé par le général Mobutu, chef de l'Etat congolais, afin que fût exécuté le verdict du 13 mars 1967.

2) Les Algériens désirent s'entretenir avec Moïse Tshombé au sujet d'un certain trésor du F.L.N. (2) — longtemps détenu par un leader historique de la révolution algérienne, Mohamed Khidder, assassiné à Madrid en janvier 1967. Les deux hommes étaient très liés depuis juillet 1965, date à laquelle un accord fut conclu entre eux pour la constitution de maquis d'opposition en Algérie.

Rappelons, toutefois, en quelques mots, le rocambolesque déroulement de cet enlèvement aérien.

Accompagné de deux inspecteurs de la Sûreté espagnole,

(2) Ben Bella, et, après lui, Boumediène ont cherché vainement jusqu'ici à récupérer ce trésor que trois ou quatre anciens membres du F.L.N. — notamment Mohammed Khidder — avaient ou ont encore, seuls, la possibilité de libérer. D'abord déposé dans une banque suisse, ce trésor (vingt à trente milliards d'anciens francs) en fut retiré par Khidder, qui l'aurait précisément confié à une filiale bancaire de l'Union Minière du Haut-Katanga. Puis, nouveau retrait : une banque anglaise le détient actuellement.



L'avion du rapt, un " Hawker Siddeley ", photographié sur l'aérodrome de Boufarik. En médaillon : Francis Bodenan, un pirate dans tous les sens du mot.

Meana Luis et Gonzalès Santiago, l'ancien Premier ministre congolais avait quitté, le 29 juin au soir, son appartement de la rue Fleming, à Madrid, et gagné l'hôtel « Del Mar » à Palma de Majorque, à bord d'un bi-réacteur « Hawker Siddeley » piloté par deux Anglais, David Taylor et Trevor Coppleston.

Le lendemain matin 30 juin, toujours à bord du même appareil, il avait atterri sur l'aérodrome de San Jorge, dans la petite île d'Ibiza. Le nombre des passagers avait toutefois augmenté. Trois Belges : un ancien avocat nommé Segal, son affriolante épouse et un certain Humberstin ; un Français : Francis Bodenan, bien connu de la justice française depuis qu'en 1957 il avait été condamné à douze ans de prison pour sa participation au double crime de Montfort-l'Amaury (3).

Ce dernier personnage ne devait pas, en l'occurrence, faillir à sa réputation, puisque ce fut lui qui, lors du retour d'Ibiza sur Palma, le 30 juin 1967, à 18 h 10, « braqua »

(3) Le double meurtre de Montfort-l'Amaury est lié à une affaire de trafic de graisse d'armes au détriment de l'Armée. Les trafiquants achetaient de grosses boîtes américaines vides, récupéraient la graisse perdue du parc automobile français, la remettaient dans les boîtes vides qui étaient fermées par emboutissage. Le tout était revendu à... l'Armée française. Un général français aurait été complice de cette opération de « bricolage ». En ce qui concerne la mort de deux trafiquants dans les bois de Montfort-l'Amaury, le nom de Jo Attia fut prononcé à diverses reprises.

le pilote Taylor et lui intima l'ordre de mettre le cap sur l'aérodrome militaire de Boufarik, situé à trente kilomètres d'Alger.

Le bi-réacteur s'y posa à 18 h 25.

On pourrait épiloguer longtemps sur la préparation de ce rapt aérien. Qu'il suffise de signaler que le « pirate » Francis Bodenan aurait dû normalement se trouver encore en prison à l'heure où il « grenouillait » aux Baléares. Mais si on sait toujours à quel moment des personnages de ce genre entrent en prison, on ignore bien souvent quand — et de quelle manière — ils en sortent !

Marchandages autour d'une extradition

Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse plus précisément ici, c'est de savoir que Moïse Tshombé est arrivé le 30 juin 1967 en territoire algérien, et qu'il a quitté ce même territoire le 2 juillet 1969, dans un cercueil de bois...

L'homme était assez exceptionnel — nous croyons l'avoir suffisamment souligné — pour que sa détention fût suivie avec intérêt. Surtout lorsque M. Diaka, envoyé spé-

cial du général Mobutu, vint à Alger réclamer l'extradition du prisonnier. La Cour suprême algérienne se prononça en faveur de cette mesure, mais elle ne fut jamais exécutée. On crut tout d'abord que le président Boumediène avait cédé à diverses interventions extérieures le pressant de ne pas livrer Moïse Tshombé à Kinshasa. Mais on apprit bien vite qu'en ces lendemains de guerre israélo-arabe, le chef de l'Etat algérien avait exigé, en échange du prisonnier, que le Congo-Kinshasa mit fin à ses bonnes relations avec Israël.

Le général Mobutu refusa cet « échange » : un Tshombé captif lui parut de moindre importance que la centaine d'instructeurs israéliens qui lui « fabriquaient » une armée dans le style de Tsahal (4).

Le mois de novembre 1967 vit éclore des bruits alarmants puis des espoirs de libération, lorsque, le 8 du mois, le prince Sadruddin Khan, haut-commissaire de l'O.N.U. pour les réfugiés, intervint personnellement pour la libération de Tshombé (5).

L'année s'acheva sans fait nouveau. Le 17 février 1968, le prisonnier quitta sa villa d'Hydra pour l'hôpital Maillot, ce qui relança les bruits alarmistes.

Le 29 août de la même année, on crut savoir que l'Espagne était intervenue pour un retour de Tshombé à Madrid. Mais le gouvernement du général Franco démentit la nouvelle.

Jusqu'en juin 1969, ce ne fut qu'une suite de bulletins

(4) Tsahal, c'est l'armée israélienne.

(5) L'intervention de Sadruddin Khan mérite d'autant plus d'être signalée que la raison qui avait conduit Moïse Tshombé à Ibiza, le 30 juin 1967, était précisément un projet de complexe touristique auquel devait être associé un autre Khan : le prince Karim.

de santé, assortis d'interventions plus ou moins officielles, d'informations plus ou moins exactes.

A la manière d'Otto Skorzeny

Parmi ces informations propres à exciter l'imagination, il en est deux qui méritent d'être retenues. La première date de l'été 1967 : un mercenaire de Johannesburg (Afrique du Sud) affirma à l'époque que Mme Tshombé lui avait offert sept millions de francs (nouveaux) pour libérer son mari.

Le 12 avril 1968, un autre Sud-Africain, Johannès Antonie Venter (25 ans), fit état d'une proposition identique. Une précision qu'il apportait ne manquait pas d'intérêt : il devait opérer avec un pilote, l'enlèvement ayant lieu par avion. Un peu à la manière dont Otto Skorzeny, l'ancien colonel SS, avait opéré à Gran Sasso pour délivrer Benito Mussolini, le 12 septembre 1943.

Bien entendu, ces révélations donnaient du piment à une détention somme toute fort monotone, les accusations de tortures ayant fait long feu après la publication d'une photo de Tshombé par les autorités algériennes.

En vérité, cette affaire d'enlèvement par avion n'était pas aussi fantaisiste qu'on avait pu le penser. Elle eût même connu un commencement d'exécution sans un banal accident de la circulation survenu, le 27 octobre 1968, à quelques kilomètres de Paris, sur l'autoroute du Sud...

Mais commençons par le... commencement. C'est-à-dire en septembre 1966. A cette époque, les journaux étaient pleins de la découverte dans le département français de l'Ardèche d'un camp de mercenaires. Ceux-ci, recrutés 62,



L'unique photo de Tshombé prisonnier. C'est une délicate attention de Boumediène : en la faisant publier, il désirait couper court aux rumeurs qui couraient sur le sort du captif.

rue Tiquetonne à Paris, étaient entraînés dans la ferme de La Roche, près de Chandolas. A leur tête, un « général » de quarante ans, Thierry de Bonnay. Ancien commandant de l'Armée de l'Air, directeur de diverses agences, recruteur de main-d'œuvre malgache, prospecteur de minerais et peintre surréaliste à ses heures de loisirs, le personnage ne manquait pas de pittoresque. Tant à bord de son avion personnel qu'au volant de sa Jaguar, parée d'un écusson « Katanga », le « général » avait, comme on dit, une « certaine gueule ». Au point que ses recrues de l'Ardèche lui vouaient une confiance sans limites.

Le démantèlement du camp de La Roche, dont l'existence faillit soulever de sérieux incidents diplomatiques, n'aurait pas tellement terni le prestige de Thierry de Bonnay si des manœuvres financières frauduleuses, portant sur trois millions de francs, ne l'avaient conduit devant le juge Delmas-Goyon, le 6 février 1967.

A partir de cette date, on perd sa trace. Réussit-il à se sortir de cette situation délicate grâce à l'habileté de son avocat, M^e Gambier de la Forterie ? Ou bénéficia-t-il d'une de ces protections occultes, un peu trop souvent réservées, chez nous, aux mauvais garçons ? On apprend, en tout cas, que son adjoint en Ardèche, un nommé Thibon, était au mieux avec certaines « huiles » des Renseignements Généraux. Notamment avec le commissaire Le Neuf, adjoint du commissaire Caille, dont a quelque peu parlé — c'est le moins qu'on puisse dire — dans l'affaire Ben Barka.

Toujours est-il que Thierry de Bonnay était libre de circuler à son aise, muni d'un passeport tout neuf, lorsqu'il se rendit, au cours du mois d'octobre 1968, en Algérie.

On n'attendait plus que le signal

Qu'allait-il faire en ce pays, lui qui, précisément, avait été accusé par le gouvernement algérien, en septembre 1966, d'être l'un des suppôts de Tshombé ? Nous pouvons le révéler aujourd'hui.

Thierry de Bonnay avait beaucoup de choses à se faire pardonner en France. Au cours d'une entrevue avec l'un des responsables de la politique française en Afrique, il aurait été invité à rendre un « petit service » au gouvernement algérien.

Quel service ? Eh bien, contrairement à ce que l'on pensait alors, le colonel Boumediène s'inquiétait fort de l'état de santé de Moïse Tshombé en cet automne 1968. Pareil à un directeur de clinique qui n'aime pas voir ses malades lui « claquer entre les doigts » — cela donne mauvaise réputation à l'établissement — le président algérien aurait préféré, pour des raisons politiques, que son prisonnier allât rendre l'âme ailleurs. Ou, en tout cas, qu'il le fit au cours d'une de ces tentatives d'évasion dont le Sud-Africain Johanès Antonie Venter avait parlé quelques mois plus tôt.

Pour rendre l'affaire plus plausible, quoi de plus naturel que de faire appel à un « suppôt de Tshombé ». Et puisque, dans le cadre de la coopération, la France pouvait en prêter un, pourquoi pas Thierry de Bonnay ? Bien entendu, celui-ci aurait toutes garanties de réussite.



Avec sa «Jaguar» ornée d'un écusson «Katanga», Thierry de Bonnay offrait toutes les apparences d'un monsieur arrivé. Hélas, il n'arriva pas!



Pour le général Mobutu, le plaisir de la vengeance ne valait pas cent instructeurs israéliens.

On fit mieux encore : Tshombé fut mis au courant du projet dont il devait être le bénéficiaire. Le secrétaire général du F.L.N. algérien, M. Kaïd Ahmed, se chargea même de sélectionner des gardiens compréhensifs et choisit pour théâtre des opérations non pas un Gran Sasso escarpé et d'accès difficile mais un charmant petit plateau du côté de Batna. C'est tout juste si l'on n'ôta pas les cailloux du terrain pour permettre un atterrissage en souplesse de l'avion libérateur !

Comment Moïse Tshombé accepta-t-il d'entrer dans cet « arrangement », lui le spécialiste des évasions tragiques (6), nul ne peut le dire. Sans doute, deux années de déten-

tion et une santé chancelante avaient-elles émoussé les réflexes d'un homme dont le flair était proverbial...

L'opération fut décidée pour un jour de novembre : elle devait coïncider avec une promenade sous surveillance de Moïse Tshombé dans les environs de Batna.

Thierry de Bonnay n'avait plus qu'à attendre le signal.

Les manchettes étaient déjà prêtes

Pour l'heure, il s'agissait surtout de choisir un avion — l'ex-« général » du camp de l'Ardèche ayant été obligé de vendre le sien. On remit à Thierry de Bonnay une certaine somme pour lui permettre d'effectuer cet achat. Ainsi qu'une avance de trésorerie grâce à laquelle — sa Jaguar « katangaise » ayant aussi été liquidée — il pourrait de nouveau rouler carrosse.

Dès son retour en France, il choisit une « Corvette » et prit la direction de Paris. A trop vive allure, semble-t-il, puisqu'aux approches de la capitale, près de Viry-Châtillon, le véhicule quitta l'autoroute à deux cents à l'heure et alla s'écraser sur le bas-côté.

Il était 5 h du matin, le 27 octobre 1968. Ejecté, le conducteur fut transporté à l'hôpital de Longjumeau où il ne put être sauvé.

De la « Corvette » on retira un passager blessé : le journaliste français Jacques Le Bailly, auteur d'un grand reportage paru en octobre 1966 dans *Paris-Match*. Sujet : les Affreux de l'Ardèche !

A Alger, cet accident causa la consternation. Ce n'est pas tous les jours que l'on vous offre un mercenaire sur mesure. La coopération française, une fois de plus mise à l'épreuve, dut bien avouer que ses « Affreux » étaient maintenant rangés. Et que, d'autre part, parmi les rares disponibles, aucun ne possédait un brevet de pilote !

Peut-être aurait-on pu en former un — comme on le fait en France pour les pilotes étrangers sur Mirage — si M. Moïse Tshombé n'avait pris tout le monde de vitesse en expirant quelques mois plus tard.

Encore un de ses tours diaboliques ? Il semble bien, au contraire, que l'ancien président katangais ait été très affecté par l'accident de Viry-Châtillon dans lequel s'évanouissaient ses derniers espoirs de recouvrer la liberté.

Mais aurait-il quitté vivant ce plateau de Batna comme Mussolini s'envola, libre, de Gran Sasso ? Rien n'est moins sûr.

Les manchettes du mois de novembre n'étaient-elles pas composées, dès octobre, dans certaines imprimeries de journaux d'Algérie ? De larges manchettes ainsi libellées :

« MOISE TSHOMBE TROUVE LA MORT AU COURS D'UNE TENTATIVE D'EVASION, PRES DE BATNA. »

Avec pour sous-titre :

« Le pilote-mercenaire Thierry de Bonnay également tué à bord de l'avion qui devait emmener l'ex-président katangais. »

Ainsi aurait pu être assassiné Moïse Tshombé.

Henri RENAUD.

(6) C'est au cours d'une évason « provoquée » que disparut, en 1961, Patrice Lumumba. Selon des documents que possède M. Ralph Bunche, adjoint à l'époque au secrétaire général de l'O.N.U., Patrice Lumumba avait décidé de faire disparaître Moïse Tshombé en le capturant puis en le laissant s'évader... Ce dernier, devenu puissant, imagina pour son adversaire un plan identique à celui qui devait lui être appliqué.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

“ Le Crapouillot ” prend la défense
des téléspectateurs en révélant :

LES SCANDALES DE LA TÉLÉVISION

- Comment l'ORTF dépense l'argent de la taxe
- Le panier de crabes du Palais-Gruyère.
- Télé-combines et télé-copains.
- Les coulisses des jeux télévisés.
etc. etc.

**UN PAMPHLET RETENTISSANT
A PARAÎTRE DÉBUT DÉCEMBRE**



PETIT COURRIER



◆ Il fallait s'y attendre, et l'équipe du « Crapouillot » n'en a pas été autrement étonnée : notre dernier numéro sur « Les Pédérastes », avec sa couverture rose si joliment illustrée par Peynet, pour une fois infidèle à ses amoureux timides et sans perversité, nous a valu un déluge de lettres.

C'est la rançon d'un succès sans précédent. Il prouve l'intérêt d'un sujet, délicat certes, mais que, fidèles à la ligne du « Crapouillot », nous avons pris le risque d'aborder avec une totale franchise.

Bien entendu, il a été personnellement répondu à chacun de nos correspondants. Mais si nous pouvons garantir le départ, nous déclinons toute responsabilité quant à l'arrivée. C'est l'affaire de la pagailleuse administration de M. Galley.

Ces lettres, venues de tous les horizons, que disent-elles ? En très grande majorité — et sans vouloir nous pousser du col — elles approuvent l'initiative du « Crapouillot ». Nos lecteurs sont gens à vouloir être informés de tout, y compris des zones d'ombre les plus secrètes du comportement des deux sexes. Tous ceux-là nous disent, par exemple :

Bravo ! Vous avez eu raison de traiter ce problème puisqu'il existe et qu'il prête trop souvent le flanc à l'hypocrisie, au parti-pris et à la gaudriole salace.

L.C. - Paris

Un correspondant, humoriste involontaire et emporté par son lyrisme, va jusqu'à écrire :

Voilà qui porte un beau coup à la « Bêtise au front de taureau » que vous n'hésitez pas à saisir par les cornes.

Sapristi, cher lecteur, un sujet pareil, par quoi voulez-vous qu'on le saisisse !

◆ Très nombreuses missives également sur l'enfer de la pédérastie, décrivant des cas qui avaient échappé — on voudra bien nous en excuser — aux investigations des enquêteurs du « Crapouillot ». En voici une :

Il y a des aspects lamentables et douloureux de la question, dont vous ne parlez pas. J'aimerais que vos lecteurs sachent que, dans quelques-unes des boîtes de nuit que vous citez et dans d'autres que vous ignorez, des garçons de 19 ans se perdent irrémédiablement, passant d'une homosexualité « normale » à une v.e de « putain », aidés en cela par de peu scrupuleux tenanciers qui ne voient que les rentrées d'argent.

Dans une de ces boîtes proche de la place Clichy, j'ai vu un cas navrant de dégradation systématique. Cette boîte est tenue par une femme qui gagne largement sa vie en exploitant les « pédés », tout en les vomissant. Il y a quelques mois, elle a engagé un garçon de 19 ans, le promenant du bar à la plonge, tout en lui faisant faire un pseudo-numéro de travesti burlesque, fermant les yeux sur son rôle d'entraîneur. Ce garçon, pendant sa coupure entre 2 h et 4 h du matin, allait faire du racolage dans les établissements encore ouverts à ces heures. Bien entendu, tout cela n'est pas prévu dans un

contrat, mais habilement téléguidé. Il est toujours facile d'exploiter des « mômes » déjà un peu pervers, surtout quand ils sont charmants. Il est lamentable, même en aimant ce milieu, de voir de très vieux messieurs baver devant de jeunes employés. Bien entendu, ce garçon était logé au-dessus de l'établissement. Vous imaginez donc ce qui pouvait se passer dans une chambre digne d'Em'le Zola (5° en plein hiver).

Jean-Paul CHAYRIGUES - Paris

◆ On devine aussi que de petits malins ont cru pouvoir se servir du « Crapouillot » pour en savoir davantage. Ce type de lettre dit généralement ceci :

Lecteur assidu du « Crapouillot », je n'ai pas manqué d'acheter votre numéro. Un très sincère bravo pour ce tour d'horizon aussi varié que pittoresque. Mais figurez-vous que vous laissez vos lecteurs les plus curieux sur leur faim. En effet, à la page 87, vous évoquez une certaine publication que vous qualifiez de « vademecum clandestin ». Vos fidèles lecteurs voudraient bien connaître le numéro de la Boîte postale de ce mystérieux éditeur A.S.L. afin de s'informer auprès de lui des modalités d'acquisition de son petit Bedeker.

Désolé, Monsieur — ou Madame, comment faut-il vous nommer ? — « Le Crapouillot » ne fait pas de prosélytisme. Ce n'est pas son genre. Et il déteste qu'on le prenne pour un fournisseur.

◆ Venons-en maintenant aux protestations véhémentes, amicales ou attristées, que n'ont pas manqué de nous adresser certains lecteurs. En voici un spécimen :

Je me suis laissé prendre, comme d'autres, par le fait que le numéro annoncé appartenait à la publication du « Crapouillot », dont j'ai depuis des dizaines d'années apprécié l'originalité et la compétence, pour me rendre compte que le numéro en question est terne, parfaitement insignifiant, n'a même pas l'excuse d'être spirituel, ni même érotique, mais est d'une désolante platitude et d'une vulgarité pornographique et publicitaire.

B. de NORR, Conseiller honoraire
du Commerce Extérieur de France

Une autre mercuriale, signée d'un ancien combattant, est d'une foudroyante concision :

« Le Crapouillot », né dans les tranchées de Verdun, s'achève, avec ce numéro, dans une poubelle !

Reproches dont l'avenir fera, on l'espère, justice mais qui, venant de « fidèles lecteurs » de Jean Galtier-Boissière, nous peinent et nous étonnent. Ignorent-ils donc que, de son vivant, ce polémiste curieux de tout s'était lui aussi intéressé à la question en publiant un numéro intitulé « Les homosexuels » ? Comme nous, ses successeurs, il y disait franchement ce qu'il pensait de ces singuliers personnages, baptisés par ses soins « Damen-Imitator » ou plus drôlement « Déserteurs du Chemin des Dames ».

Il est vrai que les lettres d'injures, Galtier n'y accordait guère d'importance. Il les jetait tout bonnement au panier.





Une épouse trompée a de bien savoureuses vengeance. Pour la première fois, une femme raconte comment elle a "détourné" un pédéraste, qui voulait garder ses baisers pour Hank...

TOUTES LIBRAIRIES —
ÉDITIONS DE LA PENSÉE
MODERNE — 48, RUE
MONSIEUR-LE-PRINCE —
PARIS 6^e

22 frs

Chaque numéro du CRAPOUILLOT est tiré à près de 100 000 exemplaires. Quel que soit le soin apporté, un incident technique peut se produire en cours de fabrication et il est possible qu'un exemplaire présente une imperfection d'impression ou de reliure qui aurait échappé aux contrôles. Dans ce cas, il convient de retourner aussitôt l'exemplaire défectueux à notre service des ventes : 49, avenue Marceau, Paris 16^e. Il sera échangé par retour et les frais de port seront remboursés.

A DEUX PAS DE LA VILLETTE
Face aux Buttes-Chaumont
Chez Le Baron
65, rue Manin - BOL. 72-72
DEJEUNERS ET DINERS D'AFFAIRES
BOUILLABAISSE • PAELLA
Parking gratuit assuré

CLUB MEDICIS
le complex dansant de l'élite
21h. L'AUBE . 7 & 10F TOUT COMP. SAM. 15F
22 rue de L'ECHAUDÉ. Tel : 633.19.89

LA TRUITE VAGABONDE



En plus du plaisir que vous aurez à déguster ses fruits de mer et poissons (en arrivage direct) vous y trouverez une atmosphère de charme, de chaleur et d'intimité
17, rue des Batignolles EUR. 77-80
F. dim. - Parking 10, r. Caroline

LA CRÊPE FLAMBÉE

CH. MALLURET, chef de cuisine
FRUITS DE MER - BOUILLABAISSE
LANGOUSTE CARDINAL-POISSONS GRILLÉS
AGNEAU AUX HERBES DE PROVENCE
6, av. de New-York (Pl. Alma) PAS. 98-21

MAISONNETTE RUSSE DE PARIS

DEJEUNERS D'AFFAIRES.
DINERS. AMBIANCE.

spécialités russes

6, rue d'Armaillé (Étoile) ETO. 56.04

Ouvert tous les jours

VINS FINS DE BORDEAUX

12 BOUTEILLES.....92 F
CUBITAINERS 33 L...210 F

Franco domicile contre remboursement
BAUMARD & C^o (serv 8)
211, bd Wilson - 33 - BORDEAUX
Tarif complet Vins de Château

Je gare Montparnasse
566.49.93.
Parking S.N.C.F. facile
dolmen

RESTAURANT - BAR AMÉRICAIN
spécialités de la mer

SALONS POUR RÉCEPTIONS
BANQUETS - CONFÉRENCES
EXPOSITIONS

Le Traiteur de Qualité LES DEUX LIONS

Lunches, Banquets, Réceptions
Paris, Province

40, rue de l'Arcade, Paris 8^e
Téléphone. 265.37.09 & 265.42.80

TOUT L'ESPRIT ET LE CHARME RUSSES

SHEHERAZADE
RESTAURANT RUSSE
DE GRANDE TRADITION
Le meilleur orchestre tzigane. attractions
3, r. de LIEGE. Tri: 85-20. ts. Soirs 22h à l'aube.

ABONNEZ-VOUS OU ABONNEZ L'UN DE VOS PARENTS OU AMIS

en retournant simple-
ment ce bon
à nos bureaux

LE CRAPOUILLOT

49, Av. Marceau
Paris 16^e
tél. : 553-65-09

L'ABONNEMENT D'UN AN
(5 NUMÉROS) 32 FRs.
ÉTRANGER : 35 FRs.

.....
NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Veillez trouver ci-joint la somme de _____ Frs.
que je règle (1)

- par chèque bancaire
- par mandat-lettre
- par versement au CCP
SEPA Paris 25.391.74

(1) Mettre une croix dans le carré choisi.

N.-B. : Si vous préférez ne pas découper votre exemplaire, il vous suffit de nous adresser une carte de visite ou une feuille comportant vos nom et adresse avec la mention "Crapouillot - Abonnement", accompagnée de votre règlement.



UNE BONNE SOLUTION POUR CONSERVER VOS NUMÉROS DU **CRAPOUILLOT**

L'écrin reliure de bibliothèque

Au fur et à mesure des années, votre collection du "Crapouillot" prendra de plus en plus de valeur. Chaque numéro constitue une mine de références auxquelles le lecteur soucieux d'informations piquantes a toujours besoin de faire appel. C'est dans ce but que nous avons mis au point ces luxueux écrins-reliures où vous pourriez ranger vos exemplaires et les consulter aisément. Vendus au prix de 15 F, ils se présentent comme des boîtes cartonnées richement rehaussées d'un tissu qui leur donne l'apparence d'un beau livre ayant sa place dans votre bibliothèque. Notre écrin-reliure existe en rouge grenat, gris et vert jade.

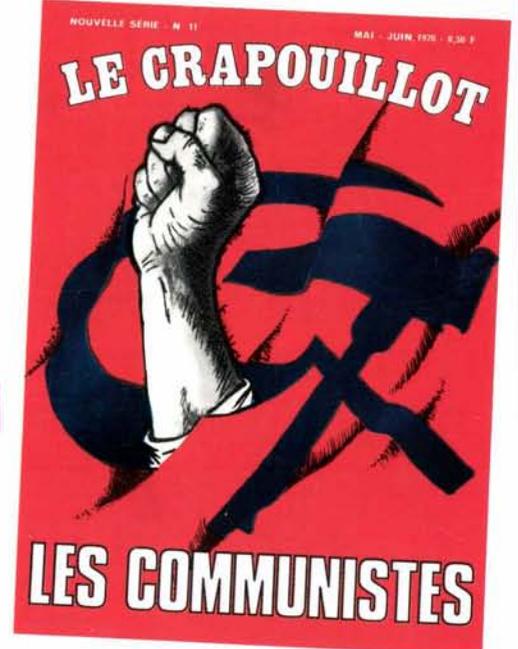
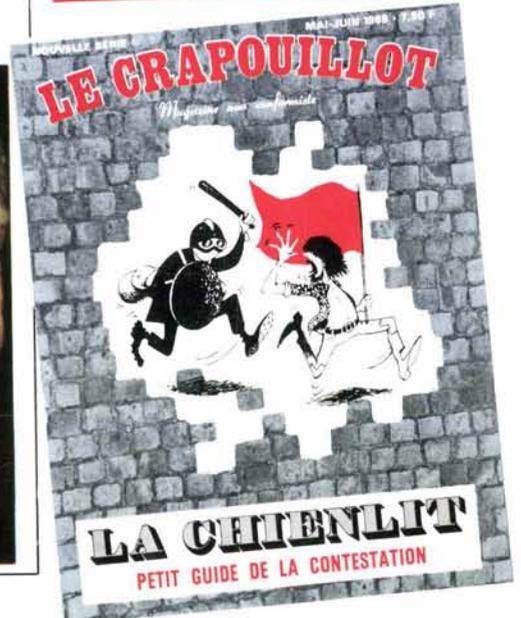
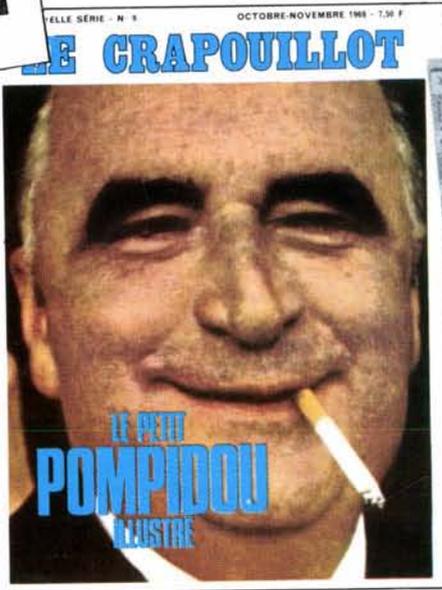
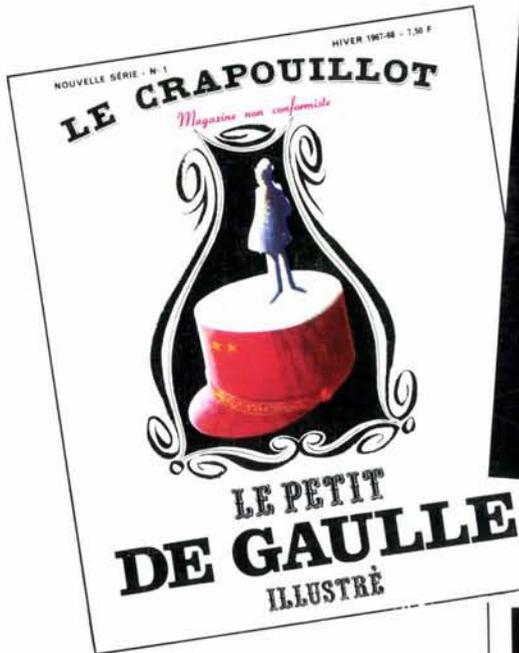
**POUR LE RECEVOIR IL VOUS SUFFIT
DE REMPLIR CE BON DE COMMANDE
ET DE LE RETOURNER A NOS BUREAUX :
49, AVENUE MARCEAU - PARIS 16^e**

.....
NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____

désire recevoir _____ Ecrin reliure
"Le Crapouillot" au prix de 15 F que je règle⁽¹⁾
 chèque bancaire mandat-lettre
 versement au CCP : SEPA Paris 25.391.74

(1) Mettre une croix dans le carré choisi.

N.B. Si vous préférez ne pas découper votre revue, envoyez-nous simplement une carte de visite ou une feuille comportant vos nom et adresse avec la mention "ECRIN-RELIURE LE CRAPOUILLOT" accompagnée de votre règlement.



**Pour
en
savoir
davantage...**

**LES GRANDS NUMÉROS
POLITIQUES**

DU

CRAPOUILLOT

Commandez-les à votre marchand de journaux habituel ou
directement aux bureaux du journal
49, avenue Marceau - Paris-XVI*

Envoi franco, contre remboursement ou paiement par chèque bancaire, mandat-lettre, virement au C.C.P. Paris 25.391.74.